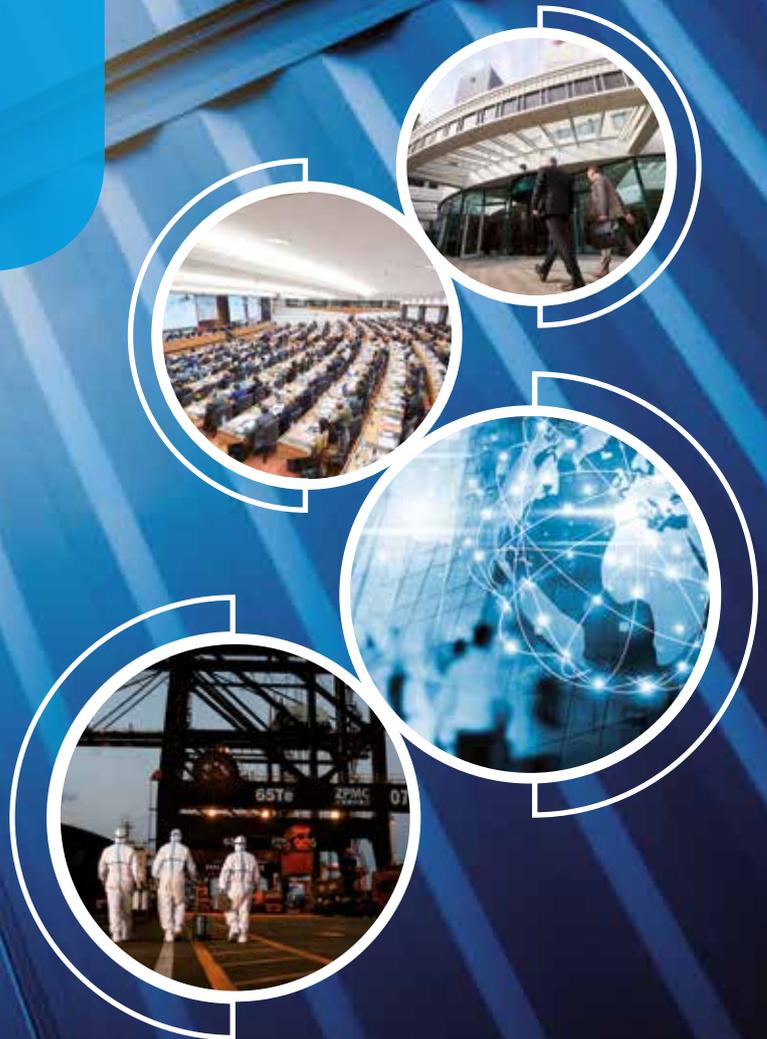




Organisation mondiale  
des douanes

# OMD Rapport Annuel 2019-2020





# OMD RAPPORT ANNUEL

## 2019-2020

Le Rapport annuel de l'OMD a été développé par Soohyun Yoon et Ferdinand Desmazieres.



# UTILISER ce rapport

Le Rapport annuel 2019-2020 de l'OMD présente la structure et les activités de l'OMD, ainsi que des informations sur chacun de ses 183 Membres.



## QUI sommes-nous ?

Créée en **1952** sous le nom de Conseil de coopération douanière, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) est une organisation intergouvernementale indépendante dont la mission première est d'améliorer l'efficacité et la performance des administrations douanières de par le monde. Seule et unique organisation intergouvernementale spécialisée dans les questions douanières, l'OMD a installé son siège à Bruxelles en **1952**. Elle compte actuellement **183** Membres répartis dans le monde entier et à tous les stades de développement économique et social.

En tant que centre mondial d'expertise douanière et porte-parole de la communauté douanière internationale, l'OMD constitue une instance idéale pour les administrations douanières et leurs partenaires, leur permettant de mener des discussions approfondies et d'échanger leurs expériences et leurs meilleures pratiques sur tout un éventail de questions douanières et commerciales internationales.



# Pour en SAVOIR plus

Site web : [www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

Informations générales : [info@wcoomd.org](mailto:info@wcoomd.org)

Tél : +32 (0)2 209 9441

## SOMMAIRE

Message du Président sortant du Conseil de l'OMD	6
Message du Secrétaire général de l'OMD, le Dr. Kunio Mikuriya	8
Calendrier : Rétrospective des événements marquants de l'année passée	10
Mesures prises par l'OMD en réponse à la crise engendrée par la COVID-19	13
Comprendre l'OMD	14
Étude de l'OMD sur l'environnement douanier, édition 2020	22
Objectifs stratégiques de l'OMD	38
Un aperçu général des douanes	40
Actualités OMD et événements à venir	42
Nouvelles structures régionales et partenariats	43
OMD Profil des membres	44
Liste des acronymes	93



## Message du Président sortant du Conseil de l'OMD

C'est un plaisir pour moi de vous adresser le présent message cette année en tant que Président du Conseil de l'OMD, et je tiens à remercier une fois de plus les Membres de m'avoir fait l'honneur et accordé le privilège de pouvoir les servir en cette qualité.

2019-2020 a été une année difficile, mais qui nous a poussés à nous surpasser et à donner encore davantage que le meilleur de nous-mêmes au sein de nos différentes administrations. La pandémie de COVID-19 a profondément bouleversé les calendriers de l'ensemble des pays de la planète et elle a incontestablement fait subir un choc sans précédent à l'économie mondiale. Le transport, le commerce et les chaînes logistiques mondiales ont été sérieusement touchés par les mesures de confinement et d'interdiction de déplacement et par les diverses autres dispositions mises en œuvre par les pays pour contenir la propagation de la pandémie. Même si c'est dans des proportions différentes, nous subissons tous les effets de la crise causée par cette pandémie.

« C'est au moment où nous nous y attendons le moins que la vie nous confronte à un défi nous forçant à mettre à l'épreuve notre courage et notre volonté de changement » – Paulo Coelho. Nous nous sommes engagés dans une démarche continue visant à créer des administrations douanières modernes capables de relever les défis de notre époque. Dans le cadre de ce processus, nous avons été amenés à investir dans l'acquisition d'équipements et le développement de compétences pour pouvoir faire face à un large éventail de difficultés qui se sont présentées. Étant donné que notre environnement est en mutation constante, nous avons dû composer avec des besoins changeants et nous avons été quelques fois dépassés par l'ampleur de tous ces besoins.

Les défis auxquels nous sommes actuellement confrontés en raison de la pandémie devraient par conséquent nous pousser à découvrir ce que nous sommes dans notre essence plutôt que nous paralyser. J'aimerais vous faire part de quelques domaines dans lesquels il conviendrait que nous consentions des efforts supplémentaires pour aller de l'avant.

**Coopération et partenariats :** La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le besoin d'entretenir des relations fortes entre douanes et douanes, entreprises ainsi que douanes et autres organismes publics. Les autorités de la plupart des pays ont été forcées d'adopter une stratégie de travail faisant intervenir différentes équipes pluridisciplinaires pour lutter contre la pandémie et faire face à ses conséquences économiques. Cette crise doit nous rappeler combien il est nécessaire de maintenir une coopération stratégique et opérationnelle avec nos principales parties prenantes. Notre rôle de chef de file dans le cadre de cette stratégie de coopération, en tant qu'autorités douanières, doit se refléter dans notre aptitude à faire face aux diverses situations auxquelles peuvent se trouver confrontées nos parties prenantes ainsi que dans notre capacité à comprendre et prendre en compte leurs besoins.



*La pandémie de COVID-19 a profondément bouleversé les calendriers de l'ensemble des pays de la planète et elle a incontestablement fait subir un choc sans précédent à l'économie mondiale. Le transport, le commerce et les chaînes logistiques mondiales ont été sérieusement touchés par les mesures de confinement et d'interdiction de déplacement et par les diverses autres dispositions mises en œuvre par les pays pour contenir la propagation de la pandémie. Même si c'est dans des proportions différentes, nous subissons tous les effets de la crise causée par cette pandémie.*

**Santé et sécurité au travail :** Les effectifs des douanes sont souvent amenés à travailler pendant de longues heures et sont exposés au stress professionnel ainsi qu'à des risques psycho-sociaux liés au travail. Il est dès lors crucial que nous commençons à prêter une attention particulière à l'amélioration de l'environnement de travail des douaniers en vue de protéger leur santé et leur sécurité. Les pandémies et les conflits constitueront toujours une source de risques dans ce domaine pour les douaniers, en raison de la nature de leurs fonctions, et c'est pourquoi la mise en place d'une politique destinée à les doter de la structure et des moyens dont ils ont besoin pour pouvoir faire face à de tels risques devrait être une priorité pour toutes les administrations douanières.

**Renforcement des capacités en matière de leadership :** On dit que le succès de toute action entreprise par une équipe dépend de l'aptitude de son leader à assumer son rôle de chef de file. Nous avons fait beaucoup pour renforcer les capacités techniques de nos effectifs, et il nous faut à présent prendre toute la mesure de l'importance de doter nos administrations d'une culture éprouvée de leadership pour pérenniser le succès de nos actions. Je ne saurais dès lors que trop insister auprès des Membres sur l'opportunité de mettre en œuvre une stratégie de mentorat couvrant tous les aspects du rôle de chef de file et comprenant la dispense de formations spécifiques dans ce domaine.

**Commerce électronique :** Ce n'est probablement pas tant aux avantages qu'il offre en termes de facilité de vie que le commerce électronique devra son irrésistible expansion mais plutôt au fait qu'il soit devenu une nécessité à la suite de circonstances particulières. En effet, si je prends l'exemple de mon propre pays, je constate que les mesures de confinement imposées en raison de la pandémie de COVID-19 ont eu pour conséquence une multiplication astronomique des échanges et transactions en ligne, notamment parce que ce type de commerce était considéré comme plus sûr. Il est hautement probable que ces nouvelles habitudes prises à l'échelle d'un pays entraînent une multiplication comparable de ce type d'échanges à l'échelon international et, en tant qu'autorités douanières, nous devons nous organiser pour être prêtes à gérer cette forte augmentation de leur volume.

**Analyse des méga données :** En ces temps où nous aspirons à plus de collaboration et de partage de l'information, et où nous constatons un accroissement naturel du volume des échanges de type commerce électronique, nous risquons d'être vite dépassés par les hauts volumes et la grande diversité des flux de données ainsi que par la vitesse élevée à laquelle ils circulent si nous n'investissons pas dans l'équipement et la structure nécessaires pour pouvoir les analyser et les utiliser correctement. Je tiens dès lors à ré-insister sur la nécessité, non seulement de renforcer nos capacités dans le domaine de l'analyse des méga données mais également d'instaurer et d'entretenir une culture où – principalement au sein des organes de direction – toutes les décisions prises chaque jour se fondent sur une analyse des données pertinentes de manière à ce que ces décisions soient le mieux informées possible.

Mes amis, mes amies, j'aimerais à présent attirer votre attention sur la montée du protectionnisme constatée ces derniers temps et qui semble mettre en péril les initiatives jusque-là mises en œuvre en faveur d'un système mondial d'échanges fondé sur le libéralisme et le multilatéralisme. En tant que Membres de l'Organisation mondiale des douanes, il nous faut être conscients de cette réalité et reconnaître que notre organisation ne pourra assurer sa pérennité que si nous parvenons à nous adapter au mieux à ce changement de situation tout en continuant de toujours promouvoir l'adoption d'une démarche et de bonnes pratiques communes ainsi que la défense d'idéaux communs. Nous devons nous ré-engager à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre à la finalité première de notre organisation.

Je conclurai en me félicitant du fait que le Rapport annuel de l'OMD puisse offrir un cadre de réflexion, non seulement sur les activités et le travail que nous avons accomplis au cours d'une année mais également sur la raison de notre existence. J'adresse mes sincères remerciements au Secrétaire général et à son équipe au sein du Secrétariat pour tout le travail accompli dans le cadre de l'élaboration du présent Rapport annuel. J'espère que les lecteurs prendront plaisir à le lire. Je vous remercie.

**Dicksons C. Kateshumbwa**  
Président sortant du Conseil,  
Organisation Mondiale des Douanes

## Message du Secrétaire général de l'OMD, le Dr. Kunio Mikuriya



Cette année a été incontestablement marquée par la pandémie de COVID-19, qui a entraîné l'une des pires crises globales que le monde ait eu à affronter dans l'histoire moderne. Partout dans le monde, cette crise a placé les sociétés et les économies devant des défis et difficultés considérables, et ses lourdes conséquences continueront de se faire sentir de manière significative au cours des mois à venir.

Tout d'abord, je tiens à rendre hommage aux nombreuses victimes de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à leurs familles, et voudrais exprimer ma profonde gratitude à toutes ces femmes et tous ces hommes courageux qui ont continué d'exercer leurs activités et de remplir leurs missions, au risque de leur vie, en vue de lutter contre cette pandémie et ainsi faire en sorte que le monde reste un lieu sûr où l'on puisse continuer à aller de l'avant. Je pense en premier lieu aux membres du personnel médical, qui ont fait preuve de tant de courage en ne cessant de remplir leurs missions malgré les conditions difficiles dans lesquelles ils devaient travailler. Je pense ensuite aux hommes et aux femmes travaillant dans d'autres secteurs, dont les acteurs de la communauté douanière mondiale, qui ont continué d'exercer leurs activités et missions de terrain pendant la crise. Je suis impressionné par la résilience dont tous ces hommes et femmes ont fait preuve depuis le début de l'épidémie. Au nom de la communauté douanière dans son ensemble, je tiens à les remercier toutes et tous chaleureusement.

En ces temps d'adversité, l'OMD a clairement montré qu'elle assumait son rôle de principale source d'informations et d'orientations à l'intention de ses Membres. La pandémie a très vite fait surgir des problèmes et des questions qui nécessitaient d'être traités sans délai à l'échelle mondiale, en y apportant des réponses cohérentes et coordonnées. Cette crise a mis en évidence l'importance de la mission de l'OMD consistant à assumer le rôle nécessaire de chef de file et à fournir des outils d'orientation concrets à ses Membres de manière à ce qu'ils soient mieux équipés pour faire face efficacement à tous les défis considérables auxquels le monde entier est actuellement confronté.

Une page spéciale dédiée à la COVID-19 a été créée sur le site Web de l'OMD, où sont publiées régulièrement des informations actualisées concernant l'évolution de la pandémie ainsi qu'un ensemble d'autres informations pertinentes destinées à appuyer les Membres dans l'exécution de leurs tâches stratégiques et opérationnelles. Cette initiative prise a notamment permis de publier et de communiquer aux autorités intéressées i) une liste indicative destinée à faciliter le classement des fournitures médicales en lien avec la COVID-19, ii) des informations utiles sur les contrôles de sécurité nécessaires à mettre en place pour empêcher l'entrée de médicaments, dispositifs médicaux ou équipements de protection individuelle contrefaits sur les marchés ainsi que iii) d'autres orientations pertinentes sur les mesures indispensables à prendre pour garantir la continuité du fonctionnement des chaînes logistiques et faciliter les mouvements transfrontaliers des envois de secours et des biens de première nécessité. Le présent Rapport annuel contient une section distincte où sont exposées toutes les différentes mesures techniques prises par l'OMD pour aider et appuyer les Membres dans leurs efforts en vue de faire face à la crise engendrée par la pandémie, dans le souci de garantir que toutes les administrations douanières disposent d'un niveau de connaissances comparable de chaque problème rencontré de manière à y apporter des réponses cohérentes.

La douane est certes l'organisme chef de file aux frontières, mais elle ne peut agir de manière isolée. Les réalités nationales des pays étant extrêmement diverses, il est indispensable de se consulter au niveau international. L'une des missions principales des organisations internationales, comme l'OMD, consiste à contribuer à l'élaboration de démarches communes à l'échelon mondial. C'est ainsi qu'en complément de l'appui



*Tout d'abord, je tiens à rendre hommage aux nombreuses victimes de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à leurs familles, et voudrais exprimer ma profonde gratitude à toutes ces femmes et tous ces hommes courageux qui ont continué d'exercer leurs activités et de remplir leurs missions, au risque de leur vie, en vue de lutter contre cette pandémie et ainsi faire en sorte que le monde reste un lieu sûr où l'on puisse continuer à aller de l'avant.*

axé sur les préoccupations douanières qu'elle a fourni à ses Membres, l'OMD a également intensifié ses contacts avec ses organisations internationales partenaires, telles que l'ICC, l'OMI, l'OTIF-OSJD, l'UPU, l'OMS et l'OMC, de manière à garantir la transmission de messages communs et cohérents aux agents de première ligne et aux opérateurs du secteur privé.

L'OMD a également continué d'entretenir des contacts réguliers avec les acteurs du secteur privé, en particulier par l'intermédiaire du Groupe consultatif du secteur privé (GCSP), de manière à recueillir leurs positions et suggestions et à répondre à leurs besoins urgents dans le domaine de la sécurisation des flux des échanges et de la protection des intérêts commerciaux. La coopération est assurément l'élément clé, particulièrement dans ce contexte, pour pouvoir i) poser une base commune à partir de laquelle mettre en œuvre des conditions de travail efficaces en disposant d'une prévisibilité suffisante, ii) atténuer les effets négatifs de la crise, iii) contribuer au maintien d'une société sûre et iv) préserver la stabilité des chaînes logistiques et garantir la continuité de leur fonctionnement.

Tout au long de la crise liée à la COVID-19, le Secrétariat de l'OMD s'est toujours montré disponible et accessible à l'égard des Membres et des parties prenantes du secteur privé et il n'a cessé de veiller à la visibilité de son action. Des mesures ont été prises pour permettre au personnel du Secrétariat de travailler à distance et de continuer ainsi à fournir des services de haute qualité pendant cette période difficile. La pandémie de COVID-19 a néanmoins eu des répercussions considérables sur l'organisation des activités quotidiennes du Secrétariat puisqu'elle l'a contraint à annuler bon nombre de missions et de réunions inscrites à son calendrier.

Malgré cette crise, le Secrétariat a fait preuve d'un haut degré d'engagement vis-à-vis des Membres, en envisageant et mettant en place des solutions de rechange tirant parti des technologies disponibles pour mener à bien les activités recensées dans le Plan stratégique de l'OMD. Différents canaux ont été utilisés pour communiquer avec les Membres et obtenir leurs positions et observations en retour par rapport aux différents documents et initiatives récemment élaborés et mises en œuvre. Le Secrétariat a également redoublé d'efforts pour pouvoir dispenser à distance des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique auprès des Membres, et ainsi notamment évaluer les éventuels nouveaux besoins spécifiques des uns et des autres découlant directement de la pandémie.

La pandémie de COVID-19 a déjà eu des répercussions considérables sur les sociétés et les économies, et il faudra un certain temps pour mesurer précisément ses conséquences sur le commerce et les entreprises. C'est la raison pour laquelle il est crucial de prendre la peine de réfléchir à la meilleure réponse globale à apporter pour mieux gérer ce type de crises et atténuer autant que possible leurs conséquences si elles devaient se reproduire à l'avenir.

Assurément, le Secrétariat de l'OMD – soutenu par tous les Membres – a un rôle précis et fondamental à jouer dans la coordination des efforts et initiatives mis en œuvre pour renforcer le degré de préparation des administrations douanières face à ce type de crises, en les dotant des outils nécessaires pour réagir de manière idoine. L'Étude de l'OMD sur l'environnement douanier, qui figure dans le présent Rapport annuel, aborde toutes ces questions de manière plus détaillée et propose une analyse de différents points de vue à intégrer dans une politique de sensibilisation à l'égard des principales orientations que devraient suivre les autorités douanières pour se préparer au mieux à de telles crises.

Le Secrétariat travaille déjà à la conception d'activités destinées à améliorer les capacités des Membres à concentrer leurs efforts sur la mise en œuvre d'un plan de continuité des opérations et de reprise en période de crise. Ce projet vise à les aider concrètement à faire face à des situations d'adversité susceptibles de se poser dans le cadre de leur gestion des conséquences de la COVID-19, à travers la mise en place de différents mécanismes tels que de nouveaux outils et un programme de renforcement des capacités spécial et sur mesure financé par des donateurs.

Le monde est à un tournant décisif et il est devenu évident que la coopération et les réponses concertées constituent des éléments clés de toutes solutions efficaces aux défis à venir. Dans ce contexte, le Secrétariat de l'OMD occupe une position de choix pour coordonner l'élaboration de ces solutions et pour fournir aux Membres l'assistance et les orientations nécessaires à cette fin. Il faut assurément saluer les différents organismes publics pour l'efficacité dont ils ont fait preuve pendant la crise, mais il convient également que ceux-ci réfléchissent à des moyens de pouvoir être mieux préparés encore pour faire face à des difficultés similaires à l'avenir.

La communauté douanière internationale reste pleinement déterminée à prendre part aux efforts de coordination avec, et de soutien envers, ses partenaires internationaux et les acteurs du secteur privé, dès lors que ce défi mondial sans précédent commande d'y apporter une réponse globale si on veut le surmonter de manière optimale. C'est forte des expertises combinées de tous les Membres que notre Organisation continuera avec succès à accomplir son mandat et à œuvrer en faveur de la protection de la société, étant donné que c'est tous ensemble que nous nous embarquons sur la voie du relèvement et de la sortie de cette crise.

**Dr. Kunio Mikuriya**  
Secrétaire général de l'OMD

# Calendrier 2019 :

## JUILLET

La neuvième édition de l'École du savoir s'est déroulée au siège de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) à Bruxelles (Belgique) et a accueilli plus de 150 professionnels des douanes et du secteur privé venus participer à un programme de formation intensive d'une semaine.



L'OMD a publié les Directives conjointes OMD-UPU (Union postale universelle) sur l'échange de données électroniques préalables entre les opérateurs désignés et les administrations douanières, dans le cadre d'une démarche de coopération destinée à mettre en place une stratégie de gestion des risques plus efficace et à faciliter encore davantage la circulation des colis légitimes.

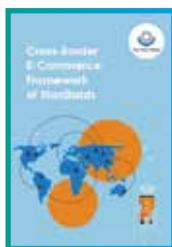


L'OMD a participé activement à la septième édition de l'Examen global de l'Aide pour le commerce qui a eu lieu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment en y organisant deux sessions consacrées respectivement à l'égalité entre les hommes et les femmes et au recours à la technologie à des fins de facilitation des échanges.



## AOÛT

L'OMD a publié le Dossier sur le commerce électronique, qui comprend le Cadre de normes pour le commerce électronique transfrontalier ainsi que divers outils adoptés en juin 2019 contenant des orientations utiles pour aider à la mise en œuvre efficace et harmonisée des différentes normes énoncées dans ce Cadre.



L'OMD a publié l'édition 2019 du Recueil sur les OEA, faisant notamment état de l'augmentation du nombre de programmes sur les Opérateurs économiques agréés (OEA) et d'arrangements/accords de reconnaissance mutuelle (ARM), avec désormais un total de 83 programmes sur les OEA, de 74 ARM bilatéraux et de 4 ARM multilatéraux/régionaux.



Le Secrétaire général de l'OMD, le Dr. Kunio Mikuriya, a participé à la 7<sup>ème</sup> Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7) pour y parler de la contribution de la douane aux efforts en faveur du développement durable sur ce continent.

## SEPTEMBRE

Le Secrétaire général de l'OMD a participé à la 11<sup>ème</sup> réunion ordinaire du Sous-Comité des Directeurs généraux des douanes de l'Union Africaine (UA), au cours de laquelle il a été insisté sur le rôle clé que doivent jouer les administrations douanières dans le processus de mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).



Le 79<sup>ème</sup> Programme de bourses, destiné aux agents anglophones, s'est ouvert à Bruxelles, au siège de l'OMD. Cette édition du Programme a réuni 14 jeunes cadres à fort potentiel venant de différents pays.



Le Secrétaire général de l'OMD et le Président de la Banque asiatique de développement (BAD), M. Takehiko Nakao, se sont rencontrés au siège de l'OMD ; ils se sont entretenus de divers sujets d'intérêt commun et ont réfléchi ensemble aux possibilités de renforcer la coopération entre l'OMD et la BAD.



# Rétrospective des événements marquants de l'année passée

## OCTOBRE

## NOVEMBRE

## DÉCEMBRE

Le cinquième Forum mondial canin s'est tenu en Australie et a réuni plus de 100 participants d'environ 30 pays représentant les cinq continents, qui sont venus faire part de leurs bonnes pratiques respectives dans le domaine de la mise en œuvre et de la consolidation de programmes de formation en cynotechnie.



L'OMD a participé à la 13<sup>ème</sup> Réunion des Directeur généraux des douanes d'Asie et d'Europe membres du Dialogue Asie-Europe.



La première Conférence mondiale de l'OMD sur les stratégies de communication a eu lieu à Bruxelles et a réuni quelque 200 participants de plus de 50 pays venus échanger leurs vues sur différents sujets en lien avec les stratégies à développer par les douanes pour communiquer de la meilleure manière possible dans le monde hyper connecté d'aujourd'hui.



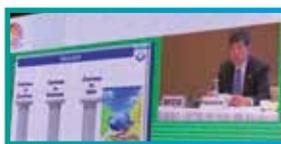
La 14<sup>ème</sup> Conférence dans le cadre du Partenariat universitaire en recherche et développement en questions douanières (Conférence PICARD) s'est déroulée en République de Macédoine du Nord et a réuni 240 participants de quelque 50 pays différents.



Le Secrétaire général adjoint de l'OMD a participé à la Conférence internationale qui s'est tenue en Lettonie et qui était consacrée au thème « Shaping a Smarter Future for Customs [Créer un avenir plus intelligent pour la douane] ».



Le Secrétaire général de l'OMD a prononcé une allocution à l'occasion de la Conférence ministérielle dans le cadre du Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC), à laquelle ont participé 9 États membres de ce programme.



L'instrument de suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-2022 a été mis en ligne ; il peut être consulté par les Membres et leur assure un suivi régulier, et en toute transparence, des activités entreprises par l'OMD aux fins de la bonne mise en œuvre du plan stratégique.



Le Groupe de travail de l'OMD sur la mesure de la performance a tenu sa première réunion et a fixé le cap de ses initiatives futures destinées à relever le défi collectif colossal consistant à élaborer un outil de l'OMD pour la mesure de la performance qui soit le plus complet possible pour permettre aux administrations douanières d'évaluer correctement leur rendement et de déterminer comment l'améliorer.



La 82<sup>ème</sup> session de la Commission de politique générale de l'OMD s'est tenue à Séoul, en République de Corée.



L'OMD a célébré la Journée internationale de lutte contre la corruption.



Le Secrétaire général de l'OMD a participé, au siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York, à une table-ronde interactive consacrée à la promotion du commerce, de la facilitation des échanges et de la transformation structurelle de l'économie dans les Pays en développement sans littoral (PDSL), au cours de laquelle il a réaffirmé que l'OMD restait déterminée à appuyer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne.



Dans le cadre du Projet sur la sécurité en Afrique occidentale et centrale, l'OMD a accueilli en son siège une Conférence sur la sécurité intitulée « Perspective africaine sur les défis en matière de sécurité », qui a réuni plus de 150 délégués de plus de 50 pays et organisations.



# Calendrier 2020 : Rétrospective des événements marquants de cette année

## JANVIER

## FÉVRIER

## MARS

SH 2022 : la septième édition du Système harmonisé – la Nomenclature permettant de classer de manière uniforme toutes les marchandises faisant l'objet d'échanges commerciaux dans le monde entier – a été approuvée par toutes les Parties contractantes à la Convention sur le Système harmonisé. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2022.



Le Secrétaire général de l'OMD a représenté l'Organisation au Forum économique mondial qui s'est déroulé à Davos-Klosters, en Suisse.



L'OMD a célébré la Journée internationale de la douane, en invitant cette année les Membres à se rassembler autour du thème « La durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète ».



Le 80<sup>ème</sup> Programme de bourses, destiné aux agents francophones, s'est ouvert à Bruxelles, au siège de l'OMD. Cette édition du Programme a réuni 12 jeunes cadres à fort potentiel venant de différents pays.



Le Secrétaire général adjoint de l'OMD a participé au forum de haut niveau de l'UPU, en y faisant part de l'expérience de l'OMD dans le domaine de l'implication du secteur privé dans ses travaux – en particulier par l'intermédiaire du Groupe consultatif du secteur privé – dans le cadre des échanges de vues consacrés à la possibilité d'ouvrir l'UPU aux parties prenantes du secteur postal privé.



Le Secrétaire général de l'OMD a tenu une réunion bilatérale avec le Secrétaire exécutif des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, le Dr. Rolph Payet, en vue d'examiner les domaines dans lesquels une future coopération est envisageable. Cette initiative visait à jeter les bases d'une coopération concrète devant permettre aux autorités douanières et à celles compétentes en matière d'environnement de travailler ensemble efficacement sur le terrain, et notamment d'unir leurs forces au cours d'opérations.



Le Secrétaire général de l'OMD a participé à la réunion des Directeurs généraux des douanes de la région Afrique du Nord, Proche et Moyen Orient (MENA) qui s'est tenue au Caire, en Égypte.



L'OMD s'est jointe à la communauté internationale pour célébrer la

journée mondiale de l'ONU pour la vie sauvage (la Journée mondiale de la vie sauvage), en réitérant à cette occasion son appui aux efforts déployés par son partenaire privilégié dans ce domaine, le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui joue un rôle crucial en faveur de la protection de la biodiversité.



Le Groupe d'Egmont et l'OMD ont annoncé la publication d'un Manuel sur la coopération entre les douanes et les cellules de renseignement financier (CRF), qui est l'aboutissement d'un travail mené en collaboration par les deux organisations.

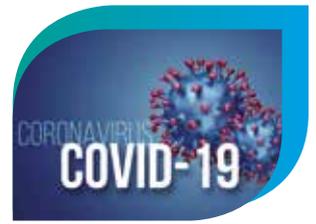


Le Secrétaire général adjoint de l'OMD s'est rendu au Nigéria pour assister au lancement d'un programme d'analyse de données ayant recours aux algorithmes d'apprentissage informatique élaborés dans le cadre du projet BACUDA pour analyser des données sur les importations afin de détecter des cas de fraude et de sous-évaluation.



L'OMD s'est mise à axer ses efforts sur la recherche et la mise en œuvre de mesures destinées à limiter la propagation de l'épidémie de COVID-19 et à atténuer les effets négatifs de celle-ci sur la circulation des marchandises, en mettant également tout en œuvre pour tenir les administrations douanières et le public pleinement informés de l'évolution de la situation.

# Mesures prises par l'OMD en réponse à la crise engendrée par la COVID-19



Les administrations douanières ont réagi rapidement à la crise, et l'OMD a redoublé d'efforts pour assister au mieux ses Membres dans la gestion de celle-ci, en leur fournissant des orientations et autres informations utiles pour leur permettre de garantir la circulation sans entrave des envois de secours et du personnel humanitaire tout en mettant en œuvre une politique idoine de gestion des risques. Dès le début de la crise, le Secrétariat de l'OMD s'est immédiatement mis en contact avec l'OMS de manière à pouvoir communiquer aux Membres toutes les informations pertinentes sur la situation sanitaire, leur permettant ainsi de participer activement à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réponse dans leurs pays respectifs. Le Secrétariat a très vite créé sur le site Web de l'Organisation une page spéciale dédiée à la COVID-19, sur laquelle il a publié des informations actualisées à l'intention des Membres et du public concernant l'évolution de la crise en précisant quels étaient les outils pertinents de l'OMD dans le cadre de la gestion de celle-ci. Il y a également publié un document de référence recensant les différentes fournitures médicales en lien avec la COVID-19 et précisant leurs codes de désignation respectifs dans le SH, afin de permettre aux autorités concernées des différents pays d'identifier les produits essentiels et de faciliter leur circulation. Les Membres ont également été invités à faire part des difficultés spécifiques qu'ils rencontraient dans la gestion de la crise engendrée par la COVID-19 ainsi que de leurs bonnes pratiques mises en œuvre pour y faire face, comme par exemple des mesures destinées à empêcher ou contenir la propagation du virus, à ne pas entraver la circulation des marchandises et à atténuer les effets négatifs de cette crise sur l'économie.

L'OMD a par ailleurs publié des « Orientations sur la communication en temps de crise » dans le souci de fournir à ses Membres des conseils utiles concernant les étapes essentielles à suivre pour communiquer de la meilleure manière qui soit, tant en interne qu'en externe, dans pareille situation. En élaborant une Note expliquant « [c]omment établir et utiliser des listes de produits essentiels pendant une catastrophe », l'OMD a également tenu à ce que ses Membres puissent disposer d'un ensemble d'informations pertinentes à partager avec leurs instances gouvernementales respectives leur permettant d'adopter une démarche efficace et coordonnée pour faciliter les mouvements transfrontaliers des envois de secours et des biens de première nécessité et garantir la continuité du fonctionnement des chaînes logistiques. Les Membres ont ainsi été tenus informés de l'évolution des différentes situations prévalant partout dans le monde concernant la gestion de la crise et ont pu disposer des informations, orientations et bonnes pratiques pertinentes pour être en mesure d'agir efficacement et d'assumer leurs responsabilités en veillant à ne pas entraver les échanges commerciaux tout en protégeant la santé et la sécurité publiques.

Dans un même temps, l'OMD est toujours restée en contact régulier avec ses partenaires auprès du Groupe consultatif du secteur privé (GCSP), qui lui ont fait part de leurs préoccupations respectives en insistant sur leur besoin de bénéficier de mesures spéciales et adéquates aux frontières pendant la durée de la crise. Le GCSP a salué les solutions judicieuses trouvées pour répondre aux besoins des organisations humanitaires, des services publics et des entreprises pour limiter les répercussions de la pandémie de COVID-19. Une des initiatives prises par le Secrétariat de l'OMD dans ce domaine a consisté à encourager les Membres étant Parties contractantes aux Conventions relatives à l'admission temporaire

à se montrer suffisamment souples envers les titulaires de carnets A.T.A. et leurs représentants pour leur permettre de réexporter, sans frais supplémentaires imprévus, des marchandises importées temporairement lorsque la réexportation de telles marchandises est retardée en raison de l'application des mesures sanitaires mises en place dans les différents pays pour contenir la propagation de la COVID-19. En cette période d'adversité, il était en effet important que les administrations douanières connaissent et prennent en compte la situation et les circonstances particulières auxquelles sont confrontés leurs principaux clients, à savoir les parties prenantes du secteur privé, afin de leur accorder les mesures de facilitation nécessaires pour garantir que les biens essentiels – en particulier les fournitures médicales, les denrées alimentaires et les produits énergétiques – puissent continuer à circuler sans entrave. L'OMD a également continué d'entretenir des contacts réguliers avec d'autres organisations internationales, comme l'OMC, l'OMI, l'ICC, l'IRU, l'UPU, l'OTIF, l'OSJD et l'UN-OHRLS, afin de garantir la transmission de messages cohérents aux acteurs du secteur privé et de s'entendre sur une démarche coordonnée dans le domaine de la gestion des frontières. Cette coopération s'est tout particulièrement concrétisée par l'élaboration – conjointement avec l'OMC, la CNUCED, le CSSO, la GATF, l'IATA et le CCI – d'un « Répertoire pour la facilitation des échanges dans le contexte de la COVID-19 », à savoir une plateforme où sont regroupées toutes les initiatives en faveur de la facilitation des échanges adoptées par les différentes organisations et parties prenantes concernées. Cette initiative est une nouvelle illustration concrète du fait que la meilleure manière de faire face à des défis mondiaux reste l'élaboration de réponses globales et coordonnées. En cette période de crise, l'OMD a démontré qu'elle assumait son rôle de chef de file à l'échelle mondiale, et elle a contribué activement aux efforts visant à garantir l'adoption d'une démarche de coordination avec les autres organisations internationales de manière à apporter des réponses cohérentes aux difficultés rencontrées.

Les attitudes de solidarité et de générosité dont il est fait preuve partout dans le monde en temps de crise n'empêchent pourtant pas que des groupes criminels tentent bien souvent de profiter de la confusion qui règne en ces périodes pour se livrer à des activités frauduleuses. Cela a manifestement été le cas avec la pandémie de COVID-19. Le Secrétariat de l'OMD a recensé un nombre alarmant de rapports faisant état de saisies effectuées de fournitures médicales essentielles contrefaites, en particulier de masques de protection et de gels désinfectants pour les mains. Le Secrétariat s'est alors employé à informer, comme il convenait, le grand public des risques qu'il encourait et des conséquences désastreuses auxquelles il s'exposait en se procurant des fournitures médicales essentielles auprès de sources inconnues, en particulier sur Internet, et il a recommandé à tout un chacun de faire preuve de la plus grande prudence. Il a également créé un groupe fermé d'utilisateurs dédié aux droits de propriété intellectuelle (DPI) sur la plateforme CENcomm dans le souci d'offrir un canal idoine pour l'échange continu et en temps réel d'informations pertinentes destinées à lutter contre ces activités criminelles. La communauté douanière a ainsi répondu aux attentes légitimes que suscite le rôle spécifique qu'elle joue dans le domaine de la sécurité, en mettant tout en œuvre pour empêcher que des produits potentiellement dangereux se retrouvent sur le marché.

# Comprendre

## QUI SOMMES-NOUS ?

L'Organisation mondiale des douanes (OMD), créée en 1952 est une organisation intergouvernementale indépendante, basée à Bruxelles, Belgique.

L'OMD représente 183 Administrations douanières réparties dans le monde entier, traitant environ 98 % du commerce mondial.

En tant que centre mondial d'expertise douanière, l'OMD est le porte-parole de la communauté douanière internationale.

L'activité de l'OMD se répartit en cinq grandes catégories : définition de normes pour un certain nombre de procédures douanières diverses mais liées entre elles ; promotion de la coopération internationale, y compris l'échange d'informations ; gestion des risques ; renforcement de capacités durables, avec notamment une assistance technique de qualité ; et amélioration de l'image de la douane en tant que fonction principale d'un service d'État, en mettant en avant sa contribution à la prospérité économique du pays et au développement de la société.

## VISION, MISSION ET VALEURS

### VISION

Rassembler les administrations des douanes dans l'optique d'un monde plus sûr et plus prospère. Les frontières séparent, les douanes rapprochent.

### MISSION

L'OMD élabore des normes internationales, favorise la coopération et renforce les capacités, afin de faciliter le commerce licite, d'assurer le juste recouvrement des recettes et de protéger la société, en assumant son rôle de chef de file et en fournissant des orientations et un appui aux administrations des douanes.

### VALEURS

- NOUS sommes une organisation reposant sur les connaissances et tournée vers l'action.
- NOUS croyons en des procédures de gouvernance transparentes, honnêtes et contrôlables.
- NOUS sommes à l'écoute de nos Membres, des parties prenantes du secteur privé et de la société.
- NOUS faisons fond sur la technologie et l'innovation.
- NOUS croyons en la participation, la diversité et le traitement et les opportunités équitables pour tous.

1953-1964  
AVENUE LOUISE 198



1964-1980  
RUE WASHINGTON 40



1980-1988  
RUE DE L'INDUSTRIE 26-83





## 1998-AUJOURD'HUI RUE DU MARCHÉ 30



# ORGANISATION

## 1. LE SECRÉTARIAT

### Le Secrétariat,

qui emploie jusqu'à 200 personnes venant du monde entier, est chargé du fonctionnement de l'OMD au quotidien. En collaboration avec les Comités de l'OMD, le Secrétariat met en œuvre les objectifs qui ont été définis dans le Plan stratégique de l'OMD, approuvé par le Conseil.

### Le Bureau du Secrétaire général,

qui comprend le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint, assume la direction générale et la gestion administrative du Secrétariat.

### La Division de l'Administration et du Personnel

est chargée de la gestion administrative du Secrétariat, notamment de la gestion des ressources humaines et budgétaires.

### L'Unité Recherche

mène à bien des activités de recherche analytique fondées sur des données scientifiques, de même que des études sur les politiques relatives à des questions douanières et de commerce international. L'Unité est également responsable de l'organisation d'événements internationaux tels que la Conférence PICARD 2020.

### Le département Communication

est chargé de la conduite des affaires publiques, des visites des parties prenantes et des relations avec la presse. Il produit le magazine OMD Actualités, publié trois fois par an et distribué aux Membres, aux institutions donatrices, aux agences de développement nationales, à des organisations internationales et associations professionnelles, de même qu'à des entités du secteur privé.

### La Direction des Questions tarifaires et commerciales

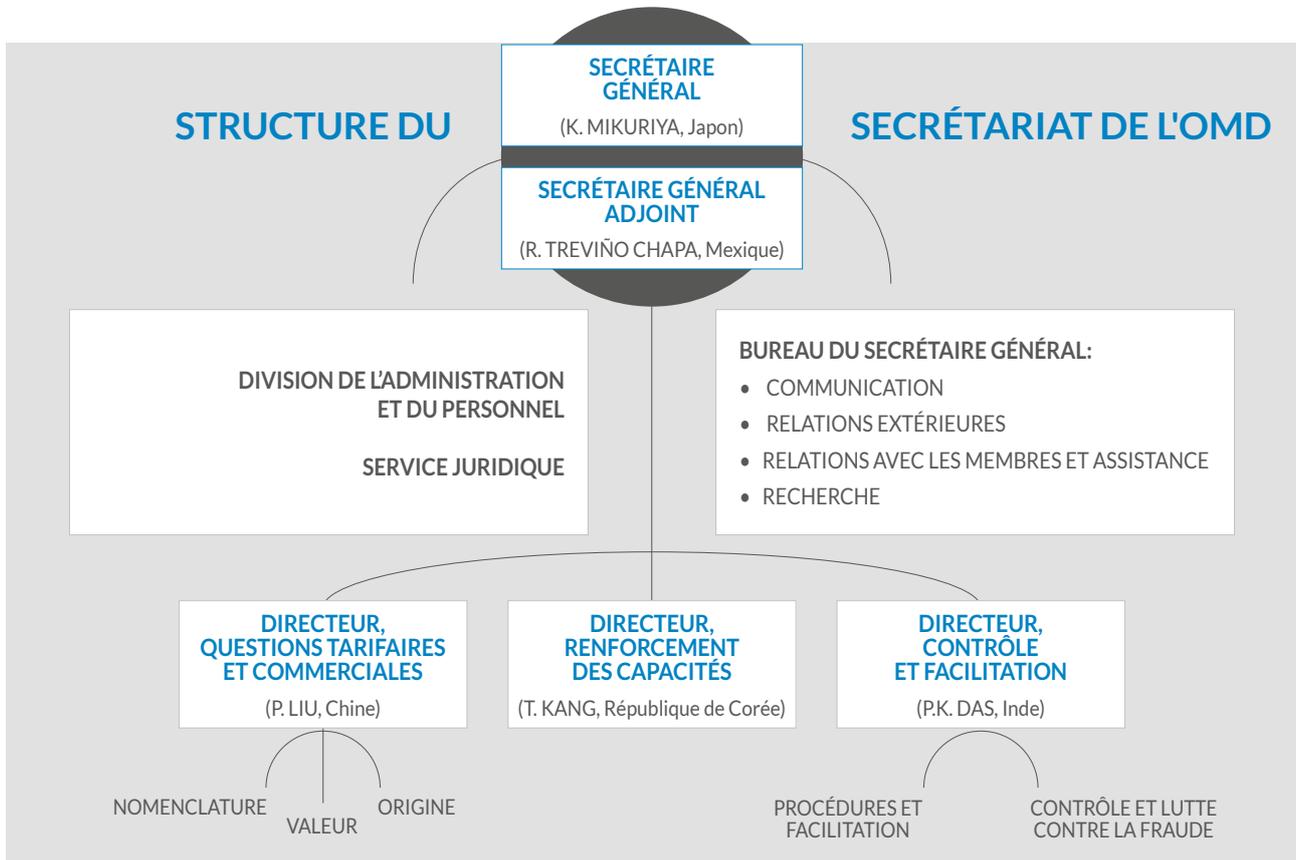
s'occupe des questions liées à la classification des marchandises, l'évaluation des biens importés et les règles d'origine. La Direction est chargée de la mise en œuvre et de la gestion du Système harmonisé, de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane et de l'Accord de l'OMC sur les règles d'origine. La Direction veille à ce que le Système harmonisé soit interprété de manière uniforme et adéquatement appliqué. La Direction promeut également l'interprétation harmonisée et la bonne application de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane, en examinant notamment le lien entre l'Accord et les prix de transfert. La Direction développe le rôle de l'OMD auprès des Administrations douanières pour les assister dans la gestion et l'application des règles d'origine, revêtant une importance particulière étant donné l'environnement commercial actuel et la prolifération des accords commerciaux préférentiels.

### La Direction du Contrôle et de la Facilitation

est responsable de sujets centraux dans l'action des douanes : la lutte contre la fraude et la facilitation du commerce. La Direction est la branche la plus interactive de l'OMD, travaillant de façon étroitement liée avec les Membres et parties prenantes au développement de politiques, procédures et opérations de pointe pour permettre aux administrations douanières d'atteindre leurs objectifs. Afin d'y parvenir, la Direction, en coopération avec les Membres, administre et assure la gestion d'outils et instruments parmi lesquels figurent la Convention de Kyoto révisée (CKR), le Cadre de normes SAFE, le Recueil sur la gestion des risques, le Réseau douanier de lutte contre la fraude (CEN), l'Étude sur le temps nécessaire à la mainlevée et le Modèle de données de l'OMD. La Direction coordonne aussi une variété d'opérations de contrôle renforcé dans un large rayon d'action, allant du commerce illicite aux armes de destruction massive, et gère le réseau des Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR), et les Centres régionaux cynophiles de l'OMD.

### La Direction du Renforcement des capacités

coordonne des activités de renforcement des capacités, d'assistance technique et de formation à l'intention des Membres. Son action vise à conduire à un processus de réforme holistique et durable par le biais d'une évaluation des besoins, une planification stratégique, une mise en œuvre et un suivi régulier. La Direction dispose, parmi ses outils, de la Stratégie de renforcement des capacités, du Cadre de diagnostic et du Recueil sur le développement des capacités. La Direction gère la majorité des projets de renforcement des capacités, avec ses organisations partenaires, et supervise les activités du réseau OMD d'entités chargées du renforcement des capacités dans les régions, lequel se compose des Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC) et des Centres régionaux de formation (CRF). La Direction développe et assure la maintenance des modules d'apprentissage en ligne, et gère également le portail CLiKC!. Enfin, la Direction est impliquée dans la gestion du Programme PICARD, qui met l'accent sur les liens entre la recherche, le développement et les ressources humaines.



## 2. LES ENTITÉS RÉGIONALES



### Les Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR)

sont les centres régionaux chargés de recueillir et d'analyser les données relatives à des cas de fraude. Le réseau des BRLR couvre actuellement les six régions de l'OMD, avec des bureaux dans les 11 pays suivants : l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, le Cameroun, le Chili, la Corée (République de), le Maroc, la Pologne, la Fédération de Russie, Sainte-Lucie, le Sénégal et le Zimbabwe.



### Les Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC)

assistent les Administrations douanières membres dans leurs programmes de renforcement des capacités au niveau régional. Chacune des six régions de l'OMD a un BRRC (l'Azerbaïdjan, la Côte d'Ivoire, les Émirats arabes unis, le Kenya, la Thaïlande, et l'Uruguay).



### Les Centres régionaux de formation (CRF)

contribuent à la démarche régionale en matière de renforcement des capacités. A ce jour, l'OMD dispose de 29 CRF : sept dans la région Asie-pacifique (la Chine, la Corée (République de), Fidji, Hong Kong-Chine, l'Inde, le Japon et la Malaisie), quatre en Afrique orientale et australe (l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice et le Zimbabwe), trois en Afrique occidentale et centrale (le Burkina Faso, la République du Congo et le Nigéria), sept en Europe (l'Azerbaïdjan, la Hongrie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Macédoine du Nord, la Fédération de Russie et l'Ukraine),

deux dans la région Amériques (le Brésil et la République dominicaine) et six dans la région Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient (l'Arabie Saoudite, l'Égypte, la Jordanie, le Koweït, le Liban et la Tunisie).



### Les Laboratoires régionaux des douanes (LRD)

de l'OMD se trouvent à Jinju, République de Corée; à Kashiwa, au Japon; à Mexico, au Mexique et à Moscou, Fédération de Russie. Ils offrent une formation et des ressources aux Membres leur permettant d'améliorer leurs connaissances et compétences en matière d'analyse chimique d'échantillons de produits/marchandises aux fins de classement dans le SH.



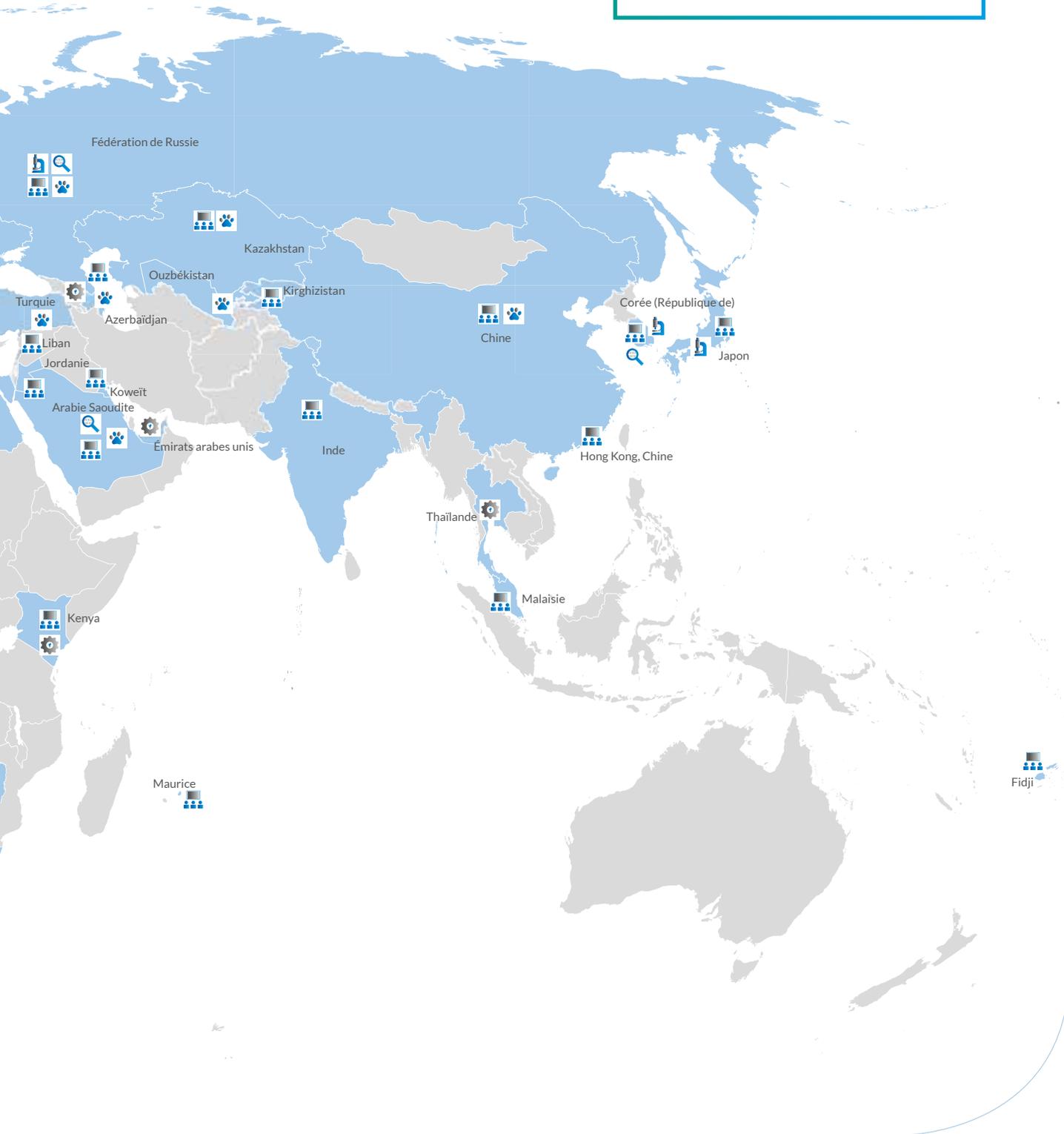
### Les Centres régionaux cynophiles (CRC)

sont une composante importante de l'arsenal de l'Organisation pour lutter contre les échanges illicites. Ces centres proposent des programmes de formation théorique et pratique à l'intention des maîtres-chiens de toute la région, de manière à permettre aux unités canines de la douane de disposer des capacités nécessaires pour détecter une large gamme de marchandises illicites tels que des drogues, des produits du tabac ou des animaux victimes de la contrebande. Il existe actuellement quinze centres de ce type, en Allemagne (Bleckede et Neuendettelsau), en Arabie Saoudite, en Azerbaïdjan, au Canada, en Chine, aux États-Unis (Virginie et Texas), en Hongrie, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, en République tchèque, en Russie (Fédération de), en Turquie et en Ukraine.



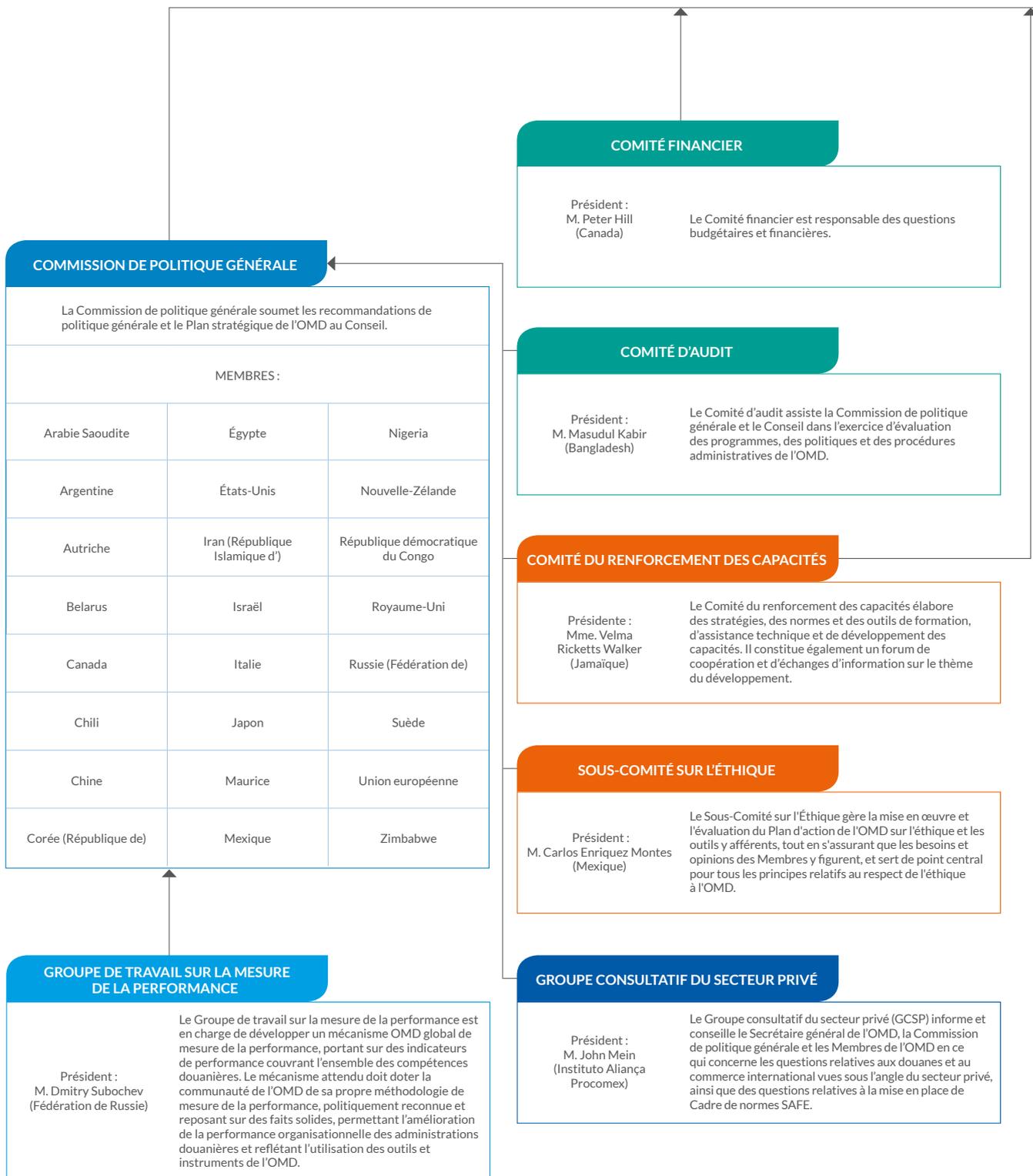
# DE L'OMD

-  Bureau régional de liaison chargé du renseignement (BRLR)
-  Bureau régional de renforcement des capacités (BRRC)
-  Centre régional de formation (CRF)
-  Laboratoires régionaux des douanes (LRD)
-  Centres régionaux cynophiles (CRC)



# PRINCIPAUX ORGANES DE TRAVAIL DE L'OMD

## COMITÉS



## CONSEIL

Président par intérim :  
M. Ahmed H. Al Khalifa  
(Bahreïn)

Le Conseil organe suprême de décision de l'OMD, se réunit une fois par an. C'est pendant la session annuelle du Conseil que sont prises les décisions finales concernant le fonctionnement et les activités de l'Organisation.

## COMITÉ DU SYSTÈME HARMONISÉ (CSH)

Présidente :  
Mme. Gan Lu  
(Chine)

Le Comité du Système harmonisé (CSH) interprète les textes légaux du SH de la manière la plus pertinente afin de garantir un classement uniforme des marchandises et de régler notamment les différends survenant en la matière entre les Parties contractantes. Le Comité modifie aussi les textes légaux du SH pour tenir compte de l'évolution des techniques et des structures du commerce international, ainsi que d'autres besoins exprimés par les utilisateurs du SH.

GRUPE DE TRAVAIL  
DU SH (PRÉSESSION)

SOUS-COMITÉ DE  
RÉVISION DU SH

SOUS-COMITÉ  
SCIENTIFIQUE

## COMITÉ TECHNIQUE DE L'ÉVALUATION EN DOUANE

Président :  
M. Ian Birkhoff  
(Pays-Bas)

Le Comité technique de l'évaluation en douane a été créé conformément à l'article 18 de l'Accord sur la mise en oeuvre de l'article VII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994. Placé sous les auspices de l'OMD, il doit assurer au niveau technique l'interprétation et l'application uniformes de l'Accord sur l'évaluation en douane.

## COMITÉ TECHNIQUE DES RÈGLES D'ORIGINE (CTRO)

Présidente :  
Mme. Nan Ding  
(Chine)

Le Comité technique des règles d'origine (CTRO) est un organe de l'OMC, placé sous les auspices de l'OMD comme indiqué à l'article 4.2 de l'Accord. Le CTRO a deux fonctions principales : 1) entreprendre les activités techniques du Programme de travail pour l'harmonisation des règles d'origine non préférentielles ; 2) exercer ses attributions permanentes, comme l'examen des problèmes techniques spécifiques qui se posent dans l'administration courante des règles d'origine des Membres.

## COMITÉ DE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Président :  
M. Peter Willemsse  
(Pays-Bas)

Le Comité de la lutte contre la fraude contribue aux travaux de l'OMD relatifs à la lutte contre la contrebande, au contrôle et au renseignement dans des domaines tels que la sécurité, la fraude commerciale, l'assistance mutuelle administrative, le trafic de drogues illicites et le blanchiment de fonds.

GRUPE DE GESTION  
DU CEN

RÉUNION MONDIALE  
DES BRLR

GRUPE DE TRAVAIL  
SUR LE RESPECT DE  
LA LOI ET LA LUTTE  
CONTRE LA FRAUDE  
EN MATIÈRE DE  
RECETTES

GRUPE  
D'EXPERTS SUR  
LA DÉLINQUANCE  
ÉLECTRONIQUE  
(GEDE)

GRUPE DE PROJET SUR LA STRATÉGIE  
MONDIALE EN MATIÈRE D'INFORMATION ET  
DE RENSEIGNEMENT (SMIR)

## COMITÉ TECHNIQUE PERMANENT

Président :  
M. Matthew Duckworth  
(Australie)

Le Comité technique permanent (CTP) examine et partage les informations sur les normes internationales et meilleures pratiques en matière de régimes douaniers. Le CTP est notamment responsable des activités liées à la facilitation du commerce.

COMITÉ DE CONTACT OMD/IATA/OACI  
SUR LES RPCV-PNR

PARTIES  
CONTRACTANTES  
À LA CONVENTION  
D'ATA

COMITÉ DE GESTION  
DE LA CONVENTION  
D'ISTANBUL

GRUPE DE  
L'OMD SUR LA  
CONTREFAÇON ET LE  
PIRATAGE (CAP)

COMITÉ DE GESTION  
DE LA CONVENTION  
DOUANIÈRE  
RELATIVE AUX  
CONTENEURS, 1972

SOUS-COMITÉ  
INFORMATIQUE

L'ÉQUIPE DE PROJET  
CHARGÉE DU MODÈLE  
DE DONNÉES (EPMD)

GRUPE D'EXPERTS TECHNIQUES  
SUR L'INSPECTION NON-INTRUSIVE

COMITÉ DE CONTACT  
OMD/UPU

GRUPE DE TRAVAIL EN CHARGE DE L'EXAMEN  
COMPLET DE LA CONVENTION DE KYOTO RÉVISÉE

COMITÉ DE GESTION  
DE LA CONVENTION  
DE KYOTO RÉVISÉE

## GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCORD DE FACILITATION DES ÉCHANGES DE L'OMC

Présidente :  
Mme. Ira Tan  
(Pays-Bas)

Le Groupe de travail chargé de l'Accord sur la Facilitation des Échanges de l'OMC se penche sur des questions liées à l'AFE, notamment l'importance des outils et instruments de facilitation des échanges de l'OMD et la mise en oeuvre de l'Accord.

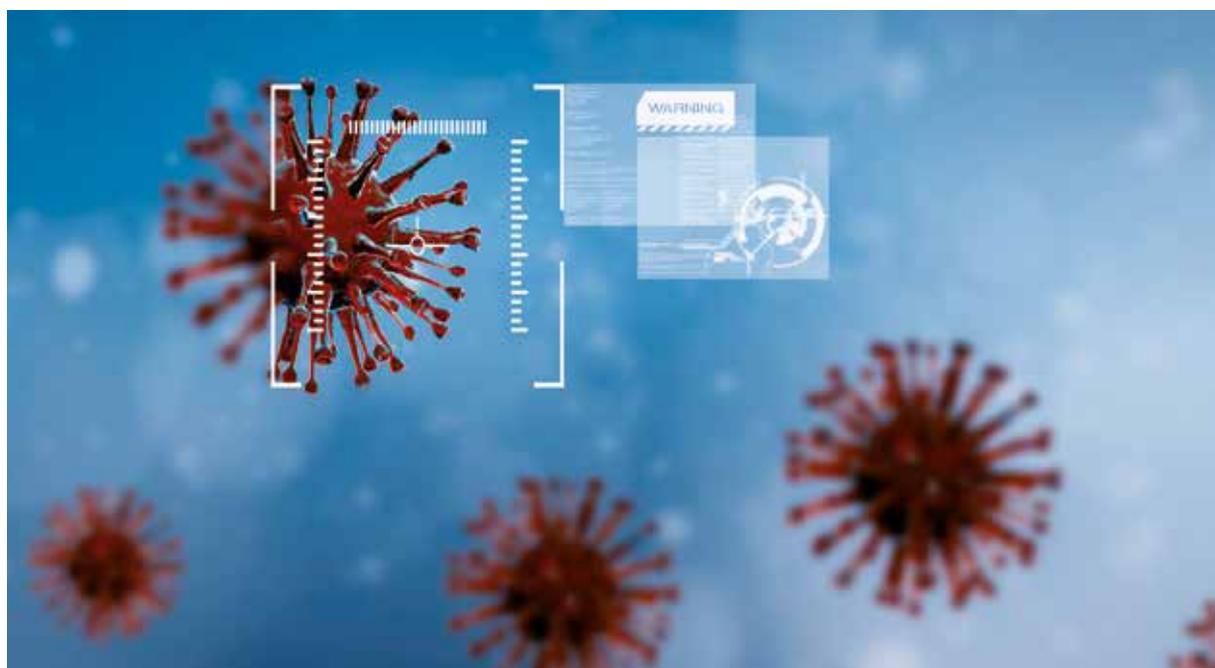
## GRUPE DE TRAVAIL SAFE

Présidents :  
M. John Mein  
(Instituto  
Aliança  
Procomex)

M.  
Abdulrahman  
S. Althukair  
(Arabie  
Saoudite)

Le Groupe de travail SAFE gère et met à jour le Cadre de normes SAFE visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial.

# Étude de l'OMD sur l'environnement douanier,



L'Étude sur l'environnement douanier a pour finalité de donner aux administrations douanières et aux parties prenantes externes concernées un aperçu général des principales tendances mondiales ayant influé sur le commerce au cours de l'année visée et de leurs incidences possibles sur les politiques et les pratiques de la douane ainsi que sur le rôle qu'elle est amenée à jouer. Cette année ayant été essentiellement marquée par la pandémie de COVID-19, la présente édition de l'Étude sur l'environnement douanier se concentre principalement sur les effets de cette pandémie et sur les réponses de la douane à celle-ci, en examinant ces effets et ces réponses sous l'angle des grands domaines présentant un intérêt pour l'OMD.

Les conséquences de la crise engendrée par la COVID-19 sont nombreuses, et il existe autant d'observations que l'on puisse formuler à propos de ces conséquences pour préparer le futur. Tout au long de la pandémie, les administrations douanières ont fait preuve de résilience et n'ont cessé de prouver la pertinence et le caractère essentiel de leur mission. La présente Étude sur l'environnement douanier contient des conclusions préliminaires concernant les enseignements tirés de la gestion de la crise et expose des pistes de réflexion quant aux mesures et politiques qu'il pourrait s'avérer pertinent d'adopter pour apporter des réponses plus efficaces à l'avenir, en cas d'une nouvelle crise mais aussi d'un point de vue plus général.

# édition 2020

La présente l'Étude sur l'environnement douanier sera spéciale pour plusieurs raisons, et notamment parce qu'elle se concentre essentiellement sur les conséquences de la pandémie de COVID-19. Il s'agit d'un choix voulu par l'équipe de rédaction et qui reflète les demandes spécifiques en ce sens adressées par les Membres, mais ce choix ne suggère aucunement que cette année n'a été marquée par aucun autre développement présentant également une pertinence pour la douane. De tels développements se sont bien produits ou ont bien continué à se produire, comme, par exemple, ceux ayant déjà fait l'objet de l'édition 2019 de l'Étude sur l'environnement douanier, à savoir la montée du protectionnisme, les questions touchant à la gouvernance mondiale et la (dé-)mondialisation de la planète. Ces développements seront à nouveau traités dans une prochaine Étude sur l'environnement douanier. Par ailleurs, pour donner suite à la demande formulée en ce sens au cours de la session de décembre 2019 de la Commission de politique générale, la présente édition 2020 a été élaborée en appliquant une méthode d'analyse concrète, à savoir le modèle PESTLE. Concrètement, dans la présente édition, les conséquences de la crise sont analysées en prenant en compte les différents facteurs définis dans le modèle PESTLE (politique, économique, socioculturel, technologique, légal et écologique). La présente Étude sur l'environnement douanier commence donc par un état général du monde tel qu'il se présente début juin 2020 et se poursuit par une analyse en six parties fondée sur le modèle PESTLE.

Il convient également de relever que la présente Étude sur l'environnement douanier sera la dernière à être réalisée sur une base annuelle. En effet, à partir de l'année prochaine, cette étude deviendra triennale et c'est sur la base de ses conclusions que sera élaboré le Plan stratégique 2022-2025 de l'OMD. Cette étude triennale sur l'environnement douanier sera le résultat d'une démarche inclusive impliquant le Secrétariat, les Membres et les parties prenantes externes concernées, qui appliqueront les méthodes de la prospective stratégique. De ce fait, toute la stratégie de l'OMD sera établie sur la base d'un effort collectif de prévision destiné à planifier et à préparer l'avenir. Comme préconisé par la Commission de politique générale en décembre 2019 et confirmé dans le plan d'action approuvé par le Comité technique permanent en juin 2020, les consultations à cet effet débiteront en septembre 2020 et devront aboutir à une proposition finale pour la prochaine période de trois ans à présenter à la CPG et au Conseil lors de leurs sessions de juin 2021.



## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES MONDIALES : CHIFFRES ALARMANTS

Le 22 juin 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait que 8 844 171 cas de COVID-19 lui avaient désormais été notifiés et que la maladie avait coûté la vie à 465 460 personnes dans le monde<sup>1</sup>, ce qui représente l'une des pires crises globales que le monde ait eu à affronter dans l'histoire moderne. Confrontées à la propagation du virus et à la nécessité de protéger des vies humaines, les différentes autorités publiques ont été forcées de prendre des mesures drastiques qui ont de lourdes conséquences sur l'économie mondiale.



Les prévisions économiques pour le proche avenir sont assez alarmantes. Selon l'OCDE, par exemple, l'économie mondiale traverse actuellement la pire récession depuis la Grande dépression de 1930, comme en attestent la baisse de plus de 20 % du PIB enregistrée dans plusieurs pays pendant la période de confinement et la forte augmentation du taux de chômage<sup>2</sup>. La Banque mondiale estime quant à elle que l'économie mondiale a plongé dans sa pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale, celle-ci allant se contracter de 5,2 % cette année selon ses prévisions<sup>3</sup>. Toutefois, les conséquences exactes de la pandémie de COVID-19 restent encore inconnues à ce stade, étant donné que la propagation du virus n'a pas été stoppée, comme le montrent les chiffres communiqués en juin par l'OMS. L'ampleur exacte de la crise à venir reste tributaire de l'évolution des différentes tendances observées à l'échelle mondiale au niveau des contaminations et de la survenance ou non d'une deuxième vague de contaminations dans les régions où la propagation du virus est actuellement contenue.

Comme l'a judicieusement relevé la Banque mondiale : « La récession due à la COVID-19 est exceptionnelle à de nombreux égards : il s'agit de la première récession, depuis 150 ans, à avoir été exclusivement causée par une pandémie, et les prévisions actuelles indiquent qu'il s'agira de la pire crise économique qu'aura connue la planète depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La récession de cette année s'annonce comme la plus grave récession enregistrée dans les économies avancées

depuis la Deuxième Guerre mondiale, tandis que les économies émergentes et en développement devraient connaître la première contraction de leur production en soixante ans. Il est également important de souligner que, pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leur PIB par habitant. »<sup>4</sup> La propagation rapide du virus a plongé le monde dans un état de confusion totale, poussant les différents gouvernements à réagir rapidement et à adopter des mesures strictes pour contenir cette propagation. Depuis le début de l'année 2020, l'apparition et la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont eu des conséquences dramatiques touchant tous les aspects de la vie humaine, et ces conséquences continueront de se faire ressentir sur tous les pans de la société et de l'économie dans les mois à venir. Devant ce constat, les deux questions qu'il y a lieu de se poser sont les suivantes : i) est-il possible de mieux se préparer à l'avenir à ce type de scénario et ii) ce genre de catastrophe mondiale est-elle imprévisible de par sa nature même ?

En septembre 2019, le Conseil mondial de suivi de la préparation (GPMB), instauré conjointement par l'OMS et la Banque mondiale, a publié son premier rapport annuel sur l'état de préparation mondial aux situations d'urgence sanitaire, dans lequel il a relevé : « En matière de pandémies, nous avons depuis trop longtemps laissé évoluer un cycle de panique et de négligence : nous renforçons les efforts quand une grave menace se présente, puis les relâchons rapidement quand elle s'atténue. Il est grand temps d'agir. »<sup>5</sup> Cette déclaration doit être comprise en tenant compte du fait qu'entre 2011 et 2018, l'OMS a suivi 1 483 situations d'épidémie dans 172 pays, et que pendant toute cette période, des recommandations spécifiques ont été formulées appelant les pays à mieux se préparer à ce type de scénario. Si, pendant la crise actuelle, on a pu constater la capacité extraordinaire des êtres humains à réagir et à s'adapter en conséquence, force est de reconnaître que cette crise a également mis en évidence la vulnérabilité de divers mécanismes sur lesquels il aurait fallu pouvoir compter pour atténuer les effets de celle-ci. En particulier, il a fallu nous résoudre à accepter la réalité suivante : il est peut-être difficile de maintenir, pendant une longue période sans crise, le financement nécessaire pour la prise de mesures adéquates en vue de se préparer à la possibilité qu'elle survienne mais, lorsqu'une crise arrive réellement, le jugement face à ce constat d'échec de ne pas avoir pu assurer la mise en place de telles mesures peut se révéler plus dur encore à assumer, tout comme les conséquences de ce manquement. Il serait dès lors judicieux de réfléchir à ce qu'il y aurait lieu de faire à l'avenir pour appuyer les efforts visant à ce que les mesures d'anticipation nécessaires soient bien prises afin d'être mieux préparé à l'éventualité de voir différents types de crise survenir et de déjà disposer de certains outils pour y réagir rapidement.

1 <https://covid19.who.int/>

2 OCDE (2020), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2020, Numéro 1 : version préliminaire*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/Od1d1e2e-en> [uniquement disponible en anglais].

3 <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>

4 Banque mondiale. 2020. *Perspectives économiques mondiales*, juin 2020. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-1553-9. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO [uniquement disponible en anglais ; traduction en français tirée de <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>].

5 Conseil mondial de suivi de la préparation. *Un monde en péril : Rapport annuel sur l'état de préparation mondial aux situations d'urgence sanitaire*. Genève : Organisation mondiale de la santé, 2019. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

# LE MULTILATÉRALISME : UNE RÉPONSE POLITIQUE AUX CRISES MONDIALES

Dans l'édition 2019 de l'Étude sur l'environnement douanier, l'équipe de rédaction, après avoir passé en revue la situation internationale qui prévalait, s'était posée la question suivante : le multilatéralisme est-il en crise ? La propagation de l'épidémie de COVID-19 et les réponses coordonnées au niveau international qu'elle appelait impérieusement montrent clairement que les crises mondiales nécessitent des réponses mondiales. Pendant la crise, les organisations internationales ont fait preuve de leur utilité en fournissant les plateformes adéquates pour compiler et communiquer les informations et les orientations pertinentes, ainsi que pour offrir une certaine sécurité aux parties prenantes et les rassurer.

En présence de tels défis, qui dépassent les limites de la souveraineté et des frontières nationales, les pays et leurs dirigeants se tournent naturellement vers les organisations internationales afin de garantir un niveau adéquat de cohérence entre les différentes démarches adoptées. Les organisations internationales ont donc un rôle crucial à jouer en pareilles circonstances, ce qui les force à tout mettre en œuvre pour se préparer au mieux à pouvoir gérer différents types de crise en faisant preuve de la plus grande efficacité voulue. Dans le Rapport annuel sur l'état de préparation mondial aux situations d'urgence sanitaire, il est d'ailleurs insisté sur l'importance pour les gouvernements, les autorités nationales et les organisations internationales, notamment, de se doter des capacités nécessaires pour pouvoir anticiper des situations d'urgence et y être préparés<sup>6</sup>.

Il est important de relever que, tout au long de la crise, les organisations internationales ont assumé leur rôle de chef de file en s'acquittant de leur mission fondamentale consistant à appuyer les autorités nationales et les parties prenantes concernées dans leurs efforts déployés pour faire face à la situation et à leur fournir les orientations nécessaires à cette fin. Les organisations internationales n'ont cessé d'être en contact les unes avec les autres et de diffuser des déclarations communes afin de garantir un niveau maximal de cohérence entre leurs démarches respectives et pour faire dûment entendre les préoccupations de leurs membres, objectif qui s'avère impossible à atteindre à l'échelon d'un État agissant individuellement. Il est dès lors essentiel de bien tenir compte de ces constatations pour préparer l'avenir. Les organisations internationales doivent fournir à leurs membres les outils adéquats pour leur permettre de garantir la pertinence de leur action sur le long terme et de renforcer leur coopération avec leurs partenaires respectifs. Être capable de réagir rapidement est une chose, mais être proactive en est une autre plus fondamentale encore, pour une organisation internationale, si elle veut efficacement réduire la vulnérabilité de ses membres et renforcer leur aptitude à assumer leurs responsabilités de chef de file. Ceci est valable non seulement pour l'OMD mais pour toutes les organisations multilatérales dans le monde.

## RÉPONSE DE LA DOUANE

L'OMD, comme toutes les autres organisations internationales, a joué un rôle important au cours de la crise. Une section du présent Rapport annuel expose les différentes mesures mises en place par l'OMD pour appuyer et guider les Membres dans leurs efforts visant à gérer cette crise. Nous n'examinerons pas ces mesures ici, l'Étude sur l'environnement douanier ayant pour finalité d'envisager les améliorations possibles à apporter à la situation existante ainsi que la démarche future à adopter.

L'OMD a vite réagi à la crise en compilant des informations utiles et en élaborant des outils pertinents à l'intention de ses Membres et partenaires. Comme relevé précédemment, force est de reconnaître qu'une pandémie est un risque pour l'ensemble de la planète qui reste hautement susceptible de se concrétiser dans nos sociétés. En outre, les pandémies ne constituent assurément pas le seul risque probable qui nous menace. Face à de tels risques, la responsabilité d'une organisation telle que l'OMD est de renforcer les capacités de ses Membres afin qu'ils soient les mieux préparés possible pour réagir à des situations de catastrophe et donc plus aptes encore à jouer le rôle de chef de file dans la conduite de la stratégie de réponse des autorités publiques.

Il serait erroné de penser que cette crise était fondamentalement imprévisible. L'OMD se doit donc désormais d'adopter l'approche proactive nécessaire pour pouvoir anticiper les futures possibles menaces – et saisir toutes opportunités bonnes à prendre – et de s'atteler à l'élaboration d'instruments concrets dont pourront utilement se servir les Membres pour mettre au point leurs stratégies de réponse. L'OMD s'est déjà mise à la tâche, et élabore actuellement un document intitulé « Rôle de la douane dans les efforts mis en œuvre pour limiter les effets de la pandémie de COVID-19 ». Il serait assurément judicieux d'élargir la portée d'une telle initiative et de réfléchir de manière plus générale au rôle que doit jouer la douane en cas de catastrophe naturelle, de vague de migration massive, d'attaque informatique à l'échelle mondiale, etc. Les administrations des douanes pourraient dès à présent se mettre à réfléchir à ces questions et se servir du cadre offert par l'OMD pour envisager des solutions coordonnées qui serviraient à l'ensemble de la communauté douanière. En parallèle, un large processus de consultations devrait être mis en place au sein de chaque pays, le cas échéant sous l'impulsion et la direction des autorités douanières, dans l'objectif de mieux définir les rôles et responsabilités respectifs des différents services et autorités publics ainsi que des autres parties prenantes concernées en temps de crise. La crise engendrée par la COVID-19 a montré à quel point il était nécessaire de coopérer davantage, et l'occasion propice s'offre donc aux autorités douanières de prendre la tête des initiatives et efforts visant à atteindre cet objectif, à l'échelon tant national qu'international.

Certains des documents publiés par l'OMD pendant la crise, comme les « Orientations sur la communication en temps de crise » ou la Note expliquant « comment établir et utiliser des listes de produits essentiels pendant une catastrophe », sont clairement des exemples illustratifs de mesures concrètes à prendre pour renforcer l'état de préparation des Membres face à de futures situations d'urgence. Ce type d'outils s'avèrent être en effet très pratiques, et il est vraisemblable qu'en en disposant avant qu'une crise ne survienne, une administration douanière sera mieux armée pour atténuer les effets négatifs de celle-ci, ce qui lui confèrera le statut d'organisme fiable et doté des capacités d'anticipation nécessaires.

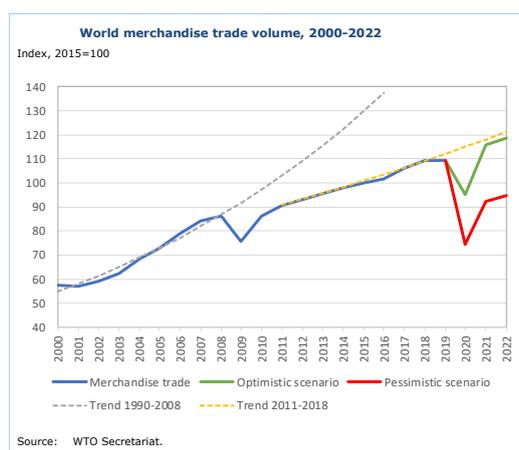
De son côté, l'OMD poursuivra et renforcera ses relations de partenariat avec d'autres organisations internationales, dans des domaines très concrets de coopération sur le terrain, forte des réalisations positives déjà obtenues à travers sa collaboration avec, par exemple, l'OMI, dans le contexte du Répertoire FAL, et l'ONUUDC, dans le cadre du Programme de contrôle des conteneurs. Cette pratique suivie à l'échelon international devrait pouvoir servir d'exemple dont s'inspirer à l'échelon national pour faciliter toute initiative en faveur d'un renforcement de la coopération entre la douane et d'autres organismes publics.

6 L'Organisation des Nations Unies et l'OMS définissent l'état de préparation (ou, en forme abrégée, la préparation) comme l'aptitude (notion recouvrant ici les connaissances, les capacités et les systèmes institutionnels) des gouvernements, des organismes professionnels d'intervention, des communautés et des personnes à anticiper les situations d'urgence, dangers, événements ou problèmes sanitaires (qu'ils soient probables, imminents ou effectifs), à les détecter, à y répondre et à engager un redressement. Il s'agit de mettre en place des mécanismes permettant aux autorités nationales, aux organisations multilatérales et aux organismes de secours de connaître les risques et de déployer rapidement du personnel et des ressources dès qu'une crise survient.

# LE SECTEUR DU COMMERCE GRAVEMENT TOUCHÉ PAR LA CRISE ENGENDRÉE PAR LA PANDÉMIE

Les mesures de restriction imposées par les différents gouvernements pour contenir la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont placé l'économie mondiale dans une situation très délicate, et elles ont des conséquences graves pour le secteur du commerce et les citoyens. Le commerce est un des secteurs qui souffrent le plus de cette situation, ses acteurs devant faire face à une insécurité de revenu en raison de la chute des prix des matières premières et du fonctionnement perturbé des chaînes logistiques mondiales. À la lecture des prévisions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), on constate que les différents scénarios envisagés ne sont pas

particulièrement optimistes, puisque le commerce mondial des marchandises devrait afficher un recul de 13 % à 32 % en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19 et puisque presque toutes les régions du monde enregistreront des baisses à deux chiffres du volume des échanges en 2020, les exportations les plus touchées étant celles de l'Amérique du Nord et de l'Asie<sup>7</sup>. Même si une reprise des échanges est attendue pour 2021, les économistes ne sauraient se prononcer de manière affirmative sur les chiffres exacts étant donné que la situation actuelle demeure incertaine. Les différents scénarios envisagés par l'OMC sont résumés dans les tableaux ci-dessous.



Dans un monde interconnecté, ces tendances relevées ont des causes multiples et imbriquées. Selon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), les multiples fermetures de lieux de travail qui se sont produites en raison de la COVID-19 ont entraîné une réduction de près de 10,5 pour cent du nombre d'heures travaillées dans le monde au deuxième trimestre de 2020. Cela représente 305 millions d'emplois perdus (sur la base d'une semaine de travail de 48 heures)<sup>8</sup>. Cette perte du nombre d'heures travaillées nuit actuellement aux pays en développement et aux pays les moins avancés, dont les populations sont plus fragiles financièrement et dépendent fortement de l'économie informelle. La perte de revenus a des effets négatifs sur la demande de matières premières, et

**Merchandise trade volume and real GDP, 2018-2021<sup>1</sup>**  
Annual % change

	Historical		Optimistic scenario		Pessimistic scenario	
	2018	2019	2020	2021	2020	2021
<b>Volume of world merchandise trade<sup>2</sup></b>	2.9	-0.1	-12.9	21.3	-31.9	24.0
<b>Exports</b>						
North America	3.8	1.0	-17.1	23.7	-40.9	19.3
South and Central America	0.1	-2.2	-12.9	18.6	-31.3	14.3
Europe	2.0	0.1	-12.2	20.5	-32.8	22.7
Asia	3.7	0.9	-13.5	24.9	-36.2	36.1
Other regions <sup>3</sup>	0.7	-2.9	-8.0	8.6	-8.0	9.3
<b>Imports</b>						
North America	5.2	-0.4	-14.5	27.3	-33.8	29.5
South and Central America	5.3	-2.1	-22.2	23.2	-43.8	19.5
Europe	1.5	0.5	-10.3	19.9	-28.9	24.5
Asia	4.9	-0.6	-11.8	23.1	-31.5	25.1
Other regions <sup>3</sup>	0.3	1.5	-10.0	13.6	-22.6	18.0
<b>Real GDP at market exchange rates</b>						
North America	2.9	2.3	-2.5	7.4	-8.8	5.9
South and Central America	2.8	2.2	-3.3	7.2	-9.0	5.1
Europe	0.6	0.1	-4.3	6.5	-11.0	4.8
Asia	2.1	1.3	-3.5	6.6	-10.8	5.4
Other regions <sup>3</sup>	4.2	3.9	-0.7	8.7	-7.1	7.4
	2.1	1.7	-1.5	6.0	-6.7	5.2

<sup>1</sup> Figures for 2020 and 2021 are projections.  
<sup>2</sup> Average of exports and imports.  
<sup>3</sup> Other regions comprise Africa, Middle East and Commonwealth of Independent States (CIS) including associate and former member States.

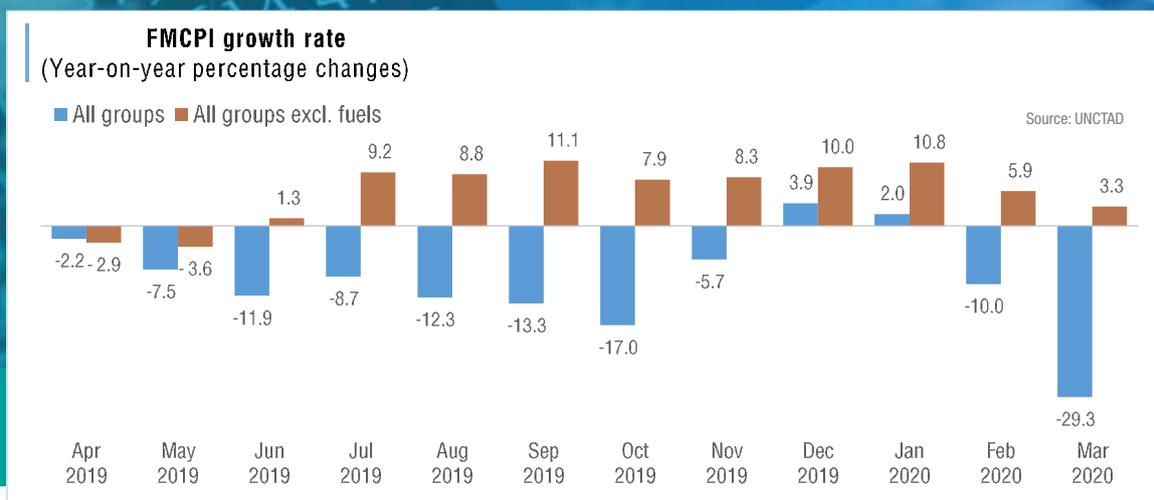
Source: WTO Secretariat for trade and consensus estimates for historical GDP. Projections for GDP based on scenarios simulated with WTO Global Trade Model.

ce phénomène va se poursuivre, ce qui fera baisser la valeur de ces produits et mettra sous pression les producteurs et les fabricants. L'indice des prix des produits de base sur le marché libre de la CNUCED (FMCPPI) a confirmé que les prix de ces produits ont baissé lourdement depuis décembre 2019, la chute des prix du carburant ayant été le principal facteur de cette forte baisse<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> [https://www.wto.org/french/news\\_f/pres20\\_f/pr855\\_f.htm](https://www.wto.org/french/news_f/pres20_f/pr855_f.htm)

<sup>8</sup> [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/meetingdocument/wcms\\_747936.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/meetingdocument/wcms_747936.pdf)

<sup>9</sup> [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gdsdsicpb2020d5\\_en.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/gdsdsicpb2020d5_en.pdf) [uniquement disponible en anglais].



Dans un même temps, les mesures de restriction imposées ont mis sous forte pression le secteur du fret, qui a dû faire face à la fois à un recul de la demande des consommateurs et à une diminution de sa capacité à exécuter les commandes reçues, ce qui n'a pas manqué de se répercuter sur le prix du transport des marchandises. Comme l'a souligné la Banque mondiale dans son rapport spécial consacré aux répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les marchés des produits de base : « Certaines mesures de restriction ont eu pour effet de creuser le fossé entre les prix pour les consommateurs et ceux payés aux producteurs de matières premières, ou entre les prix à l'exportation et à l'importation pour ces produits. Par exemple, la désorganisation des chaînes d'approvisionnement alimentaire peut susciter des inquiétudes pour la sécurité alimentaire, inquiétudes qui peuvent alors pousser les consommateurs à constituer des stocks des produits qui risqueraient de manquer. Un tel scénario pourrait conduire à une augmentation des prix pour les consommateurs alors que, dans un même temps, les récoltes massives résultant de l'augmentation de la demande, de céréales par exemple, pourraient aboutir à une baisse des prix payés aux producteurs. De même, pour les métaux, la fermeture des raffineries pourrait créer un fossé entre les prix des métaux affinis et ceux des minerais. »<sup>10</sup>

La baisse de la demande de matières premières, combinée aux difficultés rencontrées pour livrer certains produits essentiels

en raison des mesures de restriction imposées par les pays, se répercute inévitablement sur l'offre de ces marchandises, les entreprises concernées se retrouvant confrontées à un manque de liquidités du fait de cette situation, et par la suite acculées par la pression lorsqu'elles sont amenées à payer leurs factures et à assumer leurs frais de fonctionnement. Les chaînes de valeur mondiales sont actuellement en train de souffrir de cette situation, et elles sont confrontées au risque élevé de voir une ou plusieurs entreprises qui en font partie faire faillite alors que celles-ci ne pourront pas être remplacées en temps voulu par d'autres entreprises. Plus une chaîne de valeur est complexe, plus la situation qui prévaut actuellement devient difficile. Ceci est particulièrement vrai pour les entreprises de fabrication d'équipement électronique et pour les constructeurs d'automobiles. Cette pression qui pèse sur les chaînes de valeur mondiales, et sur l'ensemble de l'économie mondiale, pourrait encore s'intensifier en cas de mise en œuvre de mesures protectionnistes, si les dirigeants de certains États devaient décider de protéger leurs marchés nationaux contre la concurrence. La propagation de la pandémie pourrait également avoir de très graves répercussions sur le processus de mondialisation, en risquant d'offrir à ses détracteurs de plus grandes raisons encore de douter des avantages qu'il peut apporter dans les domaines de la sécurité et de la sûreté nationales.

10 <http://pubdocs.worldbank.org/en/558261587395154178/CMO-April-2020-Special-Focus-1.pdf> [uniquement disponible en anglais, traduction en français tirée en partie de <https://www.banquemonde.org/fr/news/feature/2020/04/23/coronavirus-shakes-commodity-markets>].

Il est indéniable que le secteur des activités de fabrication a été durement touché par la crise. L'OIT épingle également le commerce de gros et de détail comme secteur durement touché par la crise, ainsi que le transport, l'entreposage et la communication comme secteurs sur lesquels les effets de celle-ci sont moyennement élevés<sup>11</sup>. S'agissant du secteur du transport, l'OACI relève que le transport de fret par voie aérienne a enregistré une baisse d'activité de 19% en mars 2020, cette baisse ayant pu être limitée grâce à l'augmentation de la demande de transport de fournitures médicales. Pour le seul mois de mars, la perte de recettes enregistrée par les transporteurs aériens devrait se chiffrer à 28 milliards de dollars des États-Unis, tandis que pour les aéroports et les prestataires de services de navigation aérienne, cette perte se chiffre à environ 8 milliards et 824 millions de dollars des États-Unis, respectivement<sup>12</sup>. Plus généralement, le Forum international

des transports estime qu'à la fin de l'année 2020, le secteur du transport international de marchandises sera confronté à une baisse d'activité pouvant aller jusqu'à 36 %<sup>13</sup>. L'Union postale universelle (UPU) a quant à elle fait observer que même si, à l'échelon national, on a constaté une forte augmentation des livraisons et des ventes en ligne, les chaînes logistiques postales internationales ont été mises sous forte pression du fait que les échanges transfrontaliers ont diminué de 21 % entre le 23 janvier 2020 et le 14 mai 2020, par rapport à la même période l'année précédente<sup>14</sup>. L'UPU précise également que les délais de dédouanement se sont allongés en raison des contrôles supplémentaires que les douaniers ont été contraints d'effectuer, sur les envois tant à l'arrivée qu'au départ. Les chiffres illustrant l'allongement de ces délais sont repris dans le tableau ci-dessous :

Disruption in customs clearance procedures	
Supply chain element	Customs clearance time spread
Parcels outbound	From 1 to 71 hours
EMS outbound	From 1 to 29 hours
Parcels inbound	From 2 to 64 hours
EMS inbound	From 2 to 34 hours

Source: Integrated Quality Reporting System (IQRS).  
Notes: Based on average values of the time-stamps for events EMD and EME (EMSEVT).



11 [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_745964.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_745964.pdf)  
 12 [https://www.icao.int/sustainability/Documents/COVID-19/ICAO\\_Coronavirus\\_Econ\\_Impact.pdf](https://www.icao.int/sustainability/Documents/COVID-19/ICAO_Coronavirus_Econ_Impact.pdf) [uniquement disponible en anglais].  
 13 <https://www.itf-oecd.org/sites/default/files/global-freight-covid-19.pdf> [uniquement disponible en anglais].  
 14 [http://www.upu.int/uploads/tx\\_sbdownloader/theCovid19CrisisAndThePostalSectorEn.pdf](http://www.upu.int/uploads/tx_sbdownloader/theCovid19CrisisAndThePostalSectorEn.pdf) [uniquement disponible en anglais].

## RÉPONSE DE LA DOUANE

Les entreprises sont en difficulté, les chaînes logistiques mondiales sont désorganisées et on prévoit un allongement des procédures aux frontières en raison de contrôles supplémentaires, d'un manque de ressources humaines et de la confusion générale qui règne actuellement. L'UPU a déjà constaté que les procédures de dédouanement s'étaient allongées, et elle n'est certainement pas la seule organisation internationale à annoncer qu'il sera plus compliqué de faire circuler les marchandises d'une frontière à l'autre.

« Incertitude » est un mot souvent utilisé pour décrire la situation particulière actuelle. Cette situation particulière appelle la mise en œuvre de démarches et de stratégies particulières puisqu'à l'évidence, les administrations des douanes ne peuvent pas travailler comme elles le font habituellement. En tout état de cause, la douane a besoin de pouvoir compter sur un secteur privé solide et dynamique pour mener à bien sa mission et atteindre ses objectifs annuels.

La crise a clairement mis en évidence le besoin de prendre des mesures exceptionnelles destinées à faciliter les échanges légitimes de manière à ce que ces marchandises puissent continuer à circuler sans entrave et à ce que les entreprises puissent exercer leurs activités le mieux possible. Le document communiqué par le Groupe consultatif du secteur privé (GCSP) contient d'ailleurs bon nombre de suggestions concrètes et pertinentes allant dans ce sens, préconisant notamment des procédures de dédouanement accélérées pour les marchandises légitimes, la dispense de paiement de certains droits et taxes qui auraient été dus dans des circonstances normales et la prise de mesures destinées à permettre aux entreprises de maintenir un niveau de trésorerie indispensable à leur survie.

Un secteur privé solide et satisfait est une condition indispensable pour permettre à la douane d'être performante dans l'accomplissement de sa mission. Appliquer des conditions justes et équitables adaptées aux circonstances particulières actuelles permettra de consolider encore davantage le partenariat avec le secteur privé à l'avenir et de réduire le risque de voir certaines entreprises se livrer à des activités frauduleuses. En outre, à long terme, les pouvoirs publics tireront eux aussi parti de la bonne performance des administrations douanières.

La mise en œuvre de mesures de facilitation exceptionnelles devrait intervenir dès le moment où une crise est annoncée, afin de pouvoir limiter au mieux ses répercussions sur les entreprises et ses effets perturbateurs sur le fonctionnement des chaînes logistiques. Les administrations des douanes devraient prendre l'initiative de faire valoir leur point de vue auprès de leurs instances dirigeantes respectives, en commençant par travailler à l'élaboration d'une série de mesures adéquates à appliquer en temps de crise. Dans les mois à venir, les administrations des douanes auront également un rôle à jouer dans le cadre des discussions qui auront lieu au sein de leurs instances dirigeantes respectives sur l'opportunité du protectionnisme, en insistant auprès de celles-ci sur l'importance d'empêcher la montée d'un

tel courant, qui aurait des conséquences désastreuses pour les entreprises participant aux différentes chaînes de valeur mondiales. Les administrations des douanes auront l'occasion unique de montrer la voie à suivre en prenant la tête des efforts visant à assurer la continuité des activités et à sécuriser les flux des échanges commerciaux.

Il n'est jamais certain que les instances économiques puissent prévoir et gérer les conséquences d'une pandémie. Il est possible d'envisager théoriquement différents types de scénarios, sachant qu'ils ne seront pas applicables partout. C'est pourquoi, à l'échelon national, il est nécessaire d'avoir élaboré des plans concrets, pratiquement applicables, pour faire face à une récession profonde ou à une période de forte inflation ou de stagflation, ainsi qu'un plan similaire pour gérer une période de récession profonde suivie d'une période de forte inflation ou, pire, de stagflation, de manière à avoir prévu tous les scénarios les plus défavorables. À l'échelle mondiale, non seulement tous ces scénarios sont possibles, mais ils peuvent se produire simultanément, engendrant des conséquences différentes dans différentes régions économiques. Il est donc important que les administrations des douanes soient pleinement impliquées dans les discussions se déroulant à l'échelon tant national que régional en vue de préparer l'avenir proche.

Les administrations des douanes sont connues pour le rôle qu'elles jouent dans le domaine de la lutte contre la fraude et du recouvrement des recettes. Au sein de l'environnement généré par cette crise exceptionnelle, la douane se positionne comme un des acteurs clés chargés de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter les échanges et protéger les entreprises. Il s'agit assurément d'un domaine dans lequel il reste encore beaucoup de travail à faire. À cette fin, il est important que l'OMD fasse encore davantage la promotion du Recueil sur les OEA, du Guide sur la procédure d'agrément des OEA et des Directives aux fins de l'élaboration d'un ARM, et qu'elle s'emploie à fournir l'appui nécessaire pour assurer la bonne mise en œuvre de ces outils. Il pourrait également s'avérer pertinent de commencer à travailler à l'élaboration d'orientations concernant les aménagements envisageables dans la manière de travailler avec les OEA en temps de crise (par exemple des mesures extraordinaires en matière de facilitation et des procédures modernes en matière d'agrément, qui pourraient être exécutées en ligne).

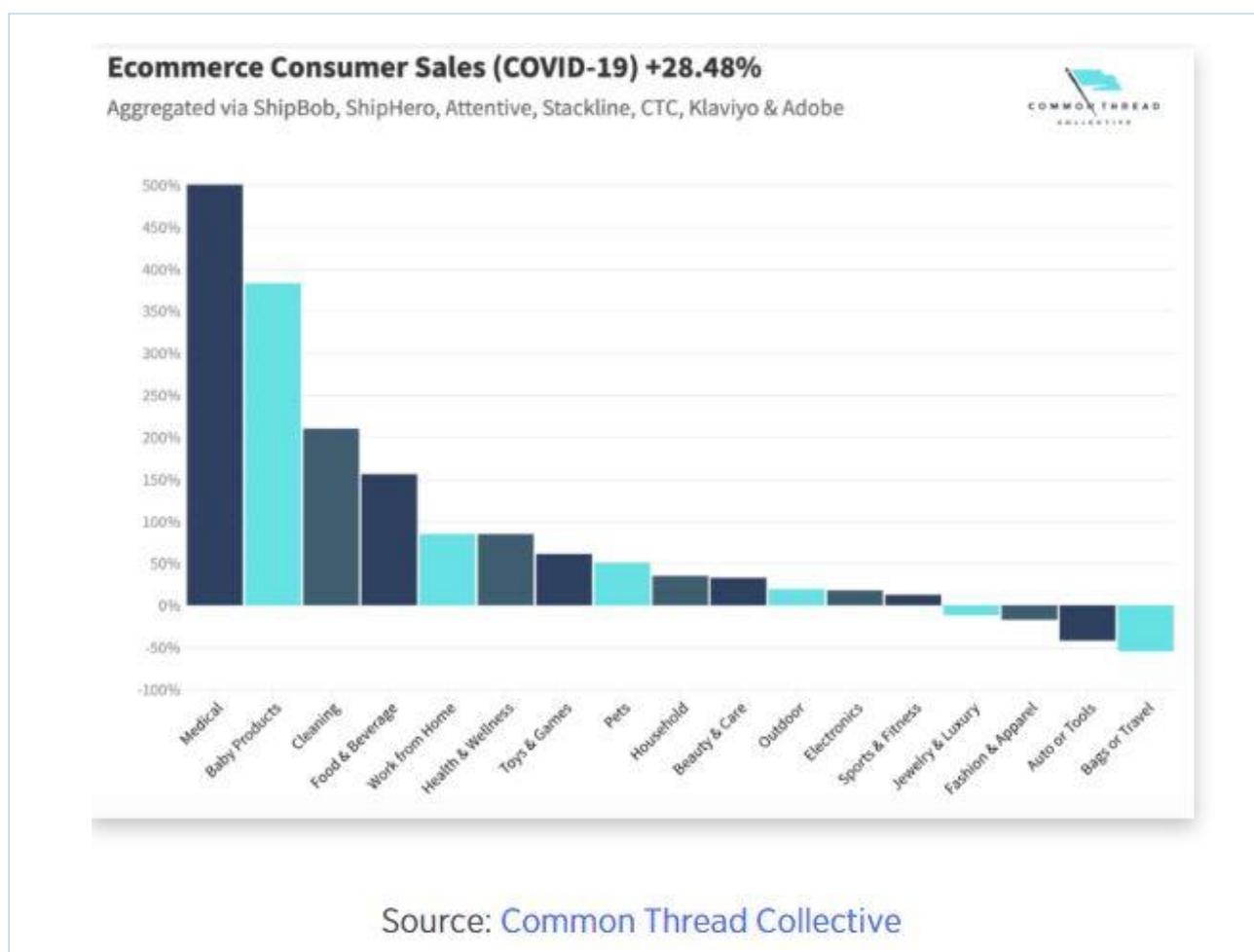
L'OMD a déjà pris certaines initiatives pour régler des questions essentielles en vue de faciliter les échanges et de protéger les entreprises en ces temps de crise, notamment en établissant le recensement des fournitures médicales et en y précisant leurs codes de désignation respectifs dans le SH pour en faciliter le classement et ainsi accélérer leur dédouanement, et en prenant les mesures adéquates pour garantir que les biens essentiels puissent continuer de circuler sans entrave. Ce sont des exemples de mesures simples que peuvent prendre les administrations douanières et qui peuvent considérablement améliorer la situation des acteurs du commerce. D'autres initiatives destinées à sécuriser les échanges et à assurer la continuité de l'activité des douanes en temps de crise devraient suivre.



## ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Les mesures de restriction imposées par les différents gouvernements pour contenir la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont, comme nous l'avons déjà relevé, entraîné une baisse du volume des échanges, mais elles ont également modifié les habitudes de consommation, ce qui a créé d'autres difficultés. Selon l'OIT, 94 pour cent des travailleurs dans le monde vivaient dans des pays où il existait des mesures de fermeture de lieux de travail sous une forme ou sous une autre<sup>15</sup>, mesures qui, dans la plupart des cas, s'assortissaient de mesures de confinement imposées à toute la population. Les personnes qui se sont retrouvées confinées dans leurs foyers se sont naturellement tournées vers le commerce en ligne, ce qui a entraîné une

multiplication des ventes d'entreprises à consommateurs (B2C) sur Internet et une augmentation des transactions d'entreprises à entreprises (B2B) de type commerce électronique. Certains produits ont été privilégiés par les consommateurs, en particulier les fournitures médicales, jugées nécessaires pour protéger leur santé, les articles ménagers et les produits alimentaires. En mai 2020, le Forum économique mondial a publié un article dans lequel il met en évidence ce changement survenu dans les habitudes de consommation, avec des consommateurs ayant marqué leur préférence pour certains produits spécifiques et ayant dans un même temps écarté des catégories entières de biens<sup>16</sup>.

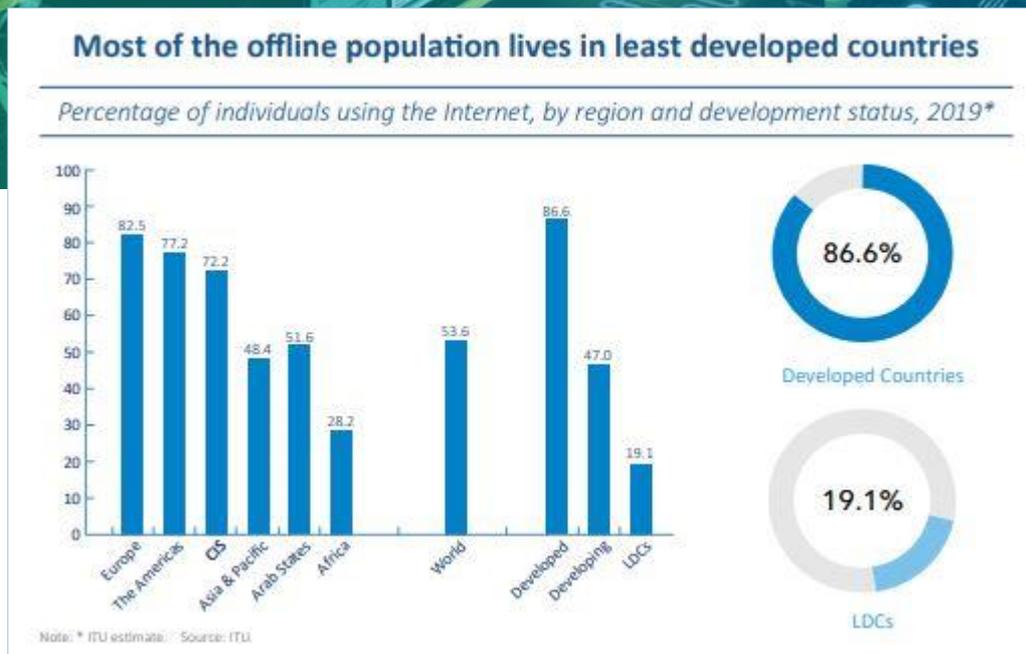


15 [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_745964.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_745964.pdf)

16 <https://www.weforum.org/agenda/2020/05/coronavirus-covid19-consumers-shopping-goods-economics-industry> [uniquement disponible en anglais].

Si l'on prend en compte le monde dans sa globalité, il faut considérer que les tendances relevées sur les marchés en ligne représentent seulement un pan de la situation générale. Il ressort des statistiques de l'Union internationale des télécommunications qu'en termes d'accès à l'Internet, les réalités sont différentes selon qu'il s'agisse de pays développés, de pays en développement ou de pays les moins avancés.

Les répercussions sur les échanges de type B2C ont été plus importantes dans les pays dont les populations dépendent fortement de l'économie informelle, où le commerce a plus sévèrement souffert des mesures de quarantaine et de confinement imposées puisqu'il dépend de l'interaction de personne à personne.



Cela signifie que la situation à laquelle on est confronté varie fortement en fonction du degré de développement du pays dans lequel on se trouve et, partant, les difficultés qui se présentent et les chances offertes ne sont pas les mêmes partout. Dans les pays en développement et les pays les moins avancés, en dépit des mesures de quarantaine et de confinement mises en place, les populations avaient toujours accès à une large gamme de produits par le canal du commerce informel.

Un des risques bien connus associés aux marchés en ligne et au commerce informel est qu'ils sont perméables aux produits contrefaits. Cette vulnérabilité est particulièrement préoccupante lorsque les produits concernés sont des

contrefaçons de fournitures médicales, qui peuvent être très nocives pour la santé humaine. Une crise telle que celle engendrée par la COVID-19 a donné lieu à une hausse exceptionnelle de la demande de produits médicaux spécifiques – tels que les gels désinfectants pour les mains et les masques de protection – qui, pour être sûrs et efficaces, doivent être conformes aux normes et réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité. La confusion générale qui règne en période de crise et le besoin urgent de se procurer ce type de produits sont deux facteurs qui, à l'évidence, maximisent les risques de voir des versions contrefaites de ceux-ci pénétrer les marchés.

Un autre aspect important de cette crise, tel qu'il a été fort judicieusement mis en évidence par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), réside dans les difficultés qu'elle génère en termes de lutte contre les activités criminelles comme le trafic de stupéfiants. L'ONUDDC a fait observer que les réseaux qui se livrent à du trafic de stupéfiants doivent passer dans une très large partie par les canaux du commerce licite pour pouvoir maquiller leurs activités et doivent pouvoir compter sur des personnes intermédiaires capables de distribuer leurs drogues aux consommateurs. Or les mesures mises en œuvre par les différents gouvernements pour contenir la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont inévitablement contrarié tous les pans du commerce illicite de drogues, de la production à la consommation en passant par l'acheminement et la distribution<sup>17</sup>. Il s'agit d'une réalité qu'il convient impérativement de prendre en compte, sachant que le trafic de stupéfiants n'a à l'évidence pas cessé durant la crise – les trafiquants s'étant certainement rabattus sur des canaux et des itinéraires de rechange – et qu'il faut donc s'attendre

à ce que les marchandises aient été stockées quelque part. Il sera donc crucial de se montrer particulièrement attentif aux activités de trafic de drogues une fois que les mouvements transfrontaliers auront été totalement rétablis et que les trafiquants chercheront à écouler leurs stocks de marchandises. Par ailleurs, au vu du nombre alarmant de personnes qui auront sombré dans la pauvreté extrême en conséquence de la crise engendrée par la COVID-19, il faut s'attendre à voir le nombre d'activités criminelles se multiplier, dès lors que ces personnes, du fait de leur état, seront devenues plus vulnérables et risqueraient plus facilement de succomber à la tentation du crime organisé et à sa promesse d'argent facile. La Banque mondiale a publié des estimations des effets de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté en précisant que : « Selon le scénario de base, nous estimons que la pandémie de COVID-19 fera basculer 71 millions de personnes dans l'extrême pauvreté (sous le seuil international de 1,90 dollar par jour). Avec le scénario pessimiste, ce chiffre s'élèverait à 100 millions de personnes. »<sup>18</sup>

## RÉPONSE DE LA DOUANE

Les organisations criminelles sont très flexibles. Cela signifie qu'elles voient dans la confusion provoquée par une crise internationale comme celle engendrée par la COVID-19 l'occasion unique de pénétrer de nouveaux marchés et d'y réaliser des profits, sans se préoccuper des menaces que leurs activités représentent pour la santé des personnes et la sécurité des sociétés.

Les administrations des douanes doivent s'employer à empêcher tous produits illégaux de pénétrer les marchés. Cette mission ne saurait être menée à bien en travaillant de manière isolée, mais en s'appuyant sur l'expertise de tous les autres organismes de contrôle aux frontières. La crise engendrée par la COVID-19 a montré que la gestion coordonnée des frontières est possible, qu'elle s'avère être efficace, et qu'elle peut être encore davantage institutionnalisée à l'échelon tant international que national. Dans ce contexte, il apparaît également pertinent de s'atteler à actualiser le Cadre de normes SAFE et de veiller à ce qu'il soit dûment mis en œuvre.

La multiplication des échanges de type commerce électronique commande de s'employer à faire mettre en œuvre le plus rapidement possible le Cadre de normes de l'OMD dans ce domaine. En effet, le nombre de transactions de ce type continue d'augmenter, en dépit de la crise, et les douanes se doivent donc de mettre en place les procédures adéquates pour permettre aux marchandises légitimes d'être acheminées à temps d'un pays à l'autre, tout en se dotant des moyens nécessaires pour pouvoir détecter et saisir les envois illicites. Pendant la crise, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) comptaient sur les canaux du commerce en ligne pour la fourniture du matériel professionnel nécessaire, et il est dès lors important que les douanes s'emploient à faciliter ce mode de commerce.

En ce qui concerne l'économie informelle, des efforts sont attendus de la part des différents pouvoirs publics nationaux pour mieux l'entourer, et il est nécessaire que les douanes soient pleinement impliquées dans de telles initiatives. Au niveau de l'OMD, la question du commerce informel a déjà été prise en compte, celle-ci ayant fait l'objet de plusieurs documents

de recherche et d'une conférence qui lui était dédiée, en 2013. En 2015, l'OMD a publié un Guide de bonnes pratiques, qui contient des études de cas portant sur le commerce informel. Au vu de l'importance que revêt l'économie informelle pour les pays en développement membres de l'OMD, et des défis qu'elle pose – tout particulièrement en termes de santé publique et de lutte contre les activités frauduleuses, comme cela s'est manifesté pendant la crise – davantage pourrait être fait pour améliorer la gestion de ce type de commerce. Les administrations des douanes pourraient par exemple travailler à l'élaboration d'outils destinés à aider les autorités et les acteurs concernés à parvenir à une gestion plus harmonisée du commerce informel à l'échelon national. Une telle harmonisation pourrait ensuite permettre de définir des stratégies de réponse communes en cas de crise, prenant en compte les intérêts de l'économie formelle et de l'économie informelle, de manière à ce que les solutions mises en œuvre puissent également limiter, dans la meilleure mesure du possible, les répercussions de la crise sur l'économie informelle.

S'agissant des questions en lien avec le trafic de produits illégaux et nocifs tels que les drogues, il faut s'attendre à ce que les activités criminelles dans ce domaine reprennent complètement dès que les marchandises recommenceront à circuler à un rythme normal. Les administrations des douanes devront alors faire preuve de la plus grande attention pour déterminer si les conséquences de la crise n'ont pas amené les trafiquants à modifier leurs itinéraires traditionnels et à utiliser d'autres moyens de transport pour acheminer leurs marchandises. La COVID-19 peut en effet avoir en partie dévié certains des flux bien connus de stupéfiants en forçant les trafiquants à trouver de nouveaux modes d'acheminement. Les produits non vendus pendant la crise pourraient réapparaître un jour ou l'autre, ce qui mettrait les sociétés en danger et les administrations des douanes sous forte pression. Pour contrer ce scénario susceptible de se produire en conséquence de la crise engendrée par la COVID-19, il pourrait être envisagé de multiplier les activités entreprises dans le cadre de programmes ayant montré leur efficacité, comme le Programme de contrôle des conteneurs, et de conduire des opérations de terrain conjointes avec d'autres organismes internationaux compétents.

17 <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/covid/Covid-19-and-drug-supply-chain-Mai2020.pdf> [uniquement disponible en anglais].

18 <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/actualisation-estimations-impact-de-la-pandemie-covid-19-sur-la-pauvrete-dans-le-monde>

## LE BESOIN URGENT DE NUMÉRISATION À DE NOMBREUX NIVEAUX

La crise engendrée par l'épidémie de COVID-19 a fait apparaître certaines vulnérabilités au sein de plusieurs organisations et entreprises en conséquence d'un recours trop peu fréquent aux technologies de l'information à différents niveaux de fonctionnement. Dans les pays où les mesures de confinement imposées ont été particulièrement strictes, les membres des différentes professions s'en sont totalement remis aux technologies informatiques pour communiquer et continuer à exercer leurs tâches quotidiennes. Il s'avère que le niveau de préparation à un tel scénario n'était pas égal partout dans le monde, pour diverses raisons.

Il est rapidement devenu une évidence que les réseaux de télécommunication étaient incontournables pour pouvoir surmonter les obstacles rencontrés du fait de la distanciation physique imposée pour contenir la propagation du virus. Étant donné que des scénarios similaires peuvent très bien se produire à l'avenir, il est indispensable de s'atteler dès à présent à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour fournir aux membres du personnel les outils informatiques adéquats pour leur permettre d'exercer leurs tâches à distance.

L'ONU DC a illustré ce problème en prenant l'exemple spécifique de la lutte contre le blanchiment d'argent et en déclarant à ce sujet : « En raison de la distanciation sociale due au COVID-19, certains responsables des forces de sécurité dans le monde signalent que l'accès aux systèmes de renseignements sécurisés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent a été perturbé. Cela a réduit les capacités à poursuivre les affaires de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. »<sup>19</sup> L'incapacité à effectuer des tâches indispensables peut avoir des conséquences désastreuses, qui vont bien au-delà des situations d'inconfort causées par les mesures de confinement. Les activités en lien avec la sûreté et la sécurité nationales ne peuvent tout simplement pas être interrompues, et il ne s'agit que d'un exemple, parmi tant d'autres, d'activités dont il faut impérativement garantir la continuité en tout temps.

La mise en place des capacités nécessaires pour garantir la continuité des activités d'un pays, en particulier les activités les plus vitales, constitue une priorité à laquelle il convient de s'atteler pour pouvoir être correctement préparé à affronter l'avenir. La situation concernant la capacité technologique et la fiabilité des réseaux informatiques n'est à l'évidence pas la même partout dans le monde. Toutefois, en s'attaquant dès aujourd'hui à ces questions, nous nous donnons plus de chances d'être capables d'atténuer les risques qui pèseront demain sur la planète.

Si l'on prend ce qui précède en considération, il y a également lieu d'accorder une priorité essentielle à la cybersécurité. Les mesures mises en œuvre pour contenir la propagation de l'épidémie de COVID-19 ont conduit à une multiplication du nombre d'utilisateurs d'Internet, qui sont ainsi venus élargir le vivier de victimes potentielles de cybercriminels. Dans des

rapports qu'ils ont publiés, tant l'ONU DC<sup>20</sup> qu'EUROPOL<sup>21</sup> ont procédé à une analyse pertinente des risques et des possibles conséquences de la cybercriminalité. La cybercriminalité n'a pas été considérée comme une des questions prioritaires à traiter par les différents gouvernements pendant la période où le virus se propageait. Pendant cette période, la priorité était, bien logiquement, de protéger la santé des personnes. Il n'empêche qu'à certains moments, il est fort probable qu'on dénombrait bien plus de citoyens au sein de la bulle d'Internet que dans les rues vides de nos villes principales. Cet espace Web relativement peu contrôlé constituait donc un terrain de prédilection pour les criminels et les trafiquants.

Les cadres, employés et agents des différentes entreprises et organisations étaient peut-être en train de s'échanger des données confidentielles depuis leurs domiciles respectifs pendant les jours de télétravail, alors qu'ils avaient accès et étaient exposés à des sites Web non sécurisés ou dangereux qui auraient normalement été bloqués sur leurs lieux de travail. La sécurité des données, y compris des données confidentielles, a donc été gravement menacée pendant des mois. À l'ère de l'informatique, les données sont assurément le nouvel « or » ; elles ont une valeur monétaire considérable et peuvent parfois servir à menacer, non seulement des personnes mais également des instances gouvernementales ou d'autres organisations, pour leur extorquer de l'argent. Dans un monde qui se dirige progressivement vers la dématérialisation généralisée des documents, la protection des données et la lutte contre la cybercriminalité doivent devenir une haute priorité. Cette menace posée par la cybercriminalité avait déjà été évoquée dans l'édition 2019 de l'Étude sur l'environnement douanier, et force est de constater que la crise engendrée par la COVID-19 n'a fait que la rendre encore plus flagrante.



19 [https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/FR\\_-\\_UNODC\\_-\\_MONEY\\_LAUNDERING\\_AND\\_COVID19\\_-\\_Profit\\_and\\_Loss\\_v1.1.1.pdf](https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/FR_-_UNODC_-_MONEY_LAUNDERING_AND_COVID19_-_Profit_and_Loss_v1.1.1.pdf)

20 [https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/FR\\_-\\_UNODC\\_-\\_CYBERCRIME\\_AND\\_COVID19\\_-\\_Risks\\_and\\_Responses\\_v1.pdf](https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/FR_-_UNODC_-_CYBERCRIME_AND_COVID19_-_Risks_and_Responses_v1.pdf)

21 [https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/catching\\_the\\_virus\\_cybercrime\\_disinformation\\_and\\_the\\_covid-19\\_pandemic\\_0.pdf](https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/catching_the_virus_cybercrime_disinformation_and_the_covid-19_pandemic_0.pdf)



## RÉPONSE DE LA DOUANE

La numérisation des activités des administrations douanières est devenue un sujet de discussion incontournable ces dernières années. Dans la pratique, en revanche, les progrès réalisés à cette fin auraient pu être plus importants. La crise engendrée par l'épidémie de COVID-19 a fait apparaître des failles dans l'état de préparation des administrations douanières à travailler dans un environnement numérique, et il s'agit là d'un défi considérable auquel il convient de s'attaquer urgemment dans un avenir proche.

L'OMD a en partie fermé son siège en raison de la COVID-19 et a vivement recommandé aux membres de son personnel de travailler depuis leurs domiciles respectifs, en leur fournissant les outils informatiques nécessaires pour pouvoir faire du télétravail. De nouvelles modalités pour l'organisation de réunions ont été testées : par le biais de consultations par courriels sur la base de documents ou dans le cadre de réunions en ligne sur une plateforme de communication dédiée à cet effet. Grâce à toutes ces solutions de rechange, les organes et autorités concernés ont pu continuer à prendre les décisions voulues, et l'Organisation dans son ensemble a pu continuer à fonctionner. Ces solutions ont également permis la participation aux débats de certains Membres parfois empêchés de se rendre au siège de l'OMD en raison de contraintes budgétaires. Une autre initiative a été lancée, visant à évaluer l'état de préparation des Membres à se voir dispenser à distance des activités de renforcement des capacités et, le cas échéant, à leur fournir l'assistance nécessaire à cette fin.

Ces exemples spécifiques de solutions de rechange trouvées témoignent d'une évolution des mentalités, que les réalités d'aujourd'hui rendent nécessaire, à l'échelon tant de l'OMD que de chaque administration douanière. Le recours à la technologie est en effet devenu une nécessité, non seulement pour surmonter certains défis connus mais également pour faire face à des impondérables comme la situation ayant résulté des mesures de distanciation physique ayant dû être mises en œuvre pour lutter contre la COVID-19. Toute administration des douanes qui se veut moderne devrait passer à une infrastructure électronique dans le domaine du dédouanement des marchandises, du guichet unique, de l'inspection non-intrusive et de la gestion des risques fondée sur l'analyse des données, entre autres.

C'est un fait reconnu que les réalités nationales en matière de numérique varient d'un pays à l'autre, les administrations des douanes n'étant donc pas toutes confrontées à la même situation. Le Secrétariat de l'OMD devrait néanmoins fixer des objectifs communs à atteindre dans le domaine des TI afin de guider les administrations membres dans la réalisation de leurs objectifs de modernisation. C'est dans cette optique que l'OMD a tenu à assurer à distance la dispense d'activités de renforcement des capacités, de manière à ce que les administrations membres puissent continuer de bénéficier du plein soutien du Secrétariat dans leurs efforts visant à se doter de l'infrastructure TI adéquate. Par ailleurs, un cadre spécifique sera mis en place pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'analyse des données, initiative qui devrait être primordiale pour appuyer le travail accompli dans le cadre du projet BACUDA (pour « Band of CUstoms Data Analysts » : Groupe d'analystes des données douanières) – un projet de recherche collaborative réunissant des experts douaniers spécialisés en gestion des risques, en statistiques et en systèmes TI ainsi que des économistes et scientifiques des données, qui travaillent à l'élaboration d'algorithmes de pointe et directement utilisables devant servir à analyser des données sur les importations afin de détecter des cas de fraude et de sous-évaluation. L'objectif poursuivi à travers cette initiative est d'encourager les Membres à recourir encore davantage à l'analyse des données à des fins de gestion des risques. Le projet BACUDA sera poursuivi en soutien des efforts déployés par les administrations douanières pour s'engager plus avant dans la voie du numérique. Pour lutter contre le trafic de fournitures médicales contrefaites et de faux médicaments observé pendant la crise, le Secrétariat de l'OMD a créé un groupe fermé d'utilisateurs dédié aux droits de propriété intellectuelle (DPI) sur la plateforme CENcomm, dans le souci d'offrir un canal idoine pour l'échange de données sur les cas de fraude concernant ces produits spécifiques. Il s'agit d'un exemple concret d'utilisation pertinente des applications du CEN, qui pourrait être élargie à d'autres types de produits, de manière à encore mieux préparer les Membres aux réalités de demain. Il convient également de plaider pour une utilisation plus large encore du Modèle de données de l'OMD, qui devrait devenir la norme pour un nombre toujours plus important d'administrations douanières, en tant que source de référence centralisée permettant d'aboutir à une définition et un traitement communs des données.

S'agissant de la cybercriminalité, finalement, il est à relever que les douanes ont principalement connaissance de ce phénomène à travers les activités illicites se déroulant sur les réseaux clandestins en ligne, le « Dark Web ». Certaines administrations des douanes ont déjà mis en place des équipes spécialisées, en coordination avec les services de police compétents, pour lutter contre ces comportements criminels spécifiques, rendus aisés en raison de l'anonymat que le Dark Web assure à leurs auteurs. Il est indéniable que ce type de criminalité est en vogue et ne cessera de se développer. Les administrations des douanes doivent se préparer à lutter contre celle-ci, d'autant plus que de par leur position, la contribution qu'elles apporteront à cette lutte peut réellement s'avérer déterminante. L'ONUDD dispose en son sein d'effectifs spécialisés en matière de cybercriminalité, sur lesquels il peut s'appuyer. Il s'agit là d'un exemple que pourrait suivre l'OMD, pour compléter utilement les autres activités mises en œuvre en vue de renforcer la sensibilisation à l'égard de la pertinence de la lutte contre la cybercriminalité.

## ÉTABLIR LE CADRE LÉGAL APPROPRIÉ DES SITUATIONS DE CRISE

La présente section de l'Étude sur l'environnement douanier vient compléter l'examen des questions déjà abordées dans les sections précédentes, en y apportant un regard juridique. La crise engendrée par l'épidémie de COVID-19 a montré que l'adoption d'une démarche coordonnée et harmonisée constituait la meilleure stratégie pour obtenir des résultats concrets. Il existe toutefois un certain nombre de règles, dont certaines juridiquement contraignantes, qui pourraient être adoptées pour entourer cette stratégie globale et qui, si elles étaient dûment mises en œuvre, assureraient sa cohérence et sa légitimité.

En outre, la crise a clairement mis en évidence le besoin de disposer d'un cadre légal arrêté d'un accord commun et prêt à être mis en œuvre pour assurer une transition sans heurt entre une société fonctionnant en temps normal et une société devant fonctionner alors qu'elle est confrontée à une situation de crise. Les principaux risques qui pèsent sur la planète et menacent l'humanité sont connus et prévisibles dans une certaine mesure. Les organisations internationales pourraient dès lors conjuguer leurs efforts en vue d'élaborer différents

ensembles de solutions et stratégies adaptées auxquels on pourrait avoir recours pour faire face à certaines situations particulières. À l'échelon national, les différentes autorités publiques pourraient également coopérer à l'élaboration de cadres stratégiques communs adaptés pour faire face à ce type de situations de crise, et qui tiendraient dûment compte des différentes spécificités locales.

En réaction à la crise, et dans le souci de limiter les risques encourus par les citoyens, les gouvernements ont été amenés à créer un ensemble de nouvelles règles et mesures applicables provisoirement. Pour faire appliquer dûment ces nouvelles règles et mesures, les différentes instances gouvernementales vont avoir besoin de former adéquatement leur personnel. Cette réaction se justifie à l'aune des circonstances exceptionnelles qui prévalent et qui commandent d'empêcher le virus de se propager davantage. Toutefois, il eût été plus judicieux encore de se montrer davantage proactif que réactif, en préparant et en discutant au préalable de ces règles et mesures, avant de se retrouver confronté à la résurgence d'une menace mondiale.

### RÉPONSE DE LA DOUANE

L'établissement d'un cadre légal est essentiel pour conférer la légitimité et la sécurité juridique voulues aux règles et mesures prises dans le souci de réagir à des situations d'urgence spécifiques que l'on peut prévoir. Pour ce faire, il y a lieu d'adopter des démarches tant gouvernementales à l'échelle nationale qu'inter-gouvernementales à l'échelle mondiale, dans le cadre desquelles la douane aura un rôle important à jouer.

Dans la présente Étude sur l'environnement douanier, nous avons examiné la crise actuelle sous différents angles, en suggérant des domaines dans lesquels la performance de la douane pourrait être améliorée en vue de plus facilement prévoir et gérer l'avenir. Un des enseignements à tirer de la crise est la confirmation de l'importance du rôle de la douane pour assurer la bonne gestion des flux de marchandises et la protection des sociétés, entre autres. Tout au long de la crise, les administrations des douanes ont continué d'exercer leurs missions, en dépit du danger que courraient leurs effectifs face à la propagation du virus.

Pendant la crise, le niveau d'activités de la douane n'a pas baissé. Cela est à attribuer non seulement au courage des douaniers de terrain présents aux frontières mais également au fait que les douanes font partie des organismes publics essentiels d'un pays, qui ne peuvent se permettre de cesser d'exercer leur mission. À ce titre, les administrations des douanes sont on ne peut mieux placées pour, appuyées par d'autres services de contrôle aux frontières, insister auprès de leurs instances gouvernementales respectives sur la nécessité d'élaborer des outils et mécanismes de base permettant d'atténuer les effets de crises de ce type à l'avenir et de maintenir en vie le secteur de l'économie.

Le travail accompli par l'OMD pendant la crise, et ayant abouti à la publication d'outils, d'instruments et de déclarations élaborés en commun avec d'autres organisations partenaires, montre que la coopération est toujours possible, en tout temps, et qu'elle ne devrait pas se limiter à des situations d'urgence nécessitant des réponses immédiates. En tout état de cause, la situation actuelle devrait nous pousser à renforcer encore davantage la coopération entre les différentes organisations internationales, autorités publiques et autres parties prenantes concernées, tout spécialement en vue d'établir un ensemble de règles communes pouvant être appliquées automatiquement en cas de futures crises.

La crise actuelle ne devrait toutefois pas donner à penser qu'il faille nécessairement élaborer de nouveaux outils et instruments. Un travail considérable a déjà été réalisé dans le passé et a déjà abouti à l'établissement de cadres légaux, normes et conventions communs portant sur une large gamme de questions et domaines, afin de garantir la mise en œuvre de démarches coordonnées dans la façon de les traiter. En s'employant à mettre dûment en œuvre tous ces outils et instruments de l'OMD, les administrations des douanes deviendraient des exemples à suivre en matière d'adoption de démarches harmonisées, et il incombe donc au Secrétariat de l'OMD d'inscrire le suivi de cette mise en œuvre au rang de ses hautes priorités. Une telle stratégie permettra tout spécialement de garantir l'adoption de démarches identiques dans le traitement des marchandises, dans le cadre

des procédures de gestion des risques et dans les efforts déployés en vue d'assurer l'interopérabilité entre les systèmes informatiques. L'OMD et ses Membres pourraient ainsi jouer un rôle moteur dans la promotion de cette stratégie d'harmonisation, à l'échelon tant international que national, ce qui placerait les administrations douanières en position idéale pour faire entendre clairement leur voix dans le cadre de futures consultations avec d'autres organisations internationales et instances gouvernementales sur les mécanismes communs à adopter pour faire face à une crise.

Un des pans de la mission confiée au Groupe de travail sur la mesure de la performance, nouvellement créé, consiste justement à mettre au point un mécanisme permettant de suivre et d'évaluer l'état de mise en œuvre des différents outils et instruments de l'OMD par les différents Membres. Il s'agit d'un travail qui revêt une importance capitale pour assurer la pérennisation de la mission de la douane. L'application des mesures de facilitation des échanges, par exemple, pourrait être rendue d'autant plus facile par la mise en œuvre efficace et harmonisée des dispositions de l'AFE de l'OMC et de la CKR de l'OMD. Quant à la sécurité aux frontières, elle pourrait être davantage renforcée en assurant la bonne application du Cadre de normes SAFE. La mise en œuvre de l'édition 2022 du Système harmonisé (SH 2022) constitue une autre haute priorité pour la douane, afin qu'elle puisse disposer d'un outil actualisé et pertinent pour gérer comme il se doit les flux de marchandises. L'OMD et les différentes administrations des douanes doivent se montrer proactives et sensibiliser les différentes autorités publiques à l'égard de la pertinence de ces outils et instruments, en les convainquant des avantages qu'elles peuvent en tirer dans l'exercice de leurs responsabilités, non seulement en temps normal mais également en situation de crise. La coopération à l'échelon international s'en trouverait facilitée, et la douane s'assurerait que son point de vue soit bien reflété dans les futurs outils internationaux élaborés. L'élaboration d'outils ou instruments traitant de questions transversales sera assurément un exercice mené sous l'impulsion et la direction d'organisations pouvant déjà se prévaloir de plusieurs réalisations fructueuses dans le domaine de la mise en œuvre de démarches harmonisées. C'est le moment ou jamais, pour les administrations des douanes, d'atteindre l'excellence dans ce domaine et de donner l'exemple au monde entier.

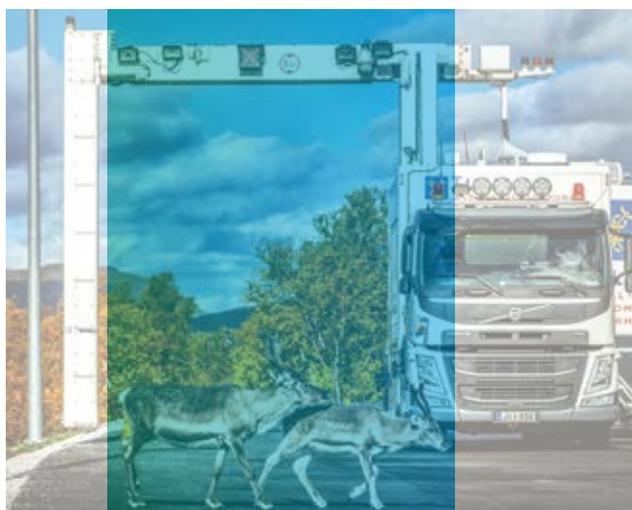
La crise a montré que la coopération inter-services est une condition préalable pour élaborer et apporter une réponse efficace à toutes difficultés rencontrées sur le plan national. Les Membres sont dès lors vivement encouragés à utiliser tous les outils mis à leur disposition et dont la finalité est de renforcer les liens et relations entre les douanes et les autres organismes publics tels que les cellules de renseignement financier (CRF), les services de police et les administrations fiscales. Le Secrétariat de l'OMD fournira tout l'appui nécessaire pour permettre aux Membres de disposer de la formation adéquate pour être préparés à faire face aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis nationaux découlant de la situation de l'après-COVID. Il est dès lors important que les Membres informent clairement le Secrétariat de tous leurs besoins fondamentaux, en termes de renforcement des capacités, pour parvenir à cet objectif.

## VERS LA CRÉATION D'UN AVENIR PLUS DURABLE POUR LA PLANÈTE ?

La crise engendrée par l'épidémie de COVID-19 a eu des répercussions sur tous les secteurs de nos sociétés, en mettant en danger tant les citoyens que les entreprises. Les perturbations provoquées par celle-ci sur les activités humaines ont eu des effets désastreux sur l'économie. Si l'on s'interroge à présent sur les origines de la crise, d'aucuns s'accordent pour dire que le nouveau coronavirus a probablement été initialement transmis à l'homme par un animal.

L'animal en question est malheureusement bien connu des organismes de contrôle aux frontières. Comme l'a déclaré l'ONU DC : « La COVID-19 est très vraisemblablement liée à un agent zoonotique présent chez les chauves-souris qui s'est transmis à l'homme, probablement par un intermédiaire, qui a pu être le pangolin, le mammifère le plus illégalement chassé au monde à des fins de trafic. »<sup>22</sup> Si cette thèse devait être scientifiquement prouvée, elle ne viendrait que confirmer un peu plus les menaces que font peser le trafic d'espèces sauvages et la criminalité environnementale sur l'humanité dans son ensemble.

La forte possibilité qu'il s'agisse d'un nouveau cas de zoonose doit nous amener à nous interroger sur la manière dont nous vivons actuellement. Les dommages provoqués par les êtres humains sur la nature n'ont pas que des effets localisés. Le monde entier fonctionne sur la base de cycles dans lesquels les espèces de la flore et de la faune ont un rôle à jouer. Or certaines de ces espèces, que l'on trouve seulement dans certaines régions de la planète, ont des fonctions spécifiques qui ne peuvent être reproduites ailleurs.



Au fil du temps, le monde est devenu de plus en plus petit pour les hommes, tout d'abord grâce aux progrès réalisés dans le domaine des transports, et ensuite en raison de la croissance rapide de la population humaine. Tout comme les animaux, les hommes peuvent et doivent agir pour protéger leur environnement. Il est à espérer que le lien de cause à effet établi entre le trafic d'espèces sauvages et la pandémie de COVID-19 donnera lieu à un mouvement positif poussant à plus de réglementations en matière de protection de l'environnement et à un renforcement de la lutte contre la criminalité environnementale.

Par ailleurs, si on examine les liens de corrélation entre la pandémie et le commerce, vu d'un point de vue plus général, on constate que cette pandémie a mis en évidence le besoin de mieux sécuriser les flux de marchandises et de mieux protéger les personnes présentes aux frontières et en charge de leur gestion, si l'on veut renforcer la résilience et garantir la durabilité des chaînes logistiques. Les procédures de gestion des frontières qu'il y aura lieu d'adopter à l'avenir ne sauraient contribuer efficacement à limiter les répercussions d'une nouvelle crise si on n'adapte pas également comme il convient les contrôles à effectuer, de façon à ce qu'ils garantissent à la fois la sécurité des personnes et l'application de procédures idoines en matière de gestion des risques. La durabilité de nos économies est également tributaire de notre capacité à limiter au maximum les répercussions d'une crise sur les personnes de terrain travaillant dans les zones frontalières, en faisant en sorte qu'elles soient le moins exposées possible aux dangers se présentant, et en leur offrant l'environnement adéquat pour leur permettre de continuer d'exercer en sécurité leurs missions en faveur de la facilitation des échanges, du recouvrement des recettes et de la protection de la société.

Pour finir sur une note plus positive, il y a lieu de relever que la limitation des activités humaines imposée au cours de la crise a eu certains effets surprenants partout dans le monde. Une des histoires les plus touchantes à ranger du côté des agréables surprises des mesures de restriction imposées est celle arrivée aux habitants du village de Jalandhar, situé dans l'État du Pendjab en Inde, qui, pour la première fois depuis 30 ans, ont pu apprécier la beauté des montagnes de l'Himalaya, éloignées de 200 km, en conséquence de l'amélioration de la qualité de l'air constatée entre le 16 et le 27 mars. Nul doute que nous devons retenir cette histoire positive et puiser en celle-ci une motivation supplémentaire pour nous employer à adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement à l'avenir.

22 [https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/Wildlife\\_trafficking\\_COVID\\_19\\_GPWLFC\\_public.pdf](https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/Wildlife_trafficking_COVID_19_GPWLFC_public.pdf) [traduction non officielle ; uniquement disponible en anglais].

## RÉPONSE DE LA DOUANE

Cela fait des années que l'OMD et ses Membres se sont engagés dans la lutte contre la criminalité environnementale. Le Programme sur l'environnement<sup>23</sup> est un des succès dont peut s'enorgueillir l'Organisation, en ce qu'il a permis de conduire plusieurs opérations de terrain conjointes ayant abouti à un nombre important d'arrestations et de saisies. En juin 2019, l'OMD et Interpol ont coordonné l'Opération Thunderball<sup>24</sup>, une opération internationale de lutte contre le trafic d'espèces sauvages qui a été menée dans 109 pays et qui a permis d'effectuer 1 828 saisies et de procéder à l'arrestation de 582 suspects. En septembre 2019, l'OMD a mené l'Opération Demeter V<sup>25</sup>, à laquelle 83 de ses Membres ont participé et qui a abouti à un nombre record de saisies de produits dangereux pour l'environnement tels que des déchets d'équipements électriques et électroniques, des déchets plastiques et de papiers ainsi que des piles usagées. Ces opérations de terrain se révèlent être particulièrement efficaces, en ce qu'elles permettent d'aboutir à un nombre important de résultats tangibles. Elles s'avèrent être également très pertinentes pour renforcer la coopération inter-services et améliorer l'expertise des effectifs douaniers qui y participent, dans les différents domaines ciblés par celles-ci. La crise engendrée par l'épidémie de COVID-19 devrait nous pousser à prendre encore davantage en compte l'utilité de telles opérations et à envisager d'en conduire un nombre plus important encore à l'avenir.

Le thème choisi par l'OMD pour l'année 2020 est : « La durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète ». Ce thème revêt une parfaite pertinence au regard du Programme sur l'environnement mentionné ci-dessus ainsi que de l'objectif visant à renforcer la résilience et à garantir la durabilité des chaînes logistiques, fixé pour corriger les carences mises en lumière par la crise engendrée par la COVID-19. En parallèle, l'OMD s'emploie également à sensibiliser ses Membres à l'égard de petites mesures qu'ils peuvent facilement prendre pour réduire leur empreinte sur l'environnement et adopter des comportements compatibles avec la préservation de celui-ci dans le cadre de leur travail quotidien. Les Membres ont notamment été invités à suivre l'exemple du Secrétariat de l'OMD qui, cette année, a distribué à chacun des membres de son personnel une bouteille recyclable et réutilisable, et a fait installer des distributeurs d'eau filtrée dans le bâtiment du siège de l'Organisation à Bruxelles, en lieu et place des fontaines à eau. Cette initiative est également destinée aux visiteurs, qui sont eux aussi invités à utiliser les distributeurs d'eau filtrée. Il s'agit de petits gestes mais qui peuvent faire toute la différence s'ils sont reproduits à une grande échelle.

La crise engendrée par la COVID-19 a également poussé le Secrétariat de l'OMD à améliorer son infrastructure informatique pour permettre la tenue de réunions en ligne et la dispense à distance d'activités de renforcement des capacités. Ce processus n'en n'est encore qu'au tout début mais, s'il est poursuivi avec succès, il pourrait permettre d'étendre la couverture et d'améliorer l'efficacité de la politique de renforcement des capacités de l'OMD à l'intention de ses Membres, en ajoutant la possibilité d'une assistance ou d'activités dispensées en ligne à celle des missions conduites sur place, dans les pays demandeurs. Cela permettrait non seulement de satisfaire un nombre important de demandes de Membres auxquelles l'OMD n'avait jusqu'à présent pas pu répondre, mais également de mieux préparer encore les missions sur place.

Les efforts déployés pour protéger l'environnement et œuvrer en faveur du développement durable doivent être concertés et poursuivis à l'échelle mondiale. Les administrations des douanes doivent contribuer à ces efforts et réfléchir à la forme la plus utile de contribution qu'elles peuvent apporter en la matière. La crise a montré que les opérations douanières aboutissant à la saisie de produits de contrefaçon ou de produits résultant du commerce illégal d'espèces protégées ou d'animaux ou de plantes sauvages, etc.,

constituaient un moyen efficace d'agir en faveur de la protection des personnes et de la planète. Les douanes pourraient mener des actions de sensibilisation à l'égard de ces questions en multipliant les communications à ce sujet et en initiant une série d'échanges de vues entre les différentes instances gouvernementales nationales en vue de prendre une décision concertée sur la stratégie à adopter pour renforcer encore davantage l'efficacité des contrôles aux frontières. Par exemple, les peines actuelles encourues par les contrevenants pourraient être alourdies dans l'objectif de faire changer profondément les comportements à l'avenir. La mise en place de contrôles plus réguliers des transactions sur l'Internet et l'établissement de cadres plus stricts venant réglementer le commerce informel pourraient également constituer des moyens adéquats pour freiner le commerce illégal d'espèces menacées et dissuader les trafiquants.

Les administrations des douanes pourraient également faire profiter de l'expérience qu'elles ont acquise dans le cadre de la gestion des mouvements de déchets, qui constitue une autre source de vive préoccupation en matière de développement durable, en initiant une série de consultations à l'échelon national en vue de s'entendre sur les prochaines étapes à suivre pour mettre en œuvre une stratégie en faveur de l'économie circulaire. Appliquer un modèle d'économie circulaire permettrait de maintenir les déchets en circulation en leur offrant une possibilité de « deuxième vie », afin qu'ils soient à nouveau générateurs d'un ensemble d'activités économiques. En prenant les devants sur ce sujet novateur, la douane se présentera à coup sûr comme un organisme public moderne capable d'adapter sa manière de fonctionner et d'agir en fonction des défis de son époque, et de faire preuve d'un esprit d'avant-garde.

Dernier point, mais pas le moindre, la sécurité des effectifs douaniers et des parties prenantes du secteur privé présents et interagissant aux frontières doit être pleinement assurée en cas de crise afin de les protéger contre les menaces auxquelles cette crise pourrait les exposer, et de pouvoir ainsi garantir la durabilité des chaînes logistiques et en renforcer la résilience. L'importance de cette question a été, à juste titre, soulignée dans le document<sup>26</sup> communiqué par le GCSP, qui énonce une série de mesures recommandées qu'il conviendrait d'adopter à l'échelle mondiale pour y apporter des réponses adéquates à l'avenir, comme par exemple la mise en œuvre de mesures de distanciation physique et le recours aux technologies de l'information. L'OMD devrait utiliser ces recommandations comme point de départ d'une réflexion à mener sur les procédures spécifiques qu'il y aurait lieu de mettre en œuvre en termes de contrôle des – et d'interaction avec les – opérateurs du secteur privé en période de crise. Dès lors que, de par la nature même des missions qui lui incombent, la profession de douanier restera une profession exposée en période de crise mondiale, il est impératif d'accorder une attention toute particulière à tous les aspects touchant à la sécurité des douaniers, car c'est de leur capacité à exercer dans des conditions de sécurité suffisantes leurs fonctions que dépend en grande partie le succès de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète.

23 <http://www.wcoomd.org/fr/topics/enforcement-and-compliance/activities-and-programmes/environment-programme.aspx>

24 [http://www.wcoomd.org/fr/media/newsroom/2019/july/wildlife-trafficking\\_organized-crime-hit-hard-by-joint-wco\\_interpol-global-enforcement-operation.aspx](http://www.wcoomd.org/fr/media/newsroom/2019/july/wildlife-trafficking_organized-crime-hit-hard-by-joint-wco_interpol-global-enforcement-operation.aspx)

25 <http://www.wcoomd.org/fr/media/newsroom/2019/december/customs-successfully-target-environmentally-sensitive-goods-during-operation-demeter-v.aspx>

26 [http://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/global/pdf/media/important-notice/pscg-covid\\_19\\_fr.pdf?](http://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/global/pdf/media/important-notice/pscg-covid_19_fr.pdf?)

# Objectifs stratégiques de l'OMD

## RÉSULTATS

→ **BS. Jouer un rôle de chef de file et fournir des orientations et un appui aux administrations des douanes**

L'OMD s'est donné comme principal objectif stratégique d'assumer un rôle de chef de file et de fournir des orientations et un appui à ses Membres.

A cet effet, l'OMD se focalisera sur les initiatives permettant de promouvoir la facilitation du commerce, une collecte des recettes plus efficace et équitable, et une meilleure protection de la société. L'OMD continuera de créer, de tenir à jour et de promouvoir ses outils et instruments pour des régimes douaniers modernes. L'OMD continuera d'apporter une assistance technique à ses Membres selon leurs besoins et de fournir des orientations et des outils pour approfondir la coopération.

## PERSPECTIVE DES MEMBRES

→ **OS1. Facilitation**

→ **OS2. Collecte des recettes**

→ **OS3. Protection de la société**

L'amélioration des processus de l'OMD, à travers le développement de normes internationales, d'une coopération étendue et la prestation de missions de renforcement des capacités adaptées aux besoins, fournira aux Membres les outils nécessaires à une meilleure facilitation des échanges, à l'amélioration de la collecte des recettes et à une meilleure protection de la société. Ces trois objectifs stratégiques constituent les différentes facettes du rôle de la douane dans le monde actuel. En tant qu'organisation internationale moderne et dynamique, l'OMD se doit de multiplier les initiatives visant à équiper ses Membres avec les outils appropriés pour répondre aux défis actuels mais également futurs.

Le Plan stratégique vise à répondre aux attentes des Membres de la meilleure manière possible, focalisant les efforts de l'OMD sur un nombre limité de processus concrets qui permettront d'atteindre les principaux buts et objectifs du Plan stratégique.

## PROCESSUS DE L'OMD

Les diverses initiatives menées dans l'optique des objectifs stratégiques mentionnés précédemment seront réalisées principalement via trois types d'activité, à savoir le développement de normes internationales, le renforcement de la coopération et la fourniture d'un soutien en matière de renforcement des capacités.

### Normes internationales

L'OMD doit mener ses activités dans le but de faire en sorte que les administrations douanières, qui constituent ses principales parties prenantes, bénéficient de la mise au point et de la tenue à jour de normes internationales et promeuvent l'adoption de ces normes dans l'intérêt d'un commerce légitime plus sûr et d'un juste recouvrement des recettes. La promotion et l'utilisation des principaux Dossiers de l'OMD, à savoir le Dossier Compétitivité économique (DCE), le Dossier Recettes (DR), le Dossier Contrôle et Lutte contre la Fraude (DCLF) et le Dossier Développement organisationnel (DDO), seront essentielles à l'élaboration, à l'actualisation et à la mise en œuvre des normes internationales.

#### → PS1. Dossier Compétitivité économique

L'OMD mettra au point et tiendra à jour les instruments et outils nécessaires pour libérer l'important potentiel que recèle la modernisation des régimes douaniers, moyennant la mise en place de solutions informatiques, afin de s'avancer vers des procédures douanières efficaces, telles que celles qui favorisent le commerce légitime à travers une stratégie efficace de gestion des risques. Ces outils font partie du Dossier Compétitivité économique (DCE).

#### → PS2. Dossier Recettes

L'OMD mettra au point et tiendra à jour ses outils et instruments en rapport avec le recouvrement des recettes. A travers la promotion d'un recours intensif aux solutions informatiques, l'OMD offre des orientations à ses Membres en vue d'un recouvrement juste des taxes et des droits transfrontaliers. Ces outils font partie du Dossier Recettes (DR).

#### → PS3. Dossier Contrôle et Lutte contre la Fraude

L'OMD mettra au point et tiendra à jour ses outils et instruments qui visent à mieux protéger la société, en tenant compte du fait que la douane représente la première ligne de défense. Ces outils font partie du Dossier Contrôle et Lutte contre la Fraude (DCLF).





#### → PS4. Dossier Développement organisationnel

L'OMD mettra au point et tiendra à jour ses outils et instruments visant à apporter le soutien nécessaire aux administrations des douanes qui souhaitent améliorer leur capacité organisationnelle. Ces outils font partie du Dossier Développement organisationnel (DDO).

#### Coopération

L'OMD favorise la coopération entre ses Membres et avec les autres autorités frontalières à travers l'exécution d'opérations conjointes fondées sur l'échange d'informations, sur des procédures harmonisées, sur l'analyse et l'interprétation des données et sur l'utilisation commune de technologies.

#### → PS5. Opérations conjointes

Elle continuera de coordonner les opérations conjointes entre les Membres et avec d'autres autorités afin de contribuer à la lutte contre le commerce illicite, la contrebande et la menace de la criminalité transnationale organisée dans les secteurs à haut risque et sensibles.

#### → PS6. Partage des connaissances et des meilleures pratiques

L'OMD encourage l'échange de connaissances et le partage des politiques et des meilleures pratiques à travers la tenue de missions, d'événements internationaux et régionaux et la promotion de réunions, d'ateliers et de forums douane-douane.

#### Renforcement des capacités

L'OMD, centre mondial d'excellence douanière, joue un rôle de premier plan dans la définition, la promotion et le soutien à la mise en œuvre de normes, de procédures et de systèmes douaniers modernes et elle continuera d'assurer un rôle de chef de file à cet effet afin d'apporter un soutien à ses Membres en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique, selon leurs besoins. L'OMD continuera d'élaborer et de promouvoir des outils pour aider ses Membres à renforcer leur développement organisationnel.

#### → PS7. Assistance technique, formation et outils en vue de la mise en œuvre des normes internationales

L'OMD apportera à ses Membres un soutien en matière de renforcement des capacités conformément à leurs souhaits ou aux besoins qui auront été identifiés par le biais d'outils de mesure de la performance. L'OMD assistera ses Membres dans la mise en œuvre des outils et instruments mis au point dans le cadre du DCE, du DR, du DCLF et du DDO.

#### → PS8. Assistance technique et formation dans le domaine du développement des personnes

Dans le cadre du DDO, l'OMD contribue à renforcer les capacités de ses Membres selon leurs besoins respectifs, en les guidant dans la mise en œuvre des meilleures pratiques organisationnelles pour contribuer au développement optimal de leurs effectifs au sein d'un environnement de travail sain, centré sur les valeurs de leadership, d'éthique et d'innovation, entre autres.

## L'APPRENTISSAGE ET LE DÉVELOPPEMENT A L'APPUI DES PROCESSUS DE L'OMD

#### → AD1. Travaux de recherche et d'analyse

L'OMD élabore des rapports d'étude, des études sur l'environnement douanier et d'autres documents qui peuvent aider les Membres à atteindre leurs objectifs stratégiques. Les documents de recherche et d'analyse se centreront sur les grandes tendances, compte tenu des opportunités et des menaces relevées dans le cadre des activités douanières, et sur la façon de tirer parti des premières tout en atténuant les secondes. L'OMD continuera à renforcer ses partenariats avec les milieux universitaires et les praticiens en matière de recherche.

#### → AD2. Utilisation de la technologie et des données

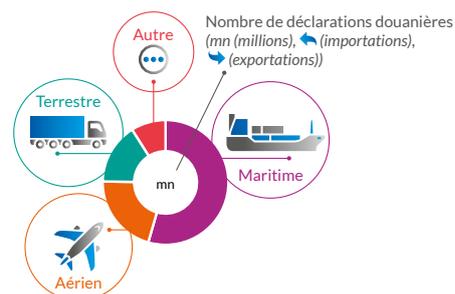
Dans toutes ses activités, l'OMD se penchera sur l'utilisation de la technologie et continuera de tenir ses Membres informés des dernières évolutions en matière de solutions informatiques au service des régimes et des objectifs douaniers. Le recours effectif aux données et aux méthodologies afférentes pour leur traitement et leur analyse constitue une tâche fondamentale aux fins de la Douane numérique.

#### → AD3. Rehausser la notoriété de l'OMD et promouvoir le rôle de la douane

A travers la mise à jour et l'application d'une stratégie de communication efficace et de la coopération avec d'autres parties prenantes stratégiques, l'OMD assurera la promotion de ses outils et instruments, ainsi que des principaux résultats qu'elle aura obtenus, et poursuivra ses activités de sensibilisation concernant l'importance du rôle de la douane pour le commerce, la sécurité et le développement économique mondial.

# Un aperçu général

- AMÉRIQUE DU SUD, DU NORD, CENTRALE ET CARAÏBES
- EUROPE
- AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE
- AFRIQUE DU NORD, PROCHE- ET MOYEN-ORIENT
- AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE
- EXTRÊME-ORIENT, ASIE DU SUD ET DU SUD-EST, AUSTRALASIE ET ILES DU PACIFIQUE



**ENVIRON 15 %**  
DES DIRIGEANTS DES DOUANES  
SONT DES FEMMES.



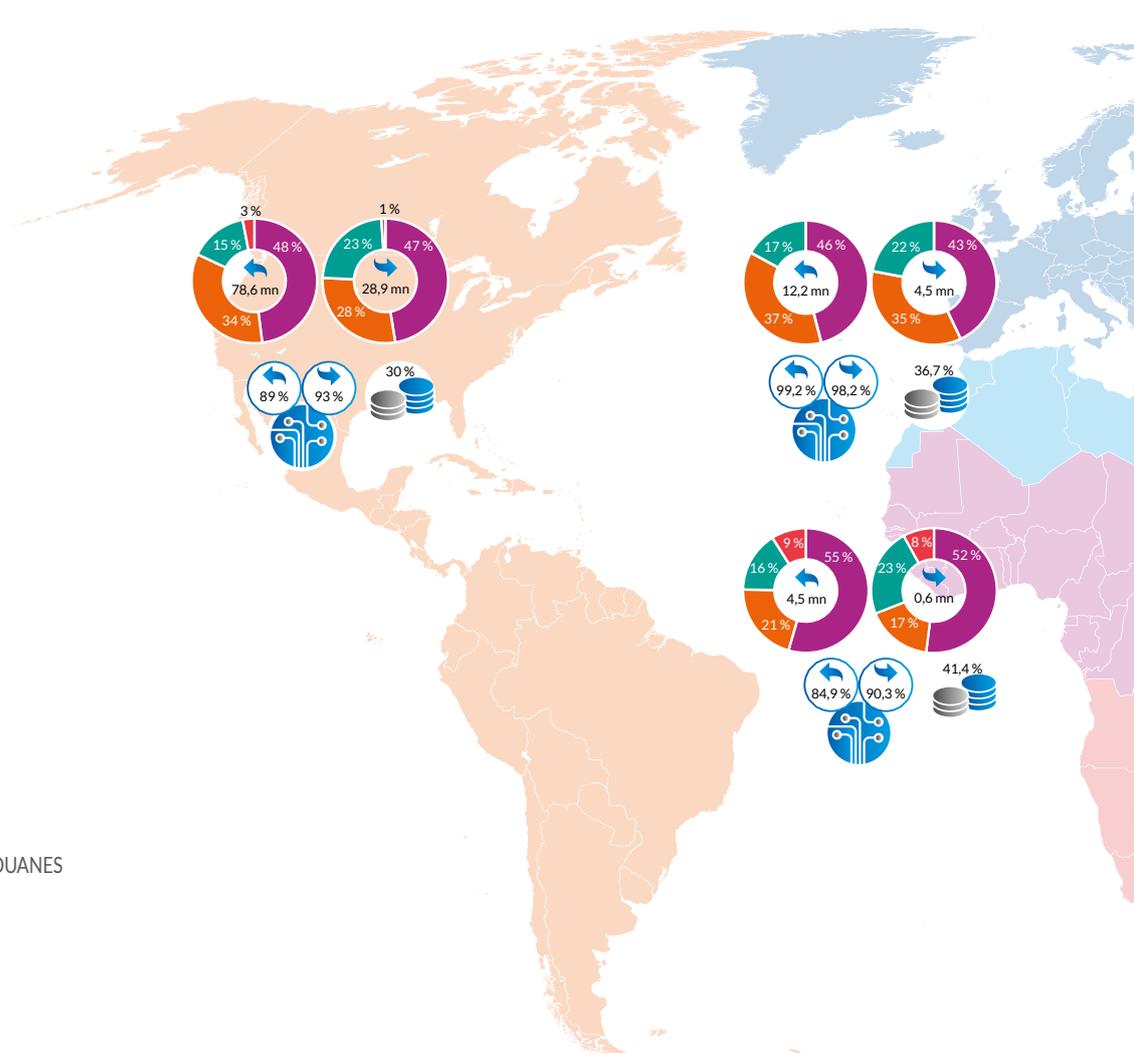
**ENVIRON 29 %**  
DES CADRES SUPÉRIEURS DES DOUANES  
SONT DES FEMMES.



**ENVIRON 37 %**  
DE L'EFFECTIF TOTAL DES DOUANES  
SONT DES FEMMES.



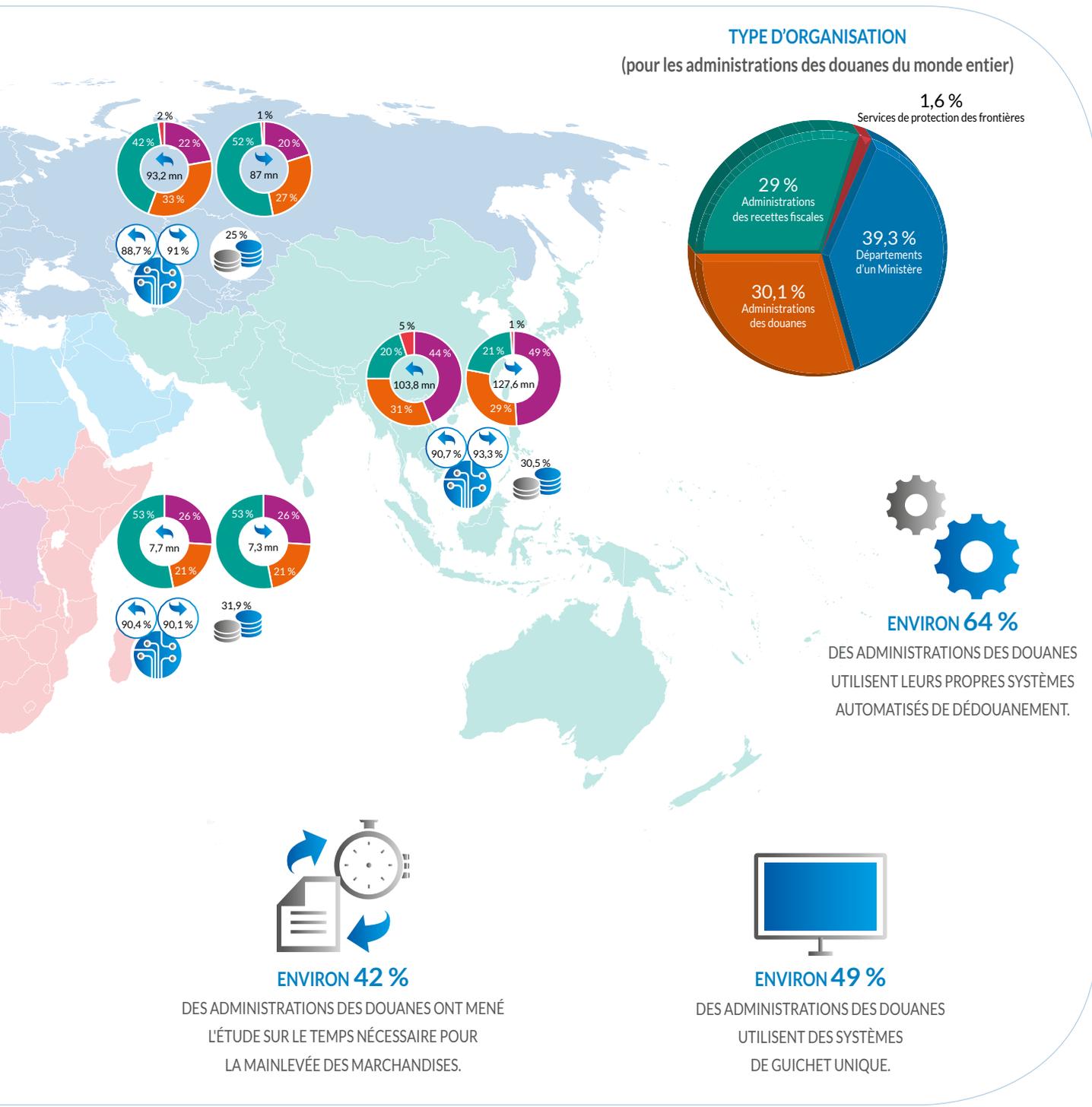
**PLUS DE 830.000**  
DOUANIERS TRAVAILLENT  
DANS LE MONDE.



# des douanes

-  Taux de déclarations au format électronique (pourcentage %) (↶ (importations), ↷ (exportations))
-  Contribution des douanes aux recettes fiscales (pourcentage %)

- ① Les chiffres présentés ici sont basés sur les données spécifiées dans les « Profils des membres ».
- ② Tous les chiffres représentent un montant total ou une moyenne simple des données pertinentes.
- ③ Les données qui n'ont pas été obtenues (c'est-à-dire « n.a. » ou vides dans les Profils des membres) sont simplement comptées comme « zéro » (en résumant les données).



# Actualités OMD et événements à venir

## ACTUALITÉS OMD

### Actualités OMD est le magazine de l'Organisation

Il paraît trois fois par an et propose des articles sur les sujets phares et d'actualité pour les douanes.



## ÉVÉNEMENTS À VENIR



### La 15<sup>ème</sup> Conférence PICARD de l'OMD

aura lieu  
du 23 au 26 novembre 2020

et sera organisée « en ligne ». La Conférence PICARD de l'OMD offre aux universitaires, aux décideurs ainsi qu'aux représentants en douane du monde entier, une plateforme leur permettant de présenter leurs recherches, d'interagir et de débattre de questions essentielles de politique générale ayant une incidence pour la douane et pour le commerce international.



### La 1<sup>ère</sup> Conférence de l'OMD sur les zones franches

se tiendra à Bruxelles (Belgique)  
le 14 décembre 2020

avec pour thème « Réalisation des Objectifs de développement durable – Garantir la sécurité, la compétitivité et la durabilité des zones franches par l'intervention de la douane ». En se basant sur le travail déjà effectué en la matière par l'OMD et ses partenaires, l'événement visera à explorer les principes clés qui permettraient aux douanes d'endosser un rôle adapté au développement durable des zones franches. La Conférence permettra également de réfléchir, selon diverses perspectives, aux procédures et contrôles douaniers adéquats à cette fin.

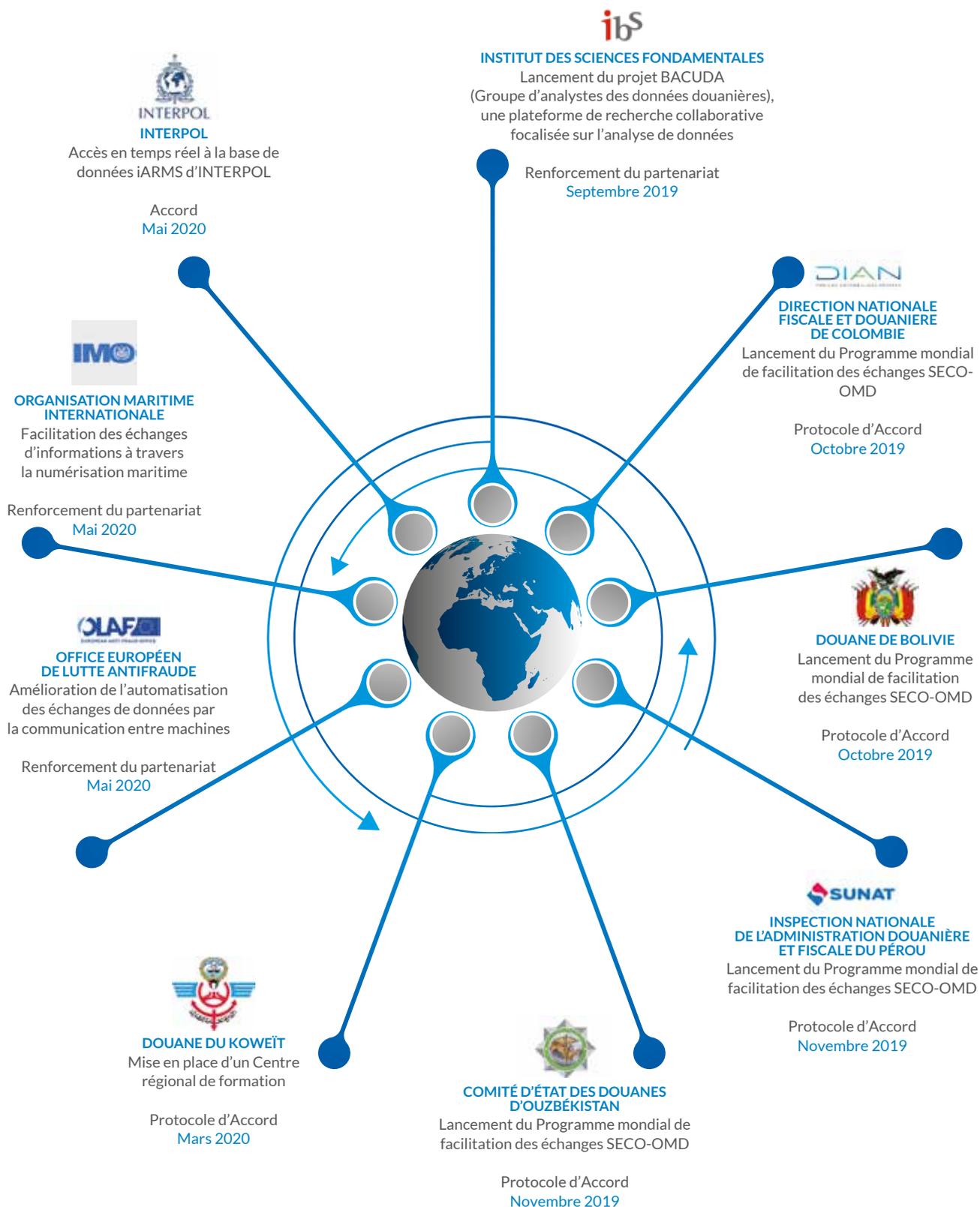


### La 5<sup>ème</sup> Conférence mondiale OEA de l'OMD

aura lieu à Dubaï, Émirats Arabes Unis,  
du 15 au 17 février 2021

Elle rassemblera autour de la même table administrations douanières, organisations internationales, autres agences gouvernementales, chercheurs, académiciens, secteur privé et décideurs politiques. La Conférence permettra ainsi l'échange d'idées et de visions novatrices, la réflexion sur les opportunités éventuelles, ainsi que l'exploration des solutions possibles pour élever l'important programme OEA à un niveau supérieur.

# Nouvelles structures régionales et partenariats



## CKR

Quatre pays ont accédé à la Convention de Kyoto révisée au cours de l'année. Au 30 juin 2020, le nombre de parties contractantes à la CKR s'élève à : **122**

# Conventions phares de l'OMD

## Convention **SH**

Au 30 juin 2020,  
le nombre de parties  
contractantes au Système  
harmonisé de désignation  
et de codification des  
marchandises  
s'élève à : **159**

**OMD**  
Profil des membres

		Afghanistan (République Islamique d')	Afrique du Sud	Albanie	Algérie
Prénom/NOM		Mr. Khalilullah SALEHZADA	Mr. Edward KIESWETTER	Mr. Gjon BARDHI	M. Noureddine KHALDI
Titre		Director General of Customs	Commissioner	Director General of Customs	Directeur général des Douanes
Administration des douanes		Afghan Customs Department, Ministry of Finance	South African Revenue Service	Directorate General of Customs, Ministry of Finance and Economy	Direction générale des Douanes, Ministère des Finances
Type d'organisation		Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des douanes
Adresse du site Web		www.customs.mof.gov.af	www.sars.gov.za	www.dogana.gov.al	www.douane.gov.dz
Effectifs de la douane (environ)		2.147	2.361	1.102	17.216
Année d'adhésion à l'OMD		2004	1964	1992	1966
Instruments de l'OMD		SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	Integrated Customs Business Solutions	ASYCUDA World	SIGAD (Système Informatique de Gestion Automatisé des Douanes)
Déclarations	Importations	n.a.	3.247.710	301.450	299.180
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	71 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	25 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	4 %
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	n.a.	6.599.930	89.781	18.538
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	60 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	21 %
Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	19 %	
Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0 %	
Déclarations au format électronique	Importations	371.144	1.803.277	12.826	297.409
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	71 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	26 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	3 %
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	49.309	3.420.315	5.243	16.504
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	67 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	24 %
Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	9 %	
Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0 %	
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	56 %	4 %	99 %
	Exportations	n.a.	52 %	6 %	89 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		n.a.	n.a.	6	26
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises				✓	
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	4,0	n.a.	5,3
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	17,5	n.a.	17,8
	Les droits de douane (%)	43,4	22,7	4,9	29,9
	Impôts généraux sur la consommation (%)	0,0	74,4	58,9	55,9
	Taxes spéciales à la consommation (%)	92,9	2,6	25,6	13,6
	Taxes sur l'exportation (%)	1,7	0,1	1,4	0,0
	Autres taxes (%)	7,1	0,0	10,7	0,0

Allemagne	Andorre	Angola	Antigua-et-Barbuda
Ms. Colette HERCHER	M. Albert HINOJOSA BESOLI	Mr. Cláudio Paulino DOS SANTOS	Mr. Raju BODDU
President of Central Customs Authority	Directeur Général du Département des Impôts et des Frontières	President of the Board	Comptroller of Customs
Central Customs Authority	Direction adjointe des Douanes, Département des Impôts et des Frontières, Ministère des Finances	Customs Directorate Service	Customs and Excise Division, Ministry of Finance and Corporate Governance
Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère
<a href="http://www.zoll.de">www.zoll.de</a>	<a href="http://www.duana.ad">www.duana.ad</a>	<a href="http://www.agt.minfin.gov.ao">www.agt.minfin.gov.ao</a>	<a href="http://customs.gov.ag/">http://customs.gov.ag/</a>
36.878	56	1.061	211
1952	1998	1990	2017
SH, CKR, SAFE	SH	SH, CKR, SAFE	
ATLAS	VIATOR	ASYCUDA World	ASYCUDA World
85.300.000	332.411	n.a.	53.753
n.a.	n.a.	n.a.	66 %
n.a.	n.a.	n.a.	34 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
163.200.000	11.635	n.a.	590
n.a.	n.a.	n.a.	63 %
n.a.	n.a.	n.a.	37 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	311.203	n.a.	53.753
n.a.	n.a.	n.a.	66 %
n.a.	n.a.	n.a.	34 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	11.026	n.a.	590
n.a.	n.a.	n.a.	63 %
n.a.	n.a.	n.a.	37 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
0 %	94 %	n.a.	100 %
0 %	95 %	n.a.	100 %
n.a.	n.a.	19	8
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
		✓	
n.a.	28,5	9,5	14,6
n.a.	54,9	24,6	57,9
n.a.	52,0	38,7	25,3
n.a.	26,2	35,7	34,0
n.a.	21,8	0,6	19,9
n.a.	0,0	5,3	0,0
n.a.	0,0	0,0	20,6



# OMD

## Profil des membres

		Arabie Saoudite	Argentine	Arménie	Australie
Prénom/NOM		Mr. Ahmed A. AL-HAKBANI	Ms. Silvia TRAVERSO	Mr. Davit ANANYAN	Mr. Michael OUTRAM
Titre		Governor, General Customs Authority	Director general of Customs	Head of the State Revenue Committee	Australian Border Force Commissioner
Administration des douanes		General Customs Authority	Directorate general of Customs	State Revenue Committee of the Republic of Armenia	Australian Border Force, Department of Home Affairs
Type d'organisation		Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Service de protection des frontières
Adresse du site Web		www.customs.gov.sa	www.afip.gob.ar	www.customs.am	www.border.gov.au
Effectifs de la douane (environ)		9.913	5.442	1.104	5.667
Année d'adhésion à l'OMD		1973	1968	1992	1961
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		Nebras	Sistema Informático MALVINA (SIM)	FAST (Flexible Automated System for Trade)	Integrated Cargo System
Déclarations	Importations	1.843.656	669.976	175.865	4.123.635
	Maritime	n.a.	37 %	0 %	42 %
	Aérien	n.a.	29 %	15 %	57 %
	Terrestre	n.a.	31 %	83 %	0 %
	Autre	n.a.	4 %	2 %	1 %
	Exportations	806.635	489.244	16.698	1.622.598
	Maritime	n.a.	24 %	0 %	42 %
	Aérien	n.a.	12 %	31 %	57 %
Déclarations au format électronique	Importations	1.843.656	669.976	127.371	4.123.634
	Maritime	n.a.	37 %	0 %	42 %
	Aérien	n.a.	29 %	14 %	57 %
	Terrestre	n.a.	31 %	83 %	0 %
	Autre	n.a.	4 %	3 %	1 %
	Exportations	806.635	489.244	12.811	1.619.648
	Maritime	n.a.	24 %	0 %	n.a.
	Aérien	n.a.	12 %	27 %	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	72 %	100 %
	Exportations	100 %	100 %	77 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		22	30	19	30
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		3	n.a.	7	7
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓	✓		✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	13,8	5,7	3,5
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	30,7	54,0	4,4
	Les droits de douane (%)	39,0	45,0	10,5	80,1
	Impôts généraux sur la consommation (%)	44,0	40,8	30,3	0,0
	Taxes spéciales à la consommation (%)	15,1	0,6	55,4	0,0
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	33,8	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	1,9	2,6	2,8	0,0

Autriche	Azerbaïdjan	Bahamas	Bahreïn
Mr. Harald WAIGLEIN	Mr. Safar MEHDIYEV	Ms. Geannine MOSS	Mr. Ahmed Bin Hamad AL KHALIFA
Director General Customs	Chairman of the State Customs Committee	Comptroller of Customs	President of Customs
Customs Department, Ministry of Finance	State Customs Committee of Republic of Azerbaijan	Customs & Excise Department, Ministry of Finance	Bahrain Customs Affairs, Ministry of Interior
Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère
www.bmf.gov.at	www.customs.gov.az	www.bahamas.gov.bs/customs	www.customs.gov.bh
1.514	4.000	815	1.140
1953	1992	1974	2001
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE
e-zoll	VAIS (Unitque Automated Management System)	CAS (Customs Automated System)	OFOQ
1.458.619	260.989	264.335	293.628
24 %	n.a.	63 %	31 %
48 %	n.a.	37 %	27 %
28 %	n.a.	0 %	42 %
1 %	n.a.	0 %	0 %
1.648.721	61.291	1.238	107.855
19 %	n.a.	89 %	54 %
33 %	n.a.	11 %	8 %
47 %	n.a.	0 %	38 %
0 %	n.a.	0 %	0 %
1.458.046	260.989	105.013	293.628
24 %	n.a.	35 %	31 %
48 %	n.a.	65 %	27 %
28 %	n.a.	0 %	42 %
1 %	n.a.	0 %	0 %
1.648.716	61.291	1.238	107.855
19 %	n.a.	89 %	54 %
33 %	n.a.	11 %	8 %
47 %	n.a.	0 %	38 %
0 %	n.a.	0 %	0 %
100 %	100 %	40 %	100 %
100 %	100 %	100 %	100 %
n.a.	n.a.	4	29
2	n.a.	n.a.	23
		✓	
n.a.	n.a.	18,3	n.a.
n.a.	n.a.	43,8	n.a.
5,0	27,1	41,7	n.a.
94,8	68,0	33,7	n.a.
0,0	3,6	1,1	n.a.
0,0	0,2	0,1	n.a.
0,1	1,3	0,6	n.a.



# OMD

## Profil des membres

		Bangladesh	Barbade	Belarus	Belgique
Prénom/NOM		Mr. Abu Hena Md. RAHMATUL MUNEEM	Mr. Owen HOLDER	Mr. Yury SENKO	Mr. Kristian VANDERWAEREN
Titre		Chairman, National Board of Revenue (NBR)	Comptroller	Chairman	Administrator general of the General Administration of Customs & Excise
Administration des douanes		Customs, Excise & VAT, National Board of Revenue (NBR), Internal Resources Division (IRD), Ministry of Finance	Customs and Excise Department	State Customs Committee of the Republic of Belarus	General Administration of Customs and Excise, Federal Public Service Finance
Type d'organisation		Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		customs.gov.bd	www.customs.gov.bb	www.customs.gov.by	https://finances.belgium.be/fr/douanes_accises
Effectifs de la douane (environ)		7.287	502	n.a.	3.383
Année d'adhésion à l'OMD		1978	1999	1993	1952
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	ASYCUDA ++	national automatic customs declaration system	PLDA (Paperless Douanes et Accises)
Déclarations	Importations	1.851.800	n.a.	660.100	6.824.432
	Maritime	35 %	n.a.	n.a.	51 %
	Aérien	56 %	n.a.	n.a.	29 %
	Terrestre	10 %	n.a.	n.a.	20 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	1.098.042	n.a.	634.200	11.123.582
	Maritime	90 %	n.a.	n.a.	44 %
	Aérien	7 %	n.a.	n.a.	27 %
Déclarations au format électronique	Importations	1.851.800	n.a.	650.300	6.824.432
	Maritime	35 %	n.a.	n.a.	51 %
	Aérien	56 %	n.a.	n.a.	29 %
	Terrestre	10 %	n.a.	n.a.	20 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	1.098.042	n.a.	627.000	11.123.582
	Maritime	90 %	n.a.	n.a.	44 %
	Aérien	7 %	n.a.	n.a.	27 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	n.a.	99 %	100 %
	Exportations	100 %	n.a.	99 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		40	n.a.	13	11
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		7	n.a.	2	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓		✓	
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		10,9	n.a.	n.a.	2,4
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		28,4	n.a.	n.a.	11,4
	Les droits de douane (%)	38,4	n.a.	n.a.	20,8
	Impôts généraux sur la consommation (%)	49,5	n.a.	n.a.	3,5
	Taxes spéciales à la consommation (%)	12,1	n.a.	n.a.	0,0
	Taxes sur l'exportation (%)	0,1	n.a.	n.a.	0,0
	Autres taxes (%)	0,0	n.a.	n.a.	0,0

Belize	Bénin	Bermudes	Bhoutan
Mr. Colin GRIFFITH	M. Charles Inoussa SACCA BOCO	Ms. Lucinda PEARMAN	Mr. Wangchuk THAYEY
Comptroller	Directeur général des Douanes et Droits Indirects	Collector of Customs	Director General
Customs and Excise Department, Ministry of Finance	Direction générale des Douanes et Droits indirects, Ministère des Finances	Customs Department, Ministry of Finance and Ministry of National Security	Department of Revenue and Customs, Ministry of Finance
Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère
www.customs.gov.bz	www.douanes-benin.net	www.gov.bm/department/customs	www.mof.gov.bt
162	847	187	240
2008	1998	1990	2002
	SH, CKR, SAFE	SAFE	SH, CKR, SAFE
ASYCUDA World Version 4.0.24	ASYCUDA World	CAPS (Customs Automated Processing System)	BACS (Bhutan Automated Customs System)
53.503	135.430	76.437	500.339
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3.159	7.015	683	286.360
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
53.503	135.430	68.868	500.339
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3.159	7.015	603	286.360
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
100 %	100 %	90 %	100 %
100 %	100 %	88 %	100 %
10	n.a.	12	17
6	n.a.	n.a.	n.a.
			✓
9,4	16,9	26,4	2,9
53,6	n.a.	27,6	22,1
17,6	n.a.	95,7	12,9
31,9	n.a.	0,0	71,4
34,2	n.a.	0,0	15,7
0,0	n.a.	0,0	0,0
7,4	n.a.	4,3	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Bolivie	Bosnie et Herzégovine	Botswana	Brésil
Prénom/NOM		Mr. Jorge Hugo LOZADA AÑEZ	Mr. Miro DZAKULA	Mr. Phodiso Philiso VALASHIA	Mr. Fausto VIEIRA COUTINHO
Titre		Executive President	Director General of the ITA BiH	Commissioner, Customs Services	Undersecretary of Customs Administration
Administration des douanes		National Customs of Bolivia	Customs Sector, Indirect Taxation Authority	Botswana Unified Revenue Service	Undersecretariat of Customs Administration, Secretariat of the Federal Revenue of Brazil
Type d'organisation		Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.aduana.gob.bo	www.uino.gov.ba	www.burs.org.bw	www.receita.fazenda.gov.br
Effectifs de la douane (environ)		1.852	1.311	509	2.650
Année d'adhésion à l'OMD		1997	2008	1978	1981
Instruments de l'OMD		SH, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		SIDUNEA++ SUMA (Sistema Unico de Modernización Aduanera)	ASYCUDA World	Customs Management System	SISCOMEX (Foreign Trade Integrated System)
Déclarations	Importations	370.512	779.789	1.440.537	2.368.283
	Maritime	n.a.	0 %	0 %	n.a.
	Aérien	n.a.	5 %	3 %	n.a.
	Terrestre	n.a.	95 %	97 %	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	0 %	n.a.
	Exportations	40.198	309.324	85.904	1.603.550
	Maritime	n.a.	0 %	0 %	n.a.
	Aérien	n.a.	3 %	5 %	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	370.512	n.a.	1.440.537	2.368.283
	Maritime	n.a.	n.a.	0 %	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	3 %	n.a.
	Terrestre	n.a.	n.a.	97 %	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	0 %	n.a.
	Exportations	40.198	n.a.	85.904	2.368.283
	Maritime	n.a.	n.a.	0 %	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	5 %	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	0 %	100 %	100 %
	Exportations	100 %	0 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		15	7	7	17
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	n.a.	n.a.	17
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		5,6	3,9	1,8	8,8
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		26,0	71,7	18,9	10,0
	Les droits de douane (%)	21,6	5,4	9,4	87,6
	Impôts généraux sur la consommation (%)	70,7	59,1	75,6	12,4
	Taxes spéciales à la consommation (%)	7,8	24,2	10,9	0,0
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,0	0,0	6,1
	Autres taxes (%)	0,0	10,9	4,1	0,0

Brunei Darussalam	Bulgarie	Burkina Faso	Burundi
Mr. Muhsin Ahmad	Mr. Georgi KOSTOV	M. Elie KALKOUMDO	M. Adolphe MANIRAKIZA
Controller of Royal Customs and Excise Department	Director General of Customs	Directeur général	Commissaire des Douanes et Accises
The Royal Customs and Excise Department, Ministry of Finance	National Customs Agency	Direction générale des Douanes	Commissariat des Douanes et Accises
Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
<a href="http://www.mof.gov.bn/index.php/about-royal-customs-a-excise-dept">www.mof.gov.bn/index.php/about-royal-customs-a-excise-dept</a>	<a href="http://www.customs.bg">www.customs.bg</a>	<a href="http://www.douanes.bf">www.douanes.bf</a>	<a href="http://www.obr.bi">www.obr.bi</a>
425	3.058	1.876	249
1996	1973	1966	1964
SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE
Brunei Darussalam E-Customs; BDNSW (Brunei Darussalam National Single Window)	The Bulgarian Integrated Customs Information System (BICIS)	ASYCUDA World	ASYCUDA World
n.a.	421.500	168.436	56.835
n.a.	15 %	0 %	17 %
n.a.	27 %	13 %	13 %
n.a.	57 %	87 %	70 %
n.a.	1 %	0 %	0 %
n.a.	332.178	5.796	8.197
n.a.	18 %	0 %	5 %
n.a.	23 %	17 %	2 %
n.a.	59 %	83 %	94 %
n.a.	0 %	0 %	0 %
n.a.	421.500	168.436	n.a.
n.a.	15 %	0 %	n.a.
n.a.	27 %	13 %	n.a.
n.a.	57 %	87 %	n.a.
n.a.	1 %	0 %	n.a.
n.a.	332.178	5.796	n.a.
n.a.	18 %	0 %	n.a.
n.a.	23 %	17 %	n.a.
n.a.	59 %	83 %	n.a.
n.a.	0 %	0 %	n.a.
n.a.	100 %	100 %	0 %
n.a.	100 %	100 %	0 %
n.a.	9	27	1
n.a.	1	29	n.a.
			✓
n.a.	1,0	11,5	6,6
n.a.	42,2	40,9	41,3
n.a.	2,3	28,0	15,9
n.a.	42,7	50,8	47,7
n.a.	0,1	17,9	20,0
n.a.	0,0	0,1	0,1
n.a.	0,0	0,2	16,3



# OMD

## Profil des membres

		Cambodge	Cameroun	Canada	Cap-Vert
Prénom/NOM		Mr. KUN Nhem	M. Edwin Nuvaga FONGOD	Mr. John OSSOWSKI	M. João Vitorino Gomes CORREIA
Titre		Director General of Customs	Directeur Général des Douanes	President	Directeur Général des Douanes
Administration des douanes		General Department of Customs and Excise of Cambodia, Ministry of Economy and Finance	Direction Générale des Douanes, Ministère des Finances	Canada Border Services Agency (CBSA), Department of Public Safety and Emergency Preparedness	Direction général des douanes, Direction National des Recettes d'Etat du Ministère des Finances
Type d'organisation		Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Service de protection des frontières	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.customs.gov.kh	www.douanescustoms-cm.net	www.cbsa-asfc.gc.ca	https://www.dnre.gov.cv
Effectifs de la douane (environ)		1.326	3.735	14.000	212
Année d'adhésion à l'OMD		2001	1965	1971	1992
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	ASYCUDA ++; CAMCIS (Cameroon Customs Information System)	ACROSS (Accelerated Commercial Release Operations Support System)	ASYCUDA World
Déclarations	Importations	329.306	106.223	20.866.954	36.229
	Maritime	46 %	74 %	n.a.	77 %
	Aérien	16 %	20 %	n.a.	20 %
	Terrestre	38 %	6 %	n.a.	0 %
	Autre	0 %	0 %	n.a.	2 %
	Exportations	296.525	21.444	977.240	634
	Maritime	71 %	82 %	n.a.	85 %
	Aérien	17 %	5 %	n.a.	15 %
Déclarations au format électronique	Importations	329.306	105.936	19.744.693	36.229
	Maritime	46 %	74 %	n.a.	77 %
	Aérien	16 %	19 %	n.a.	20 %
	Terrestre	38 %	7 %	n.a.	0 %
	Autre	0 %	0 %	n.a.	2 %
	Exportations	296.613	21.444	900.975	634
	Maritime	71 %	82 %	n.a.	85 %
	Aérien	17 %	5 %	n.a.	15 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	95 %	100 %
	Exportations	100 %	100 %	92 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		12	12	16	6
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		5	12	9	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓	✓		✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		11,4	13,6	2,5	18,3
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		61,0	30,4	12,7	46,5
Les droits de douane (%)		18,6	44,9	19,5	39,3
Impôts généraux sur la consommation (%)		36,2	47,7	76,1	42,3
Taxes spéciales à la consommation (%)		41,5	5,5	4,4	11,2
Taxes sur l'exportation (%)		0,4	3,7	0,0	0,0
Autres taxes (%)		3,3	0,0	0,0	7,2

Chili	Chine	Chypre	Colombie
Mr. José Ignacio PALMA SOTOMAYOR	Mr. NI Yuefeng	Ms. Kyriaki MYRIANTHOPOULOU	Mr. José Andrés ROMERO TARAZONA
National Customs Director	Minister	Director General of Customs and Excise	Director General of National Taxes and Customs
National Customs Service	General Administration of Customs	Customs and Excise Department, Ministry of Finance	Directorate of National Taxes and Customs (DIAN), Ministry of Finance and Public Credit
Administration des douanes	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
www.aduana.cl	www.customs.gov.cn	www.mof.gov.cy/ce	www.dian.gov.co
2.093	93.000	438	1.187
1966	1983	1967	1993
SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE
DIN system; DUS system	H2010 System	Theseas System	Electronic computer service Muisca (for import and export) and Customs computer system SYGA imports
2.190.505	22.097.875	104.925	3.578.379
25 %	23 %	n.a.	n.a.
69 %	36 %	n.a.	n.a.
6 %	17 %	n.a.	n.a.
0 %	24 %	n.a.	n.a.
565.886	55.607.188	39.482	436.789
62 %	57 %	n.a.	n.a.
22 %	19 %	n.a.	n.a.
11 %	12 %	n.a.	n.a.
5 %	11 %	n.a.	n.a.
2.180.996	22.097.875	102.056	3.570.999
25 %	23 %	n.a.	n.a.
69 %	36 %	n.a.	n.a.
6 %	17 %	n.a.	n.a.
0 %	24 %	n.a.	n.a.
562.402	55.607.188	39.482	435.884
63 %	57 %	n.a.	n.a.
22 %	19 %	n.a.	n.a.
11 %	12 %	n.a.	n.a.
5 %	11 %	n.a.	n.a.
100 %	100 %	97 %	100 %
99 %	100 %	100 %	100 %
9	14	24	n.a.
4	25	3	21
✓	✓		✓
1.0	3.2	0.5	2.7
27,7	20,9	16,8	16,7
3,6	15,4	2,8	16,3
89,2	84,6	44,5	83,7
7,1	0,0	52,6	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Comores	Congo (République du)	Corée (République de)	Costa Rica
Prénom/NOM		M. SOUEF Kamalidini	M. Guérolé MBONGO KOUMOU	Mr. Suk Hwan ROH	Mr. Gerardo BOLANOS
Titre		Directeur Général des Douanes	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Commissioner	Director General de Aduanas
Administration des douanes		Administration Générale des Douanes, Ministère des Finances et du Budget	Ministère des Finances et du Budget	Korea Customs Service	Dirección General de Aduanas, Ministerio de Hacienda
Type d'organisation		Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.douanes.km	www.douanes.gouv.cg	www.customs.go.kr	www.hacienda.go.cr/contenido/284-servicio-nacional-de-aduanas
Effectifs de la douane (environ)		486	2.721	5.437	619
Année d'adhésion à l'OMD		1993	1975	1968	2001
Instruments de l'OMD		SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	ASYCUDA World	UNIPASS	TICA (Tecnología de la Información para el Control Aduanero)
Déclarations	Importations	24.809	n.a.	23.511.000	518.149
	Maritime	79 %	n.a.	n.a.	42 %
	Aérien	21 %	n.a.	n.a.	42 %
	Terrestre	0 %	n.a.	n.a.	16 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	502	n.a.	11.940.647	325.075
	Maritime	83 %	n.a.	n.a.	34 %
	Aérien	17 %	n.a.	n.a.	31 %
	Terrestre	0 %	n.a.	n.a.	34 %
Déclarations au format électronique	Importations	24.809	n.a.	23.050.000	518.149
	Maritime	79 %	n.a.	n.a.	42 %
	Aérien	21 %	n.a.	n.a.	42 %
	Terrestre	0 %	n.a.	n.a.	16 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	502	n.a.	9.476.053	325.075
	Maritime	83 %	n.a.	n.a.	34 %
	Aérien	17 %	n.a.	n.a.	31 %
	Terrestre	0 %	n.a.	n.a.	34 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	n.a.	98 %	100 %
	Exportations	100 %	n.a.	79 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		3	n.a.	44	10
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		1	n.a.	27	10
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓		✓	
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		8,6	n.a.	2,5	3,4
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		75,6	n.a.	18,5	27,0
	Les droits de douane (%)	11,4	n.a.	13,6	12,8
	Impôts généraux sur la consommation (%)	8,0	n.a.	71,2	65,7
	Taxes spéciales à la consommation (%)	37,3	n.a.	15,2	20,6
	Taxes sur l'exportation (%)	0,2	n.a.	0,0	0,4
	Autres taxes (%)	34,4	n.a.	0,0	0,6

Côte d'Ivoire	Croatie	Cuba	Curaçao
M. Alphonse Pierre DA	Mr. Hrvoje ČOVIĆ	Mr. N. Cordoves REYES	Ms. Soraya POLS-STRICK
Directeur général des Douanes	Director General of Customs Administration	Chief of the General Customs	Customs Commissioner
Direction générale des Douanes	Customs Administration, Ministry of Finance	General Customs of the Republic of Cuba	Customs Curaçao, Ministry of Finance
Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère
www.douanes.ci	www.carina.hr	www.aduana.gob.cu	www.curaçao.com
4.212	2.800	5.143	188
1963	1993	1988	2001
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SAFE
SYDAM (Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises) World	HRAIS (Automated Import System); ECS (Export Control System)	Sistema Único de Aduanas	ASYCUDA World
256.867	290.341	37.996	220.533
43 %	12 %	96 %	30 %
25 %	19 %	4 %	65 %
26 %	69 %	0 %	4 %
7 %	0 %	0 %	0 %
109.275	294.035	5.097	23.439
42 %	5 %	89 %	54 %
10 %	5 %	11 %	45 %
47 %	90 %	0 %	2 %
1 %	0 %	0 %	0 %
256.867	290.341	37.996	220.533
43 %	12 %	96 %	30 %
25 %	19 %	4 %	65 %
26 %	69 %	0 %	4 %
7 %	0 %	0 %	0 %
109.275	294.035	5.097	23.439
42 %	5 %	89 %	54 %
10 %	5 %	11 %	45 %
47 %	90 %	0 %	2 %
1 %	0 %	0 %	0 %
100 %	100 %	100 %	100 %
100 %	100 %	100 %	100 %
16	9	16	4
11	n.a.	n.a.	n.a.
✓			
12,3	0,3	n.a.	n.a.
45,6	22,4	n.a.	n.a.
27,0	1,4	n.a.	48,5
32,7	33,6	n.a.	20,4
15,0	0,2	n.a.	31,1
25,3	0,0	n.a.	0,0
0,0	0,0	n.a.	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Danemark	Djibouti	Égypte	El Salvador
Prénom/NOM		Ms. Charlotte MØLLER	M. Ahmed Youssouf GOULED	Mr. Kamal Negm ELSAYED	Mr. Héctor GUSTAVO VILLATORO
Titre		Director General of Customs	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Customs Commissioner	Director General
Administration des douanes		Administration des douanes	Direction des Douanes et Droits indirects	The Egyptian Customs Authority, Ministry of Finance of Egypt	Dirección General de Aduanas
Type d'organisation		Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.skat.dk	www.douanes.dj	www.customs.gov.eg	www.mh.gob.sv
Effectifs de la douane (environ)		832	429	12.214	803
Année d'adhésion à l'OMD		1952	2008	1956	2005
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		Toldsystemet; Importsystemet; E-export	ASYCUDA World	CIS (Customs Information System)	ASYCUDA ++
Déclarations	Importations	1.930.361	n.a.	553.535	506.534
	Maritime	16 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	42 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Terrestre	42 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations	1.700.021	n.a.	322.458	217.729
	Maritime	32 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	26 %	n.a.	n.a.	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	1.930.361	n.a.	553.535	4.814
	Maritime	16 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	42 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Terrestre	42 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations	1.700.021	n.a.	322.458	n.a.
	Maritime	32 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	26 %	n.a.	n.a.	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	n.a.	100 %	n.a.
	Exportations	100 %	n.a.	100 %	n.a.
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		10	n.a.	n.a.	7
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		1	n.a.	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		0,3	n.a.	6,8	4,5
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		0,3	n.a.	22,4	28,7
	Les droits de douane (%)	100,0	n.a.	30,4	15,8
	Impôts généraux sur la consommation (%)	0,0	n.a.	63,5	79,3
	Taxes spéciales à la consommation (%)	0,0	n.a.	6,2	4,9
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	n.a.	0,3	0,0
	Autres taxes (%)	0,0	n.a.	0,0	0,0

Émirats arabes unis	Équateur	Érythrée	Espagne
Mr. Ali Saeed Matar AL NEYADI	Ms. María Alejandra MUÑOZ SEMINARIO	Mr. Yosief YEHDEGO	Ms. M <sup>a</sup> Pilar JURADO BORREGO
Chairman of the FCA; Commissioner of UAE Customs	Director General	Commissioner	Director of the Department of Customs and Excise
Federal Customs Authority (FCA)	National Customs Service of Ecuador	Customs Department	Department of Customs and Excise, State Tax Administration Agency
Administration des douanes	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
www.customs.ae	www.aduana.gob.ec	n.a.	www.agenciatributaria.es
6.564	2.193	n.a.	3.644
1979	1997	1995	1952
SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH	SH, CKR, SAFE
Dhabi; Mirsal 2	ECUAPASS	n.a.	Sistema EDI (Sistema de Intercambio electrónico de datos)
5.645.470	324.835	n.a.	4.014.004
17%	55%	n.a.	68%
63%	35%	n.a.	24%
19%	10%	n.a.	7%
1%	0%	n.a.	0%
3.984.656	280.956	n.a.	5.248.829
13%	61%	n.a.	59%
68%	34%	n.a.	24%
18%	5%	n.a.	15%
0%	0%	n.a.	2%
5.637.500	324.835	n.a.	4.010.288
17%	55%	n.a.	68%
63%	35%	n.a.	24%
19%	10%	n.a.	7%
1%	0%	n.a.	0%
3.984.060	280.956	n.a.	5.094.788
13%	61%	n.a.	59%
68%	34%	n.a.	24%
18%	5%	n.a.	15%
0%	0%	n.a.	2%
100%	100%	n.a.	100%
100%	100%	n.a.	97%
31	25	n.a.	4
21	15	n.a.	6
✓			
n.a.	9,7	n.a.	0,9
n.a.	24,1	n.a.	19,6
n.a.	40,5	n.a.	4,8
n.a.	51,4	n.a.	41,4
n.a.	7,2	n.a.	0,1
n.a.	0,0	n.a.	0,0
n.a.	1,0	n.a.	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Estonie	Eswatini	États-Unis	Éthiopie
Prénom/NOM		Mr. Valdur LAID	Ms. Gugu MAHLINZA	Mr. Mark MORGAN	Mr. Debele Kebeta HURSA
Titre		Director General	Commissioner of Customs	Commissioner	Director General
Administration des douanes		Tax and Customs Board	Eswatini Revenue Authority	U.S. Customs and Border Protection	Revenues and Customs Authority
Type d'organisation		Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Service de protection des frontières	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.emta.ee	www.sra.org.sz	www.cbp.gov	www.erca.gov.et
Effectifs de la douane (environ)		527	207	62.049	2.052
Année d'adhésion à l'OMD		1992	1981	1970	1973
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		COMPLEX	ASYCUDA World	Automated Commercial Environment	ASYCUDA ++
Déclarations	Importations	88.531	446.161	35.388.214	n.a.
	Maritime	n.a.	0 %	25 %	n.a.
	Aérien	n.a.	1 %	36 %	n.a.
	Terrestre	n.a.	99 %	38 %	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	1 %	n.a.
	Exportations	47.799	97.877	21.022.356	n.a.
	Maritime	n.a.	0 %	25 %	n.a.
	Aérien	n.a.	4 %	52 %	n.a.
Déclarations au format électronique	Terrestre	n.a.	96 %	21 %	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	2 %	n.a.
	Importations	88.531	446.161	35.253.115	n.a.
	Maritime	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	1 %	n.a.	n.a.
	Terrestre	n.a.	99 %	n.a.	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Exportations	47.799	97.877	21.022.356	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Maritime	n.a.	0 %	25 %	n.a.
	Aérien	n.a.	4 %	52 %	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Terrestre	n.a.	96 %	21 %	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	2 %	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	100 %	n.a.
	Exportations	100 %	100 %	100 %	n.a.
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		11	14	21	n.a.
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		2	n.a.	21	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises			✓		
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		0,9	1,1	2,1	n.a.
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		5,8	32,1	2,2	n.a.
	Les droits de douane (%)	15,6	3,5	94,9	n.a.
	Impôts généraux sur la consommation (%)	83,7	89,8	0,0	n.a.
	Taxes spéciales à la consommation (%)	0,6	5,2	5,0	n.a.
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,1	0,0	n.a.
	Autres taxes (%)	0,0	1,4	0,0	n.a.

Fidji	Finlande	France	Gabon
Ms. Fane. W. VAVE	Mr. Hannu MÄKINEN	Mme. Isabelle BRAUN-LEMAIRE	M. Dieudonné LEWAMOUHO OBISSA
Acting Chief Executive Officer	Director General	Directrice générale des douanes et droits indirects	Directeur général des Douanes et Droits indirects
Fiji Revenue and Customs Services	Finnish Customs	Direction générale des douanes et des droits indirects	Direction générale des Douanes et Droits indirects, Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable
Administration des recettes fiscales	Administration des douanes	Administration des douanes	Département d'un Ministère
www.frca.org.fj	www.tulli.fi	www.douane.gouv.fr	www.douanes.ga
307	1.895	17.231	1.217
1997	1961	1952	1965
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
ASYCUDA ++	ITU (Integrated Clearance System)	DELT@-G	ASYCUDA ++
333.360	595.377	3.821.622	64.649
62 %	20 %	34 %	n.a.
38 %	65 %	33 %	n.a.
0 %	15 %	23 %	n.a.
0 %	0 %	10 %	n.a.
10.264	964.000	5.887.775	13.823
78 %	25 %	35 %	n.a.
22 %	46 %	36 %	n.a.
0 %	28 %	28 %	n.a.
0 %	1 %	2 %	n.a.
333.360	583.797	3.821.622	n.a.
62 %	20 %	34 %	n.a.
38 %	65 %	33 %	n.a.
0 %	14 %	23 %	n.a.
0 %	0 %	10 %	n.a.
10.264	964.000	5.887.775	n.a.
78 %	25 %	35 %	n.a.
22 %	46 %	36 %	n.a.
0 %	28 %	28 %	n.a.
0 %	1 %	2 %	n.a.
100 %	98 %	100 %	n.a.
100 %	100 %	100 %	n.a.
13	13	15	20
2	n.a.	7	n.a.
✓			
11,9	0,4	0,7	9,9
33,3	0,7	28,4	21,7
35,8	60,3	2,6	45,9
36,5	10,1	7,4	36,3
11,9	-0,3	86,0	4,0
0,6	0,0	0,0	8,5
15,8	30,0	2,4	6,0



# OMD

Profil des membres

		Gambie	Géorgie	Ghana	Grèce
Prénom/NOM		Mr. Yankuba DARBOE	Mr. Levan KAKAVA	Mr. Kwadwo DAMOAH	Mr. Konstantinos MOURTIDIS
Titre		Commissioner General	Head of Revenue Service	Customs Commissioner	Director General of Customs and Excise
Administration des douanes		Gambia Revenue Authority	Legal Entity of Public Law – Revenue Service	Customs Division, Ghana Revenue Authority	Directorate General of Customs and Excise
Type d'organisation		Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		n.a.	www.rs.ge	www.gra.gov.gh	portal.gsis.gr
Effectifs de la douane (environ)		203	1.700	2.491	2.148
Année d'adhésion à l'OMD		1987	1993	1968	1952
Instruments de l'OMD		SAFE	SH, CKR, SAFE	SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA ++	ASYCUDA World	GCMS (Ghana Customs Management System)	ICISnet
Déclarations	Importations	n.a.	173.733	318.506	418.192
	Maritime	n.a.	22 %	n.a.	45 %
	Aérien	n.a.	14 %	n.a.	28 %
	Terrestre	n.a.	64 %	n.a.	26 %
	Autre	n.a.	1 %	n.a.	1 %
	Exportations	n.a.	39.744	56.894	422.360
	Maritime	n.a.	16 %	n.a.	33 %
	Aérien	n.a.	10 %	n.a.	28 %
Déclarations au format électronique	Terrestre	n.a.	73 %	n.a.	39 %
	Autre	n.a.	1 %	n.a.	1 %
	Importations	n.a.	55.228	318.506	417.656
	Maritime	n.a.	16 %	n.a.	45 %
	Aérien	n.a.	10 %	n.a.	28 %
	Terrestre	n.a.	75 %	n.a.	26 %
	Autre	n.a.	0 %	n.a.	1 %
	Exportations	n.a.	12.597	56.894	422.288
Taux de déclarations au format électronique	Maritime	n.a.	28 %	n.a.	33 %
	Aérien	n.a.	67 %	n.a.	28 %
	Terrestre	n.a.	4 %	n.a.	39 %
	Autre	n.a.	1 %	n.a.	1 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	32 %	100 %	100 %
	Exportations	n.a.	32 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		n.a.	6	21	20
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	6	21	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises			✓		
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	0,7	11,6	0,6
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	45,2	27,4	25,6
	Les droits de douane (%)	n.a.	1,5	42,2	2,3
	Impôts généraux sur la consommation (%)	n.a.	72,1	42,7	16,2
	Taxes spéciales à la consommation (%)	n.a.	0,0	15,1	2,9
	Taxes sur l'exportation (%)	n.a.	0,0	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	n.a.	0,0	0,0	0,3

Guatemala	Guinée	Guinée-Bissau	Guyane
Mr. Werner OVALLE RAMÍREZ	M. Toumany SANGARE	M. Domenico OLIVEIRA SANCA	Mr. Godfrey STATIA
Intendant of Customs	Directeur général des Douanes	Directeur général des Douanes	Commissioner General
Superintendency of Tax Administration	Direction générale des Douanes, Ministère du Budget	Direction Générale des Douanes, Ministère de l'Économie et des finances	Customs and Trade Administration, Guyana Revenue Authority
Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Administration des recettes fiscales
www.sat.gob.gt	www.douanesguinee.gov.gn	n.a.	www.gra.gov.gy
1.412	2.291	511	321
1985	1991	2010	1976
SH, SAFE	SH, SAFE	SH, SAFE	
SAQB'E (Customs Management System)	ASYCUDA ++	ASYCUDA ++	TRIPS (Total Revenue Integrated Processing System)
508.829	161.516	12.151	50.078
31%	89%	n.a.	n.a.
23%	8%	n.a.	n.a.
46%	3%	n.a.	n.a.
0%	0%	n.a.	n.a.
316.958	3.961	461	12.728
21%	56%	n.a.	n.a.
9%	20%	n.a.	n.a.
70%	24%	n.a.	n.a.
0%	0%	n.a.	n.a.
847	156.387	7.623	-
n.a.	91%	n.a.	n.a.
n.a.	6%	n.a.	n.a.
n.a.	2%	n.a.	n.a.
n.a.	0%	n.a.	n.a.
4.089	3.782	461	-
n.a.	57%	n.a.	n.a.
n.a.	19%	n.a.	n.a.
n.a.	24%	n.a.	n.a.
n.a.	0%	n.a.	n.a.
0%	97%	63%	0%
1%	95%	100%	0%
9	10	7	13
n.a.	n.a.	4	n.a.
✓			✓
4,3	22,1	15,6	9,7
40,0	69,5	50,4	45,1
10,8	31,9	31,0	21,6
61,1	30,8	37,2	31,1
20,4	29,0	12,7	39,3
0,0	8,4	19,0	0,0
7,6	8,4	0,1	2,8



OMD  
Profil des membres

		Haïti	Honduras	Hong Kong, Chine	Hongrie
Prénom/NOM		M. Romel BELL	Ms. Wendy Odali FLORES	Mr. Yi-hoi Hermes TANG	Mr. László SORS
Titre		Directeur Général des Douanes	Deputy Director of Customs Revenue	Commissioner of Customs and Excise	Commissioner
Administration des douanes		Administration Générale des Douanes, Ministère de l'Economie et des Finances	Deputy Directorate of Customs Revenue	Customs and Excise Department	National Tax and Customs Administration (NTCA)
Type d'organisation		Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Administration des douanes	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.douane.gouv.ht	n.a.	www.customs.gov.hk	www.nav.gov.hu
Effectifs de la douane (environ)		1.940	925	7.115	3.790
Année d'adhésion à l'OMD		1958	2005	1987	1968
Instruments de l'OMD		SH, SAFE	SAFE	SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	SARAH (Sistema Aduanero Automatizado de Rentas Aduaneras de Honduras)	GETS (Government Electronic Trading Services)	CDPS (Customs Declaration Processing System)
Déclarations	Importations	131.639	351.428	7.800.214	395.749
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	18 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	37 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	45 %
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	9.267	83.851	11.818.353	256.703
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	15 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	25 %
Déclarations au format électronique	Importations	131.639	23.166	7.800.214	393.436
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	18 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	37 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	45 %
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	9.267	56.142	11.818.353	256.160
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	15 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	25 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	7 %	100 %	99 %
	Exportations	100 %	67 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		10	5	8	10
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		10	2	n.a.	1
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		14,8	n.a.	0,0	0,1
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		33,2	n.a.	2,7	10,8
	Les droits de douane (%)	44,7	100,0	0,0	1,0
	Impôts généraux sur la consommation (%)	54,4	0,0	0,0	17,8
	Taxes spéciales à la consommation (%)	0,0	0,0	100,0	0,0
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	0,9	0,0	0,0	0,0

Inde	Indonésie	Iran (République Islamique d')	Iraq
Mr. M. Ajit KUMAR	Mr. Heru PAMBUDI	Mr. Mahdi MIRASHRAFI	Mr. Khalid Slahaldin Mohammed Mourad
Chairman, Central Board of Indirect Taxes and Customs	Director General of Customs and Excise	Deputy Minister of Economic & Finance and President of Iran Customs	Acting Director General of Custom
Central Board of Excise and Customs (CBEC), Department of Revenue, Ministry of Finance	Directorate General of Customs and Excise, Ministry of Finance	Islamic Republic of Iran Customs Administration (IRICA), Ministry of Finance and Economic Affairs	General Commission for Customs, Ministry of Finance
Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des douanes
www.cbec.gov.in	www.beacukai.go.id	www.irica.gov.ir	www.iraqcustoms.org
15.165	16.812	8.022	2.939
1971	1957	1959	1990
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SAFE
Indian Customs EDI System (ICES/ICEGATE)	CEISA (Customs & Excise Information System and Automation)	Integrated Comprehensive Customs System (ICCS)	ICLS (Iraq Customs Levy System)
4.664.040	1.469.282	263.520	n.a.
38 %	n.a.	44 %	n.a.
46 %	n.a.	23 %	n.a.
17 %	n.a.	32 %	n.a.
0 %	n.a.	0 %	n.a.
7.357.903	2.237.841	583.788	n.a.
39 %	n.a.	12 %	n.a.
34 %	n.a.	3 %	n.a.
27 %	n.a.	85 %	n.a.
0 %	n.a.	0 %	n.a.
4.664.040	1.469.282	263.520	n.a.
38 %	n.a.	44 %	n.a.
46 %	n.a.	23 %	n.a.
17 %	n.a.	32 %	n.a.
0 %	n.a.	0 %	n.a.
7.357.903	2.237.841	583.788	n.a.
39 %	n.a.	12 %	n.a.
34 %	n.a.	3 %	n.a.
27 %	n.a.	85 %	n.a.
0 %	n.a.	0 %	n.a.
100 %	100 %	100 %	n.a.
100 %	100 %	100 %	n.a.
53	21	22	n.a.
50	21	22	n.a.
✓	✓	✓	
8,1	3,0	n.a.	n.a.
26,8	29,7	n.a.	n.a.
30,3	10,2	62,2	n.a.
69,7	54,4	37,4	n.a.
0,0	35,4	0,4	n.a.
0,4	1,5	0,0	n.a.
0,0	0,0	0,0	n.a.



# OMD

## Profil des membres

		Irlande	Islande	Israël	Italie
Prénom/NOM		Mr. Gerry HARRAHILL	Mr. Snorri OLSEN	Mr. Avraham BEN ARDETE	Mr. Marcello MINENNA
Titre		Director General of Customs and Revenue Commissioner	Commissioner	Head of the Israel Customs Directorate	Director General of Customs
Administration des douanes		Office of the Revenue Commissioners Irish Tax and Customs	Iceland Revenue and Customs	Israel Customs Directorate	Customs and Monopolies Agency
Type d'organisation		Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Administration des douanes
Adresse du site Web		www.revenue.ie	www.tollur.is	www.taxes.gov.il	www.adm.gov.it
Effectifs de la douane (environ)		1.099	168	1.000	9.906
Année d'adhésion à l'OMD		1952	1971	1958	1952
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		Automated Entry Processing System (AEP)	Tollakerfi (e. Customs IT System)	"Global Gate" – The New Foreign Trade System	AIDA (Automazione Integrata Dogane Accise)
Déclarations	Importations	892.350	243.871	1.420.767	6.065.610
	Maritime	23 %	76 %	n.a.	20 %
	Aérien	74 %	24 %	n.a.	65 %
	Terrestre	3 %	0 %	n.a.	15 %
	Autre	0 %	0 %	n.a.	0 %
	Exportations	361.801	125.223	1.347.178	14.921.062
	Maritime	24 %	76 %	n.a.	17 %
	Aérien	73 %	24 %	n.a.	65 %
Déclarations au format électronique	Importations	892.350	215.542	1.420.767	6.063.618
	Maritime	23 %	86 %	n.a.	20 %
	Aérien	74 %	14 %	n.a.	65 %
	Terrestre	3 %	0 %	n.a.	15 %
	Autre	0 %	0 %	n.a.	0 %
	Exportations	361.801	125.122	1.347.178	14.920.556
	Maritime	24 %	76 %	n.a.	17 %
	Aérien	73 %	24 %	n.a.	65 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	88 %	100 %	100 %
	Exportations	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		10	12	13	18
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		1	n.a.	n.a.	7
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises				✓	✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		0,6	0,3	0,9	0,5
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		11,2	26,6	21,2	3,5
	Les droits de douane (%)	5,2	1,2	4,5	14,0
	Impôts généraux sur la consommation (%)	26,6	79,4	69,0	85,2
	Taxes spéciales à la consommation (%)	68,3	19,3	26,5	0,1
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	0,0	0,0	0,0	0,7

Jamaïque	Japon	Jordanie	Kazakhstan
Ms. Velma Ricketts WALKER	Mr. Motoya NAKAE	Mr. Abdelmajid AL-RAHAMNEH	Mr. Marat SULTANGAZIYEV
CEO/Commissioner of Customs	Director General of Customs and Tariff Bureau, Ministry of Finance	Director General of Customs	Chairman
Jamaica Customs Agency	Customs and Tariff Bureau, Ministry of Finance	Customs Department, Ministry of Finance	State Revenue Committee, Ministry of Finance
Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
www.jacustoms.gov.jm	www.customs.go.jp	www.customs.gov.jo	www.kgd.gov.kz
1.317	9.826	2.671	12.816
1963	1964	1964	1992
SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
ASYCUDA World	NACCS (Nippon Automated Cargo and Port Consolidated System)	ASYCUDA World	Astana-1
528.188	6.909.000	418.439	315.970
77 %	62 %	n.a.	n.a.
23 %	38 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
41.752	7.463.000	136.639	86.063
28 %	48 %	n.a.	n.a.
72 %	52 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
528.188	6.766.000	418.439	250.620
77 %	63 %	n.a.	n.a.
23 %	37 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
41.752	7.430.000	136.639	86.063
28 %	48 %	n.a.	n.a.
72 %	52 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
0 %	0 %	n.a.	n.a.
100 %	98 %	100 %	79 %
100 %	100 %	100 %	100 %
20	11	n.a.	11
10	6	n.a.	11
✓	✓		
7,8	1,7	n.a.	10,0
37,7	14,2	n.a.	18,2
20,8	11,8	n.a.	55,1
42,4	72,8	n.a.	28,8
23,9	15,2	n.a.	0,6
0,0	0,0	n.a.	55,6
2,9	0,3	n.a.	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Kenya	Kirghizistan	Kosovo	Koweït
Prénom/NOM		Mr. Kevin Lewis SAFARI	Mr. Altynbek TORUTAEV	Mr. Ibrahim XHAKA	Mr. Jamal H. AL-JALAWI
Titre		Commissioner of Customs and Border Control	Chairman of the State Customs Service	Director General of Customs	Director General
Administration des douanes		Kenya Revenue Authority	State Customs Service	Customs Administration (Kosovo Customs)	General Administration of Customs
Type d'organisation		Administration des recettes fiscales	Administration des douanes	Administration des douanes	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.kra.gov.ke	www.customs.gov.kg	https://dogana.rks-gov.net/en	www.customs.gov.kw
Effectifs de la douane (environ)		1.450	1.138	664	3.726
Année d'adhésion à l'OMD		1965	2000	2017	1993
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, SAFE		SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		SIMBA 2005	SAIS (Single Automated Information System)	ASYCUDA World	Microclear Customs Clearance System
Déclarations	Importations	n.a.	31.319	258.820	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations	n.a.	1.038	33.030	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	n.a.	-	258.820	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations	n.a.	-	33.030	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	0 %	100 %	n.a.
	Exportations	n.a.	0 %	100 %	n.a.
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		n.a.	25	3	n.a.
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	9	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓	✓	✓	
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	15,6	6,2	n.a.
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	40,2	55,4	n.a.
	Les droits de douane (%)	n.a.	38,9	11,1	n.a.
	Impôts généraux sur la consommation (%)	n.a.	55,1	52,6	n.a.
	Taxes spéciales à la consommation (%)	n.a.	0,9	36,3	n.a.
	Taxes sur l'exportation (%)	n.a.	0,0	0,0	n.a.
	Autres taxes (%)	n.a.	5,1	0,0	n.a.

Lesotho	Lettonie	Liban	Liberia
Mr. Norman Mosuoë MAPETLA	Mr. Raimonds ZUKULS	Mr. Assaad TFAILY	Mr. Saa SAAMOI
Commissioner for Client Services	Deputy Director General for Customs Issues of the State Revenue Service, Director of National Customs Board	Director General of Customs, President of the Higher Council of Lebanese Customs	Commissioner
Frontier Services	National Customs Board of the State Revenue Service of the Republic of Latvia	Customs Administration, Ministry of Finance	Ministry of Finance & Development Planning
Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
www.lra.org.ls/Customs.php	www.vid.gov.lv	www.customs.gov.lb	www.mofrevenue.gov.lr
183	916	1.632	260
1978	1992	1960	1975
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, SAFE
ASYCUDA World	Electronic Customs Data Processing System (EMDAS)	NAJM (adopted from ASYCUDA WORLD)	ASYCUDA World
299.219	208.204	228.925	44.268
0%	13%	65%	n.a.
1%	5%	32%	n.a.
98%	51%	3%	n.a.
0%	31%	0%	n.a.
25.889	195.159	68.713	393
0%	20%	45%	n.a.
15%	5%	43%	n.a.
85%	56%	12%	n.a.
0%	18%	0%	n.a.
299.219	208.204	228.925	26.018
0%	13%	65%	n.a.
1%	5%	32%	n.a.
98%	51%	3%	n.a.
0%	31%	0%	n.a.
25.889	195.159	68.713	393
0%	20%	45%	n.a.
15%	5%	43%	n.a.
85%	56%	12%	n.a.
0%	18%	0%	n.a.
100%	100%	100%	59%
100%	100%	100%	100%
6	14	13	1
n.a.	5	5	n.a.
✓	✓		
2,5	0,8	n.a.	20,4
12,7	2,09	n.a.	41,8
19,7	40,0	17,9	48,8
80,3	58,0	50,4	29,4
0,0	2,0	31,5	14,7
0,0	0,0	0,0	0,2
0,0	0,0	0,0	2,8



# OMD

## Profil des membres

		Libye	Lituanie	Luxembourg	Macao, Chine
Prénom/NOM		Mr. Tarek A. Ali ELFAGI	Mr. Jonas MIŠKINIS	M. Alain BELLOT	Mr. VONG Man Chong
Titre		Director General	Acting Director General of the Customs Department	Directeur des douanes et accises	Director-General of Macao Customs Service
Administration des douanes		Customs Administration	Customs Department, Ministry of Finance	Administration des douanes et accises	Macao Customs Service
Type d'organisation		Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Administration des douanes
Adresse du site Web		www.customs.ly	www.lrmuitine.lt	www.etat.lu/DO	www.customs.gov.mo
Effectifs de la douane (environ)		13.500	1.963	460	1.491
Année d'adhésion à l'OMD		1975	1992	1953	1993
Instruments de l'OMD		SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		n.a.	MDAS (Customs Declaration Processing System); NTKS (National Transit Control System)	PLDA (eDouane)	Electronic Data Interchange System (EDI)
Déclarations	Importations	n.a.	309.878	193.830	454.257
	Maritime	n.a.	24 %	0 %	53 %
	Aérien	n.a.	27 %	3 %	7 %
	Terrestre	n.a.	49 %	96 %	41 %
	Autre	n.a.	0 %	0 %	0 %
	Exportations	n.a.	483.388	239.277	45.391
	Maritime	n.a.	13 %	1 %	60 %
	Aérien	n.a.	8 %	14 %	17 %
Déclarations au format électronique	Importations	n.a.	309.709	193.830	194.812
	Maritime	n.a.	24 %	0 %	51 %
	Aérien	n.a.	27 %	3 %	3 %
	Terrestre	n.a.	49 %	96 %	46 %
	Autre	n.a.	0 %	0 %	0 %
	Exportations	n.a.	482.927	239.277	9.993
	Maritime	n.a.	13 %	1 %	70 %
	Aérien	n.a.	8 %	14 %	9 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	100 %	100 %	43 %
	Exportations	n.a.	100 %	100 %	22 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		n.a.	15	18	5
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	4	n.a.	5
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	1,5	0,2	0,00
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	2,2	10,6	0,00
	Les droits de douane (%)	n.a.	67,9	1,4	n.a.
	Impôts généraux sur la consommation (%)	n.a.	20,1	1,2	n.a.
	Taxes spéciales à la consommation (%)	n.a.	12,0	92,4	n.a.
	Taxes sur l'exportation (%)	n.a.	0,0	0,0	n.a.
	Autres taxes (%)	n.a.	0,0	0,0	n.a.

Macédoine du Nord	Madagascar	Malaisie	Malawi
Mr. Gjoko TANASOSKI	M. LAINKANA Zafivanona Ernest	Mr. Dato' Abdul Latif Bin ABDUL KADIR	Mr. Tom Gray MALATA
Director General of Customs Administration	Directeur Général des Douanes	Director General of Customs	General Commissioner
Customs Administration, Ministry of Finance	Direction Générale des Douanes, Ministère de l'Economie et des Finances	Royal Malaysian Customs Department (RMCD), Ministry of Finance	Customs Division, Malawi Revenue Authority
Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
www.customs.gov.mk	www.mefb.gov.mg	www.customs.gov.my	www.mra.mw
1.178	1.238	13.345	411
1994	1964	1964	1966
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
ASYCUDA ++	ASYCUDA ++	Customs Information System (SMK)	ASYCUDA ++
436.326	76.006	5.149.687	n.a.
0%	76%	30%	n.a.
2%	17%	44%	n.a.
98%	7%	25%	n.a.
0%	0%	1%	n.a.
178.689	41.029	6.113.913	n.a.
0%	50%	21%	n.a.
7%	40%	31%	n.a.
91%	9%	40%	n.a.
2%	1%	9%	n.a.
436.326	76.006	5.149.687	n.a.
0%	76%	30%	n.a.
2%	17%	44%	n.a.
98%	7%	25%	n.a.
0%	0%	1%	n.a.
178.689	41.029	6.113.913	n.a.
0%	50%	21%	n.a.
7%	40%	31%	n.a.
91%	9%	40%	n.a.
2%	1%	9%	n.a.
100%	100%	100%	n.a.
100%	100%	100%	n.a.
17	n.a.	28	7
12	18	28	n.a.
✓	✓	✓	✓
5,1	10,8	n.a.	n.a.
78,4	48,9	n.a.	n.a.
6,6	22,0	9,1	n.a.
59,9	67,6	21,0	n.a.
32,6	10,4	12,7	n.a.
0,0	0,0	2,7	n.a.
0,9	0,0	0,0	n.a.



# OMD

## Profil des membres

		Maldives	Mali	Malte	Maroc
Prénom/NOM		Mr. Abdulla SHAREEF	M. Mahamet DOUCARA	Mr. Joseph CHETCUTI	M. Naby LAKHDAR
Titre		Acting Commissioner of Customs	Directeur Général des Douanes	Director General of Customs	Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects
Administration des douanes		Maldives Customs Service	Direction Générale des Douanes	Customs Department, Ministry for Finance and Financial Services	Administration des Douanes et Impôts Indirects, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme Administrative
Type d'organisation		Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.customs.gov.mv	www.douanes.gouv.ml	customs.gov.mt	www.douane.gov.ma
Effectifs de la douane (environ)		710	1.764	386	5.522
Année d'adhésion à l'OMD		1995	1987	1968	1968
Instruments de l'OMD		SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	ASYCUDA World	Customs Electronic System	BADR (Base automatisée de dédouanement en réseau)
Déclarations	Importations	217.060	224.019	105.301	518.763
	Maritime	39 %	n.a.	23 %	n.a.
	Aérien	48 %	n.a.	77 %	n.a.
	Terrestre	0 %	n.a.	0 %	n.a.
	Autre	13 %	n.a.	0 %	n.a.
	Exportations	12.507	19.848	17.961	287.257
	Maritime	8 %	n.a.	44 %	n.a.
	Aérien	92 %	n.a.	56 %	n.a.
Terrestre	0 %	n.a.	0 %	n.a.	
Autre	0 %	n.a.	0 %	n.a.	
Déclarations au format électronique	Importations	217.060	224.019	105.301	518.763
	Maritime	39 %	n.a.	23 %	n.a.
	Aérien	48 %	n.a.	77 %	n.a.
	Terrestre	0 %	n.a.	0 %	n.a.
	Autre	13 %	n.a.	0 %	n.a.
	Exportations	12.507	19.848	17.961	287.257
	Maritime	8 %	n.a.	44 %	n.a.
	Aérien	92 %	n.a.	56 %	n.a.
Terrestre	0 %	n.a.	0 %	n.a.	
Autre	0 %	n.a.	0 %	n.a.	
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	100 %	100 %
	Exportations	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		11	9	5	22
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	n.a.	n.a.	26
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓	✓		
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		21,4	10,9	0,5	4,0
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		22,0	42,0	12,9	42,4
	Les droits de douane (%)	97,3	26,0	4,2	9,5
	Impôts généraux sur la consommation (%)	0,0	56,3	30,0	55,5
	Taxes spéciales à la consommation (%)	0,0	13,2	64,3	33,3
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	2,7	4,5	0,0	1,8

Maurice	Mauritanie	Mexique	Moldavie
Mr. Vivekanand RAMBURUN	M. DAH OULD HAMADY OULD EL MAMY	Mr. Horacio DUARTE OLIVARES	Mr. Sergiu BURDUJA
Director, Customs Department	Directeur général	General Administrator for Customs	Director General of the Customs Service
Customs Department, Mauritius Revenue Authority	Direction générale des Douanes, Ministère des Finances	General Administration for Customs	Customs Service, Ministry of Finance
Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère
<a href="http://www.mra.mu">www.mra.mu</a>	<a href="http://www.dgdmr.com/">http://www.dgdmr.com/</a>	<a href="http://www.sat.gob.mx">www.sat.gob.mx</a>	<a href="http://www.customs.gov.md">www.customs.gov.md</a>
649	800	7.799	1.535
1973	1979	1988	1994
SH, CKR, SAFE	SH, CKR	SH, CKR	SH, CKR
CMS II (Customs Management System II)	ASYCUDA ++	SAAI (Integrated Automated Customs System); MAT-CE (Model of Foreign Trade Tax Administration)	ASYCUDA World ver.4.2.0
218.519	n.a.	6.874.486	381.245
54 %	n.a.	17 %	0 %
45 %	n.a.	25 %	7 %
1 %	n.a.	46 %	92 %
0 %	n.a.	13 %	1 %
48.751	n.a.	2.574.423	201.364
34 %	n.a.	13 %	1 %
63 %	n.a.	18 %	3 %
3 %	n.a.	55 %	95 %
0 %	n.a.	14 %	1 %
218.519	n.a.	6.874.486	120.813
54 %	n.a.	17 %	n.a.
45 %	n.a.	25 %	n.a.
1 %	n.a.	46 %	n.a.
0 %	n.a.	13 %	n.a.
48.751	n.a.	2.574.423	161.354
34 %	n.a.	13 %	n.a.
63 %	n.a.	18 %	n.a.
3 %	n.a.	55 %	n.a.
0 %	n.a.	14 %	n.a.
100 %	n.a.	100 %	32 %
100 %	n.a.	100 %	80 %
15	n.a.	12	8
11	n.a.	12	1
✓		✓	✓
1,5	n.a.	2,0	n.a.
46,5	n.a.	30,4	n.a.
3,3	n.a.	6,7	53,7
46,6	n.a.	69,7	36,2
50,1	n.a.	23,1	10,2
0,0	n.a.	0,0	0,1
0,0	n.a.	0,6	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Mongolie	Monténégro	Mozambique	Namibie
Prénom/NOM		Mr. Asralt BATBOLD	Mr. Vladan JOKOVIC	Mr. Aly Dauto MALLA	Ms. Jacqueline Sofhia GAWANAS
Titre		Director General of Customs	Director of Customs Administration	Director General of Customs	Acting Commissioner: Customs and Excise
Administration des douanes		The Customs General Administration of Mongolia	Customs Administration	General Directorate of Customs, Mozambique Revenue Authority	Directorate Customs & Excise, Ministry Of Finance
Type d'organisation		Administration des douanes	Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.customs.gov.mn	www.upravacarina.gov.me/en/administration	www.at.gov.mz	http://www.mof.na
Effectifs de la douane (environ)		1.435	519	2.210	614
Année d'adhésion à l'OMD		1991	2006	1987	1992
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		CAIS (Customs Automated Information System)	Customs Information System (CIS)	MCMS (Mozambique Customs Management System)	ASYCUDA World
Déclarations	Importations	263.832	n.a.	181.385	207.260
	Maritime	0 %	n.a.	n.a.	21 %
	Aérien	15 %	n.a.	n.a.	39 %
	Terrestre	38 %	n.a.	n.a.	39 %
	Autre	47 %	n.a.	n.a.	1 %
	Exportations	522.537	n.a.	19.864	118.064
	Maritime	0 %	n.a.	n.a.	15 %
	Aérien	6 %	n.a.	n.a.	15 %
Terrestre	94 %	n.a.	n.a.	70 %	
Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %	
Déclarations au format électronique	Importations	n.a.	n.a.	181.385	207.260
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	21 %
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	39 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	39 %
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	1 %
	Exportations	467.597	n.a.	19.864	118.064
	Maritime	0 %	n.a.	n.a.	15 %
	Aérien	0 %	n.a.	n.a.	15 %
Terrestre	100 %	n.a.	n.a.	70 %	
Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %	
Taux de déclarations au format électronique	Importations	0 %	n.a.	100 %	100 %
	Exportations	89 %	n.a.	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		11	n.a.	n.a.	21
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓	✓		
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		8,1	n.a.	0,8	1,0
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		32,3	n.a.	3,5	1,6
	Les droits de douane (%)	25,1	3,5	21,5	60,5
	Impôts généraux sur la consommation (%)	51,8	67,1	56,7	22,9
	Taxes spéciales à la consommation (%)	19,6	29,4	6,6	15,2
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,0	0,0	33,2
	Autres taxes (%)	0,0	0,0	0,3	1,4

Népal	Nicaragua	Niger	Nigeria
Mr. Suman DAHAL	Mr. Eddy Francisco MEDRANO SOTO	M. Abdallah HAROUNA	Mr. Hameed IBRAHIM ALI
Director General of Customs	Director General	Directeur Général des Douanes	Comptroller-General of Customs
Department of Customs, Ministry of Finance	Dirección General de Servicios Aduaneros	Direction Générale des Douanes du Niger, Ministère des Finances	Nigeria Customs Service, Ministry of Finance
Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des douanes
www.customs.gov.np	www.dga.gob.ni	n.a.	www.customs.gov.ng
1.119	1.592	1.502	15.892
1986	1998	1981	1963
SH, CKR, SAFE	SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
ASYCUDA World	ASYCUDA World	ASYCUDA World	NICIS (Nigeria Integrated Customs Information System) 2
703.055	209.772	190.497	765.706
0%	n.a.	n.a.	74%
9%	n.a.	n.a.	25%
91%	n.a.	n.a.	1%
0%	n.a.	n.a.	0%
80.340	104.255	38.493	21.378
0%	n.a.	n.a.	80%
40%	n.a.	n.a.	15%
60%	n.a.	n.a.	6%
0%	n.a.	n.a.	0%
703.055	209.772	6.375	765.706
0%	n.a.	n.a.	74%
9%	n.a.	n.a.	25%
91%	n.a.	n.a.	1%
0%	n.a.	n.a.	0%
80.340	104.255	11	21.378
0%	n.a.	n.a.	80%
40%	n.a.	n.a.	15%
60%	n.a.	n.a.	6%
0%	n.a.	n.a.	0%
100%	100%	3%	100%
100%	100%	0%	100%
7	14	17	6
n.a.	n.a.	1	n.a.
✓		✓	✓
15,9	n.a.	n.a.	n.a.
42,2	n.a.	n.a.	n.a.
37,7	11,2	35,8	n.a.
43,5	72,5	50,7	n.a.
13,3	15,6	13,6	n.a.
0,0	0,0	10,5	n.a.
5,6	0,7	0,0	n.a.



# OMD

## Profil des membres

		Norvège	Nouvelle-Zélande	Oman	Ouganda
Prénom/NOM		Mr. Øystein BØRMER	Ms. Christine STEVENSON	Mr. Khalifa Ali AL SYABI	Mr. Abel KAGUMIRE
Titre		Director General of Customs	Comptroller of Customs & Chief Executive of the Customs Service	Director General	Customs Commissioner
Administration des douanes		Norwegian Customs	New Zealand Customs Service	Directorate General of Customs	Customs Department, Uganda Revenue Authority
Type d'organisation		Administration des douanes	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.toll.no	www.customs.govt.nz	www.customs.gov.om	www.ura.go.ug
Effectifs de la douane (environ)		1.529	1.364	1.720	899
Année d'adhésion à l'OMD		1952	1963	2000	1964
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		TVINN	JBMS (Joint Border Management System)	Mirsal	ASYCUDA World
Déclarations	Importations	6.226.440	1.361.864	n.a.	344.759
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	0%
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	13%
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	86%
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0%
	Exportations	1.515.169	587.581	n.a.	127.728
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	6.226.440	1.361.864	n.a.	344.759
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	0%
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	13%
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	86%
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	0%
	Exportations	1.515.169	587.581	n.a.	127.728
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100%	100%	n.a.	100%
	Exportations	100%	100%	n.a.	100%
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		10	13	n.a.	15
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	1	n.a.	9
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises			✓		✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	3,4	n.a.	8,3
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	18,4	n.a.	41,4
	Les droits de douane (%)	n.a.	18,6	n.a.	19,9
	Impôts généraux sur la consommation (%)	n.a.	63,9	n.a.	38,7
	Taxes spéciales à la consommation (%)	n.a.	18,6	n.a.	40,3
	Taxes sur l'exportation (%)	n.a.	0,0	n.a.	0,3
	Autres taxes (%)	n.a.	2,5	n.a.	1,1

Ouzbékistan	Pakistan	Palestine	Panama
Mr. Muratjon AZIMOV	Mr. Muhammad Javed GHANI	Mr. Luai Fathi MUSA HANASH	Ms. Tayra Ivonne BARSALLO
Chairman	Member (Customs-Policy), Federal Board of Revenue (FBR)	Director General of Customs, Excises and VAT	Director General of Customs
State Customs Committee	Pakistan Customs – Federal Board of Revenue (FBR)/Revenue Division, Ministry of Finance	Directorate General of Customs and Excises, VAT, Ministry of Finance	National Customs Authority
Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des douanes
www.customs.uz	www.fbr.gov.pk	www.pmf.ps/web/cav/6	www.ana.gob.pa
5.000	6.779	1.273	1.656
1992	1955	2015	1996
SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH	SH, SAFE
UAIS (Unified Automated Information System)	WeBOC (Web Based One Customs)	ASYCUDA World	SIGA (Sistema Integrado de Gestión Aduanera)
487.896	854.518	96.089	327.436
n.a.	n.a.	n.a.	41%
n.a.	n.a.	n.a.	24%
n.a.	n.a.	n.a.	11%
n.a.	n.a.	n.a.	24%
127.961	782.321	6.798	25.929
n.a.	n.a.	n.a.	40%
n.a.	n.a.	n.a.	27%
n.a.	n.a.	n.a.	33%
n.a.	n.a.	n.a.	0%
487.896	687.551	96.089	327.436
n.a.	n.a.	n.a.	41%
n.a.	n.a.	n.a.	24%
n.a.	n.a.	n.a.	11%
n.a.	n.a.	n.a.	24%
127.961	677.883	6.798	25.929
n.a.	n.a.	n.a.	40%
n.a.	n.a.	n.a.	27%
n.a.	n.a.	n.a.	33%
n.a.	n.a.	n.a.	0%
100%	81%	100%	100%
100%	87%	100%	100%
17	44	7	21
6	14	2	6
	✓		
n.a.	15,8	1,5	3,6
n.a.	46,2	73,8	14,7
n.a.	34,2	2,0	24,4
n.a.	46,4	18,7	36,6
n.a.	34,2	2,0	37,0
n.a.	0,3	0,0	0,0
n.a.	0,0	9,9	2,0



# OMD

## Profil des membres

		Papouasie-Nouvelle-Guinée	Paraguay	Pays-Bas	Pérou
Prénom/NOM		Mr. Ray PAUL	Mr. Julio Manuel FERNÁNDEZ FRUTOS	Mr. Jasper WESSELING	Ms. Marilu Haydee LLERENA AYBAR
Titre		Chief Commissioner of Customs	National Director of Customs	Director General for Tax and Customs Policy and Legislation	National Deputy Superintendent of Customs
Administration des douanes		Papua New Guinea Customs Service	National Directorate of Customs (DNA)	Netherlands Tax and Customs Administration, Ministry of Finance	National Deputy Superintendency of Customs, National Superintendency of Customs and Tax Administration
Type d'organisation		Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.customs.gov.pg	www.aduana.gov.py	www.douane.nl	www.sunat.gob.pe
Effectifs de la douane (environ)		451	1.176	4.772	3.005
Année d'adhésion à l'OMD		2002	1969	1953	1970
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA ++	SOFIA (Sistema de Ordenamiento Fiscal del Impuesto en Aduanas)	AGS Import/AGS Export	SIGAD (Integrated Customs Management System); SDA (Customs Clearance System)
Déclarations	Importations	126.566	233.819	3.600.186	833.804
	Maritime	46 %	n.a.	n.a.	67 %
	Aérien	54 %	n.a.	n.a.	24 %
	Terrestre	0 %	n.a.	n.a.	5 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	4 %
	Exportations	17.789	43.931	5.076.137	338.588
	Maritime	63 %	n.a.	n.a.	61 %
	Aérien	37 %	n.a.	n.a.	27 %
Déclarations au format électronique	Importations	126.566	233.819	3.600.116	833.804
	Maritime	46 %	n.a.	n.a.	67 %
	Aérien	54 %	n.a.	n.a.	24 %
	Terrestre	0 %	n.a.	n.a.	5 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	4 %
	Exportations	17.789	43.931	5.076.137	338.588
	Maritime	63 %	n.a.	n.a.	61 %
	Aérien	37 %	n.a.	n.a.	27 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	100 %	100 %
	Exportations	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		10	21	2	16
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	18	n.a.	27
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		10,2	10,7	1,7	1,1
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		30,1	47,7	8,6	23,7
	Les droits de douane (%)	33,9	22,5	19,6	4,7
	Impôts généraux sur la consommation (%)	33,7	46,0	4,9	83,9
	Taxes spéciales à la consommation (%)	0,0	22,5	75,5	10,6
	Taxes sur l'exportation (%)	12,0	0,3	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	0,0	0,0	0,0	0,0

Philippines	Pologne	Portugal	Qatar
Mr. Rey Leonardo GUERRERO	Ms. Magdalena RZECZKOWSKA	Ms. Helena Alves BORGES	Mr. Ahmad bin Abdullah AL-JAMAL
Customs Commissioner	Head of National Revenue Administration	Director General Of Tax and Customs	President of the General Customs Authority
Bureau of Customs, Department of Finance	National Revenue Administration (NRA)	Tax and Customs Administration	General Authority of Customs
Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des douanes
www.dof.gov.ph	www.mf.gov.pl	portaldasfinancas.gov.pt	www.customs.gov.qa
3.319	10.863	863	2.479
1980	1974	1953	1992
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
e2m (Electronic-to-Mobile)	CELINA - national import system to process import Customs declaration; ECS - export control system	STADA - Import; STADA - export	Alnadeeb (Single Window)
1.965.403	5.082.886	242.112	1.851.455
72 %	n.a.	33 %	n.a.
28 %	n.a.	29 %	n.a.
0 %	n.a.	36 %	n.a.
0 %	n.a.	1 %	n.a.
160.923	7.170.314	266.437	83.024
98 %	n.a.	2 %	n.a.
2 %	n.a.	0 %	n.a.
0 %	n.a.	98 %	n.a.
0 %	n.a.	0 %	n.a.
1.965.403	5.082.886	242.112	n.a.
72 %	n.a.	33 %	n.a.
28 %	n.a.	29 %	n.a.
0 %	n.a.	36 %	n.a.
0 %	n.a.	1 %	n.a.
160.923	7.170.314	266.437	n.a.
98 %	n.a.	2 %	n.a.
2 %	n.a.	0 %	n.a.
0 %	n.a.	98 %	n.a.
0 %	n.a.	0 %	n.a.
100 %	100 %	100 %	n.a.
100 %	100 %	100 %	n.a.
66	14	36	21
19	n.a.	1	21
✓			✓
2,5	1,2	0,5	n.a.
22,3	26,3	14,5	n.a.
11,4	4,6	3,4	n.a.
67,7	14,5	7,8	n.a.
20,6	0,2	0,0	n.a.
0,0	0,0	0,0	n.a.
0,3	0,0	0,0	n.a.



# OMD

## Profil des membres

		République arabe syrienne	République centrafricaine	République démocratique du Congo	République démocratique populaire lao
Prénom/NOM		Mr. Fawaz ASAAD	M. Frédéric Theodore INAMO	M. Jean-Baptiste NKONGOLO KABILA MUTSHI	Mr. Phoukhaokham VANNAVONGXAY
Titre		Director General of Customs	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Directeur Général des Douanes et Accises	Director General
Administration des douanes		General Customs Directorate	Direction générale des Douanes et Droits indirects	Direction Générale des Douanes et Accises, Ministère des Finances	Ministry of Finance, Department of Customs
Type d'organisation		Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.customs.gov.sy	n.a.	douanes.gouv.cd	www.laocustoms.laopdr.net
Effectifs de la douane (environ)		4.896	500	5.613	969
Année d'adhésion à l'OMD		1959	1986	1972	2007
Instruments de l'OMD		SH, CKR	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	ASYCUDA ++	ASYCUDA World	ASYCUDA World
Déclarations	Importations	n.a.	n.a.	1.762.398	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	4 %	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	39 %	n.a.
	Terrestre	n.a.	n.a.	3 %	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	54 %	n.a.
	Exportations	n.a.	n.a.	171.438	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	2 %	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	36 %	n.a.
Déclarations au format électronique	Terrestre	n.a.	n.a.	11 %	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	50 %	n.a.
	Importations	52.723	n.a.	680.758	n.a.
	Maritime	n.a.	n.a.	18 %	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	9 %	n.a.
	Terrestre	n.a.	n.a.	72 %	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	1 %	n.a.
	Exportations	21.183	n.a.	85.172	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Maritime	n.a.	n.a.	2 %	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	5 %	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Terrestre	n.a.	n.a.	93 %	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	0 %	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	n.a.	39 %	n.a.
	Exportations	n.a.	n.a.	50 %	n.a.
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		n.a.	n.a.	14	n.a.
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	n.a.	10	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	n.a.	8,7	n.a.
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	n.a.	30,9	n.a.
	Les droits de douane (%)	n.a.	n.a.	28,0	n.a.
	Impôts généraux sur la consommation (%)	n.a.	n.a.	33,0	n.a.
	Taxes spéciales à la consommation (%)	n.a.	n.a.	5,5	n.a.
	Taxes sur l'exportation (%)	n.a.	n.a.	0,3	n.a.
	Autres taxes (%)	n.a.	n.a.	33,4	n.a.

République dominicaine	République tchèque	Roumanie	Royaume-Uni
Mr. Enrique Antonio RAMIREZ PANIAGUA	Mr. Milan POULIČEK	Mr. Marcel Simion MUTESCU	Mr. William WILLIAMSON
Director General of Customs	Director General of Customs	Director General	Director of Customs
Directorate General of Customs	Czech Customs Administration	General Directorate of Customs, National Agency for Fiscal Administration, Ministry of Public Finance	Her Majesty's Revenue and Customs (HMRC)
Administration des douanes	Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales
www.aduanas.gob.do	www.celnisprava.cz	www.customs.ro	www.hmrc.gov.uk
6.224	5.679	2.520	63.950
2004	1993	1969	1952
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
SIGA (Sistema Integrado de Gestión Aduanera)	Customs Information System of the Czech Republic	RCDPS (Romanian Customs Declaration Processing System)	CHIEF (Customs Handling of Import and Export Freight)
435.510	2.465.844	689.315	12.356.533
59%	33%	21%	26%
39%	45%	30%	71%
2%	22%	49%	3%
0%	0%	0%	0%
94.030	2.888.414	450.773	5.008.386
36%	16%	24%	18%
33%	23%	24%	77%
31%	61%	52%	5%
0%	0%	0%	0%
435.510	1.631.628	687.529	12.346.427
59%	26%	21%	26%
39%	54%	30%	71%
2%	20%	49%	3%
0%	0%	0%	0%
94.030	2.491.199	448.507	5.007.239
36%	17%	24%	18%
33%	23%	24%	77%
31%	60%	52%	5%
0%	0%	0%	0%
100%	66%	100%	100%
100%	86%	99%	100%
43	5	22	35
40	4	n.a.	n.a.
✓			
4,9	0,8	0,8	0,4
23,9	16,3	8,3	4,5
20,7	5,2	9,2	9,4
69,4	0,2	80,6	90,6
9,8	92,9	10,2	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0
0,1	1,7	0,0	0,0



OMD  
Profil des membres

		Russie (Fédération de)	Rwanda	Sainte Lucie	Samoa
Prénom/NOM		Mr. Vladimir BULAVIN	Ms. Rosine UWAMARIYA	Ms. Anita MONTOUTE	Ms. Avalisa Viali FAUTUAALII
Titre		Director General of Customs	Commissioner for Customs Services	Acting Comptroller of Customs	Chief Executive Officer
Administration des douanes		Federal Customs Service	Customs Services Department, Rwanda Revenue Authority	Customs Department, Ministry of Finance	Customs Service, Ministry for Revenue
Type d'organisation		Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.customs.ru	www.rra.gov.rw	www.customs.gov.lc	www.revenue.gov.ws
Effectifs de la douane (environ)		43.669	341	244	137
Année d'adhésion à l'OMD		1991	1964	2005	2001
Instruments de l'OMD		SH, CKR	SH, CKR, SAFE	SAFE	CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		Unified automated information system of customs authorities (UAIS)	ASYCUDA World	ASYCUDA World	ASYCUDA World
Déclarations	Importations	n.a.	176.374	n.a.	19.820
	Maritime	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	15 %	n.a.	n.a.
	Terrestre	n.a.	85 %	n.a.	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Exportations	n.a.	19.023	n.a.	2.948
	Maritime	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	18 %	n.a.	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	n.a.	176.374	n.a.	19.820
	Maritime	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	15 %	n.a.	n.a.
	Terrestre	n.a.	85 %	n.a.	n.a.
	Autre	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Exportations	n.a.	19.023	n.a.	2.948
	Maritime	n.a.	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	18 %	n.a.	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	100 %	n.a.	100 %
	Exportations	n.a.	100 %	n.a.	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		16	5	n.a.	n.a.
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		13	5	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓	✓		
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	6,5	n.a.	11,0
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	30,6	n.a.	53,7
	Les droits de douane (%)	50,8	21,1	n.a.	20,5
	Impôts généraux sur la consommation (%)	45,6	35,2	n.a.	55,4
	Taxes spéciales à la consommation (%)	1,6	18,8	n.a.	24,1
	Taxes sur l'exportation (%)	40,0	0,0	n.a.	0,0
	Autres taxes (%)	0,0	11,8	n.a.	0,0

Sao Tomé-et-Principe	Sénégal	Serbie	Seychelles
Mr. Carlos Emmanuel BENGUELA	M. Abdourahmane DIEYE	Mr. Miloš TOMIĆ	Mr. Paul BARRACK
Director General of Customs	Directeur Général des Douanes	Director General of Customs Administration	Commissioner for Customs
General Directorate of Customs, Ministries of Finance Trade and Blue Economy	Direction Générale des Douanes	Customs Administration	Customs Division, Seychelles Revenue Commission
Département d'un Ministère	Administration des douanes	Administration des douanes	Administration des recettes fiscales
www.alfandegas.st	www.douanes.sn	www.carina.rs	www.src.gov.sc
54	1.714	2.863	170
2009	1976	2001	2000
SH, CKR	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	
ASYCUDA World	GAINDE (Gestion automatisée des Informations douanières et des échanges)	ISCS (Information System of Customs Services)	ASYCUDA World
12.495	182.619	1.288.391	48.056
n.a.	76 %	0 %	42 %
n.a.	17 %	12 %	58 %
n.a.	0 %	66 %	0 %
n.a.	7 %	22 %	0 %
619	97.363	770.435	5.073
n.a.	67 %	1 %	71 %
n.a.	16 %	3 %	29 %
n.a.	1 %	96 %	0 %
n.a.	16 %	0 %	0 %
12.495	182.619	1.287.666	48.056
n.a.	76 %	0 %	42 %
n.a.	17 %	12 %	58 %
n.a.	0 %	12 %	0 %
n.a.	7 %	75 %	0 %
619	97.363	760.109	5.073
n.a.	67 %	1 %	71 %
n.a.	16 %	4 %	29 %
n.a.	1 %	4 %	0 %
n.a.	16 %	91 %	0 %
100 %	100 %	100 %	100 %
100 %	100 %	99 %	100 %
n.a.	n.a.	n.a.	12
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	3,8	4,7
n.a.	n.a.	51,6	33,4
98,3	38,0	7,4	14,0
0,0	57,2	73,3	44,1
0,0	0,0	19,1	41,9
0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	4,9	0,0	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Sierra Leone	Singapour	Slovaquie	Slovénie
Prénom/NOM		Mr. Samuel S. JIBAO	Mr. HO Chee Pong	Ms. Lenka WITTENBERGEROVÁ	Mr. Boris KASTELIC
Titre		Commissioner	Director-General of Customs	President	Director of Customs Department
Administration des douanes		National Revenue Authority	Singapore Customs	Financial Administration	Customs Department, Financial Administration
Type d'organisation		Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales
Adresse du site Web		www.nra.gov.sl/nra	www.customs.gov.sg	www.financnasprava.sk	www.fu.gov.si
Effectifs de la douane (environ)		146	991	2.967	444
Année d'adhésion à l'OMD		1975	1975	1993	1992
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA ++	TradeNet	ECS (Export Control System); ISST (Integrated System for Tariff Administration)	SIAIS
Déclarations	Importations	n.a.	5.383.348	331.767	361.042
	Maritime	n.a.	n.a.	27 %	24 %
	Aérien	n.a.	n.a.	43 %	28 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	29 %	48 %
	Autre	n.a.	n.a.	1 %	0 %
	Exportations	n.a.	3.112.659	379.458	405.274
	Maritime	n.a.	n.a.	28 %	11 %
	Aérien	n.a.	n.a.	20 %	11 %
Déclarations au format électronique	Importations	n.a.	5.383.348	331.722	361.042
	Maritime	n.a.	n.a.	27 %	24 %
	Aérien	n.a.	n.a.	43 %	28 %
	Terrestre	n.a.	n.a.	29 %	48 %
	Autre	n.a.	n.a.	1 %	0 %
	Exportations	n.a.	3.112.659	379.431	405.274
	Maritime	n.a.	n.a.	28 %	11 %
	Aérien	n.a.	n.a.	20 %	11 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	n.a.	100 %	100 %	100 %
	Exportations	n.a.	100 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		n.a.	13	11	17
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		n.a.	13	n.a.	1
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises			✓		
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	0,0	0,2	1,0
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		n.a.	13,6	41,1	19,1
	Les droits de douane (%)	n.a.	0,1	0,4	5,1
	Impôts généraux sur la consommation (%)	n.a.	65,6	53,1	6,4
	Taxes spéciales à la consommation (%)	n.a.	34,0	46,5	0,3
	Taxes sur l'exportation (%)	n.a.	0,0	0,0	0,0
	Autres taxes (%)	n.a.	0,0	0,0	0,2

Somalie	Soudan	Soudan du Sud	Sri Lanka
Mr. Mohamed Haji MOHAMUD	Mr. Bashir Eitahir Bashir ALGALI	Mr. Akok NOON AKOK	Mr. Ganwarige Vijitha RAVIPRIYA
Director of Customs	Head of Customs Authority	Director General of Customs	Director General of Customs
Ministry of Finance and Planning	Sudan Customs Authority, Ministry of Finance/Interior	South Sudan Customs Service	Department of Customs, Ministry of Finance
Département d'un Ministère	Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère
n.a.	www.customs.gov.sd	n.a.	www.customs.gov.lk
760	8.585	1.889	2.473
2012	1960	2013	1967
SAFE	SH, CKR, SAFE	SAFE	SH, CKR, SAFE
n.a.	ASYCUDA World	n.a.	ASYCUDA World
n.a.	n.a.	44.705	337.800
n.a.	n.a.	n.a.	77 %
n.a.	n.a.	n.a.	23 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	2.465	589.806
n.a.	n.a.	n.a.	64 %
n.a.	n.a.	n.a.	36 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	12
n.a.	n.a.	n.a.	2
			✓
n.a.	n.a.	n.a.	5,7
n.a.	n.a.	n.a.	45,3
n.a.	n.a.	100,0	12,5
n.a.	n.a.	0,0	21,6
n.a.	n.a.	0,0	65,5
n.a.	n.a.	1,9	0,3
n.a.	n.a.	0,0	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Suède	Suisse	Suriname	Tadjikistan
Prénom/NOM		Ms. Charlotte SVENSSON	Mr. Christian BOCK	Mr. Lloyd R. KUHN	Mr. Karimzoda Khurshed ABDURAHMON
Titre		Director General of Customs	Director	Comptroller of Customs	Chairman
Administration des douanes		Swedish Customs	Swiss Federal Customs Administration, Federal Department of Finance	Customs and Excise Department, Directorate of Taxes, Ministry of Finance	Customs Service under the Government of the Republic of Tajikistan (CSGRT)
Type d'organisation		Administration des douanes	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des douanes
Adresse du site Web		www.tullverket.se	www.ezv.admin.ch	n.a.	www.customs.tj
Effectifs de la douane (environ)		2.120	4.741	236	1.108
Année d'adhésion à l'OMD		1952	1952	2018	1997
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SH, CKR		SH, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		TDS-Tullverkets datasystem (for import and export declarations); TESS-Tullverkets elektroniska Systemstöd (for Customs warehouse declaration)	e-dec; NCTS (Module export)	ASYCUDA World	UAIS (Unified Automated Information System)
Déclarations	Importations	3.562.470	17.868.954	45.242	41.463
	Maritime	24 %	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	55 %	32 %	n.a.	n.a.
	Terrestre	20 %	67 %	n.a.	n.a.
	Autre	0 %	0 %	n.a.	n.a.
	Exportations	3.546.592	6.214.332	12.338	8.453
	Maritime	24 %	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	55 %	41 %	n.a.	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	3.545.903	17.868.954	45.242	41.463
	Maritime	24 %	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	55 %	32 %	n.a.	n.a.
	Terrestre	20 %	67 %	n.a.	n.a.
	Autre	0 %	0 %	n.a.	n.a.
	Exportations	3.545.903	6.214.332	12.338	8.453
	Maritime	24 %	0 %	n.a.	n.a.
	Aérien	55 %	41 %	n.a.	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	100 %	100 %
	Exportations	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		11	25	n.a.	n.a.
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		4	4	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		0,5	1,5	16,3	n.a.
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		0,6	30,4	43,0	n.a.
	Les droits de douane (%)	88,6	5,0	38,0	n.a.
	Impôts généraux sur la consommation (%)	10,4	48,2	32,9	n.a.
	Taxes spéciales à la consommation (%)	1,0	32,4	17,4	n.a.
	Taxes sur l'exportation (%)	0,0	0,0	4,9	n.a.
	Autres taxes (%)	0,0	14,4	6,5	n.a.

Tanzanie	Tchad	Thaïlande	Timor-Leste
Mr. Usaje ASUBISYE	M. Abdelkerim Charfadié MAHAMAT	Mr. Krisada CHINAVICHARANA	Mr. José António FÁTIMA ABÍLIO
Commissioner for Customs and Excise	Directeur général des Douanes et Droits indirects	Director-General of Customs	Director General for Customs
Customs Department, Tanzania Revenue Authority	Direction générale des Douanes et Droits indirects	Thai Customs Department, Ministry of Finance	Customs Directorate General, Ministry of Finance
Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère
www.tra.go.tz	n.a.	www.customs.go.th	www.mof.gov.tl/customs
1.184	1.908	6.825	255
1964	2005	1972	2003
SH, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE	
TANCIS (Tanzania Customs Integrated System)	ASYCUDA ++	TCES (Thai Customs Electronic System)	ASYCUDA World
n.a.	n.a.	7.626.562	21.847
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	9.848.040	924
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
203.924	n.a.	3.814.208	21.847
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
55.755	n.a.	4.925.741	924
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	50 %	100 %
n.a.	n.a.	50 %	100 %
31	n.a.	32	n.a.
n.a.	n.a.	31	n.a.
✓		✓	✓
8,0	n.a.	4,1	n.a.
39,8	n.a.	22,3	n.a.
20,1	n.a.	18,3	83,5
53,8	n.a.	55,6	16,5
0,0	n.a.	17,8	0,0
0,8	n.a.	0,0	0,0
26,1	n.a.	0,0	0,0



# OMD

Profil des membres

		Togo	Tonga	Trinité-et-Tobago	Tunisie
Prénom/NOM		M. Atta-Kakra ESSIEN	Mr. Kelemete VAHE	Ms. Kathy Ann YEARWOOD-MATTHEWS	M. Youssef ZOUAGHI
Titre		Commissaire des Douanes et Droits Indirects	Commissioner	Acting Comptroller of Customs and Excise Division	Directeur général des douanes
Administration des douanes		Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CCDI), Office Togoais des Recettes (OTR)	Customs Department, Ministry of Revenue and Customs	Customs and Excise Division, Ministry of Finance	La Direction Générale des Douanes
Type d'organisation		Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère	Département d'un Ministère	Administration des douanes
Adresse du site Web		www.otr.tg/index.php	www.revenue.gov.to	www.customs.gov.tt	www.douane.gov.tn
Effectifs de la douane (environ)		1.029	88	535	7.129
Année d'adhésion à l'OMD		1990	2005	1973	1966
Instruments de l'OMD		SH, CKR, SAFE	SAFE	SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		ASYCUDA World	CMS (Customs Management System)	Customs Border Control System (CBCS); ASYCUDA World	SINDA (Système D'Information Douanier Automatisé)
Déclarations	Importations	95.570	26.397	387.467	986.061
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Terrestre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Autre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations	24.759	3.260	131.769	379.655
	Maritime	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Déclarations au format électronique	Importations	94.624	26.397	242.938	n.a.
	Maritime	59 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	10 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Terrestre	31 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Exportations	24.633	3.260	74.829	n.a.
	Maritime	37 %	n.a.	n.a.	n.a.
	Aérien	17 %	n.a.	n.a.	n.a.
Taux de déclarations au format électronique	Importations	99 %	100 %	63 %	n.a.
	Exportations	99 %	100 %	57 %	n.a.
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		4	n.a.	n.a.	n.a.
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		19	n.a.	n.a.	n.a.
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises		✓			
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		21,6	6,4	n.a.	n.a.
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		55,7	48,9	n.a.	n.a.
	Les droits de douane (%)	38,7	13,1	38,5	100,0
	Impôts généraux sur la consommation (%)	46,1	48,3	55,4	0,0
	Taxes spéciales à la consommation (%)	9,9	38,5	5,7	0,0
	Taxes sur l'exportation (%)	0,9	0,0	0,0	11,4
	Autres taxes (%)	3,1	0,0	0,4	0,0

Turkménistan	Turquie	Ukraine	Union du Myanmar (République de l')
Mr. Maksat HUDAYKULIYEV	Mr. Riza Tuna TURAGAY	Mr. Ihor MURATOV	Mr. Kyaw HTIN
Chairman	Deputy Minister of Trade	Acting Chairman	Director General of Myanmar Customs Department
State Customs Service	Ministry of Trade	State Customs Service	Myanmar Customs Department, Ministry of Planning, Finance and Industry
Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère
tdh.gov.tm/en/	www.trade.gov.tr	www.sfs.gov.ua	www.myanmarcustoms.gov.mm
n.a.	15.579	9.935	1.892
1993	1952	1992	1991
	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, SAFE
n.a.	B@LGE (Computerized Customs Automation System)	Inspector	Myanmar Automated Cargo Clearance System
n.a.	2.406.215	1.296.144	505.796
n.a.	n.a.	n.a.	28 %
n.a.	n.a.	n.a.	13 %
n.a.	n.a.	n.a.	59 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	3.894.411	826.646	212.412
n.a.	n.a.	n.a.	62 %
n.a.	n.a.	n.a.	15 %
n.a.	n.a.	n.a.	23 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	2.406.215	1.255.893	267.400
n.a.	n.a.	n.a.	58 %
n.a.	n.a.	n.a.	24 %
n.a.	n.a.	n.a.	18 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	3.894.411	821.669	155.007
n.a.	n.a.	n.a.	88 %
n.a.	n.a.	n.a.	9 %
n.a.	n.a.	n.a.	3 %
n.a.	n.a.	n.a.	0 %
n.a.	100 %	97 %	53 %
n.a.	100 %	99 %	73 %
n.a.	20	14	28
n.a.	17	9	6
	✓	✓	✓
n.a.	1,4	2,7	2,9
n.a.	23,4	37,0	10,9
n.a.	6,0	7,3	26,7
n.a.	83,8	79,9	50,9
n.a.	3,6	12,4	20,6
n.a.	0,2	0,1	0,3
n.a.	6,3	0,5	0,0



# OMD

## Profil des membres

		Uruguay	Vanuatu	Venezuela	Vietnam
Prénom/NOM		Mr. Jaime BORGIANI	Mr. H. TAROSA	Mr. César Augusto FEBRES	Mr. NGUYEN Van Can
Titre		Director General of Customs	Director	National Superintendent of Customs	Director General of Customs
Administration des douanes		National Directorate of Customs, Ministry of Economy and Finance	Department of Customs and Inland Revenue (DCIR), Ministry of Finance and Economic Management (MFEM)	Servicio Nacional Integrado de Administración Aduanera y Tributaria	General Department of Customs, Ministry of Finance
Type d'organisation		Administration des douanes	Département d'un Ministère	Administration des recettes fiscales	Département d'un Ministère
Adresse du site Web		www.aduanas.gub.uy	customsinlandrevenue.govvu	www.seniat.gob.ve	www.customs.govvn
Effectifs de la douane (environ)		806	63	2.593	10.116
Année d'adhésion à l'OMD		1977	2009	1996	1993
Instruments de l'OMD		SH, SAFE	CKR, SAFE	SH, SAFE	SH, CKR, SAFE
Nom du Système automatisé de dédouanement		SISTEMA LUCIA/VUCE	ASYCUDA World	ASYCUDA World	VNACCS; VCIS
Déclarations	Importations	224.529	21.349	n.a.	4.863.900
	Maritime	32 %	n.a.	n.a.	99 %
	Aérien	36 %	n.a.	n.a.	0 %
	Terrestre	32 %	n.a.	n.a.	1 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	72.905	1.956	n.a.	5.157.000
	Maritime	56 %	n.a.	n.a.	67 %
	Aérien	11 %	n.a.	n.a.	27 %
Déclarations au format électronique	Importations	224.529	21.349	n.a.	4.863.900
	Maritime	32 %	n.a.	n.a.	99 %
	Aérien	36 %	n.a.	n.a.	0 %
	Terrestre	32 %	n.a.	n.a.	1 %
	Autre	0 %	n.a.	n.a.	0 %
	Exportations	72.905	1.956	n.a.	5.157.000
	Maritime	56 %	n.a.	n.a.	67 %
	Aérien	11 %	n.a.	n.a.	27 %
Taux de déclarations au format électronique	Importations	100 %	100 %	n.a.	100 %
	Exportations	100 %	100 %	n.a.	100 %
Nombre d'autorités qui délivrent les permis d'importation ou d'exportation		30	n.a.	n.a.	14
Nombre d'autorités connectées au système douanier à guichet unique		28	n.a.	n.a.	13
Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises					✓
Part des droits de douane dans les recettes fiscales (%)		3,1	22,9	n.a.	17,8
Recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales (%)		22,0	63,1	n.a.	100,0
	Les droits de douane (%)	14,2	36,2	n.a.	17,8
	Impôts généraux sur la consommation (%)	61,1	36,4	n.a.	71,6
	Taxes spéciales à la consommation (%)	6,8	24,2	n.a.	9,7
	Taxes sur l'exportation (%)	2,5	0,5	n.a.	2,8
	Autres taxes (%)	14,2	0,9	n.a.	0,4

Yémen	Zambie	Zimbabwe
Mr. Mohamed Abdo Dehni	Mr. Sydney CHIBBABBUKA	Ms. Faith MAZANI
Acting Chairman	Commissioner Customs	Commissioner General
Yemen Customs Authority	Customs Services Division, Zambia Revenue Authority	Zimbabwe Revenue Authority
Administration des douanes	Administration des recettes fiscales	Administration des recettes fiscales
www.customs.gov.ye	www.zra.org.zm	www.zimra.co.zw
2.235	564	1.185
1993	1978	1981
SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE	SH, CKR, SAFE
ASYCUDA ++	ASYCUDA World	ASYCUDA World
n.a.	n.a.	131.607
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	58.111
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	270.845	131.607
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	183.498	58.111
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	n.a.
n.a.	n.a.	100 %
n.a.	n.a.	100 %
n.a.	10	15
n.a.	8	n.a.
	✓	✓
n.a.	7,3	9,1
n.a.	34,3	37,4
n.a.	21,1	24,3
n.a.	74,1	33,5
n.a.	4,8	41,9
n.a.	0,1	0,0
n.a.	0,0	0,4



# OMD

## Profil des membres

### « Type d'organisation »

« Département d'un Ministère » indique que l'Administration est un département, bureau ou division au sein d'un ministère, comme le ministère des Finances ou le ministère de l'Intérieur.

« Administration des douanes » indique que l'Administration est un ministère autonome ou un comité ou un organisme indépendant, même s'il est affilié à un ministère.

« Administration des recettes fiscales » indique que l'Administration fait partie d'une agence à laquelle les autorités douanières et fiscales sont intégrées.

« Service de protection des frontières » indique que l'Administration assure des services relatifs à l'immigration, comme la vérification des visas aux frontières, en plus de l'activité douanière.

### « Déclarations »

Les « déclarations » comprennent à la fois des déclarations sur papier et des déclarations électroniques traitées par une administration douanière en 2019 (ou 2018 pour quelques membres qui n'ont pas encore communiqué leurs dernières données).

En ce qui concerne les modes de transport (« maritime », « aérien », « terrestre » et « autre »), le « maritime » comprend les voies maritimes et fluviales, le « terrestre » inclut le transport ferroviaire et routier, et « autre » inclut les modes non repris ailleurs comme les pipelines.

Le « taux de déclaration électronique » a été calculé en divisant le « nombre de déclarations électroniques » par le « nombre de déclarations ».

La colonne « L'Étude sur le temps nécessaire pour la mainlevée des marchandises », (TRS, de son acronyme anglais) comprend les Membres qui ont mené une étude sur le TRS.

## Notes explicatives

### « Droits de douane dans les recettes fiscales »

« Les droits de douane dans les recettes fiscales » ont été calculés en divisant les droits de douane, tels que les droits à l'importation et à l'exportation, par les recettes fiscales perçues.

« Les recettes perçues par la douane dans les recettes fiscales » ont été calculées en divisant les recettes fiscales perçues par la douane par les recettes fiscales perçues par les gouvernements.

La proportion des « droits de douane » dans les recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant les droits de douane, tels que les droits de douane et taxes à l'exportation, par les recettes fiscales collectées par les douanes.

La part des « impôts généraux sur la consommation », comme la TVA et la taxe de vente, des recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant les impôts généraux sur la consommation par les recettes fiscales collectées par les douanes.

La part des « taxes spéciales à la consommation », tels que les droits d'accise, des recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant les taxes spéciales à la consommation par les recettes fiscales collectées par les douanes.

La part des « taxes à l'exportation » dans les recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant la somme des droits à l'exportation et les taxes à l'exportation par les recettes fiscales collectées par les douanes. Droits, pénalités et intérêts sont exclus des recettes fiscales collectées par les douanes.

La part des « Autres taxes », tels que les droits de timbre ou les taxes de circulation, dans les recettes fiscales des douanes a été calculée en divisant la somme des Autres taxes collectées par les douanes par les recettes fiscales collectées par les douanes.

Les droits et autres taxes non liés aux importations ou exportations de marchandises sont exclus des « autres impositions ».

Toutes les informations fiscales mentionnées ci-dessus sont fondées sur le montant des recettes perçues par la douane tout au long de l'exercice financier 2019 (ou 2018 pour quelques membres qui n'ont pas encore communiqué leurs dernières données).

## Liste des acronymes

<b>AFE</b>	Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges
<b>BRLR</b>	Bureau régional de liaison chargé du renseignement
<b>BRRC</b>	Bureau régional de renforcement des capacités
<b>C&amp;F</b>	Contrôle et Facilitation Cadre
<b>CAP</b>	Contrôle a posteriori
<b>CCD</b>	Conseil de coopération douanière
<b>CEN</b>	Réseau douanier de lutte contre la fraude
<b>CKR</b>	Convention de Kyoto révisée
<b>CRC</b>	Centres régionaux cynophiles
<b>CRF</b>	Centre régional de formation
<b>DCE</b>	Dossier sur la compétitivité économique
<b>DR</b>	Dossier recettes
<b>DRC</b>	Direction du Renforcement des capacités
<b>GCF</b>	Gestion coordonnée des frontières
<b>GU</b>	Guichet unique
<b>LRD</b>	Laboratoire régional des douanes
<b>MRA</b>	Accords de reconnaissance mutuelle (MRA)
<b>OEA</b>	Opérateur économique agréé
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMD</b>	Organisation mondiale des douanes
<b>QTC</b>	Questions tarifaires et commerciales
<b>SAFE</b>	Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial
<b>SH</b>	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
<b>UR</b>	Unité Recherche

ÉDITEUR  
Organisation mondiale des douanes

Rue du Marché 30  
B-1210 Bruxelles  
Belgique  
Tél. : +32 (0) 2 209 92 11  
Fax : +32 (0) 2 209 92 62

[research@wcoomd.org](mailto:research@wcoomd.org)  
[www.wcoomd.org](http://www.wcoomd.org)

Date de publication :  
juin 2020

Copyright © 2020 Organisation mondiale des douanes  
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction,  
la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à : [copyright@wcoomd.org](mailto:copyright@wcoomd.org).

D/2020/0448/7

Design by acapella.be

#### Crédits photos

p. 1 : iStock shansekala, OMD, iStock FeelPic,  
avec l'aimable autorisation des Douanes chinoises  
p. 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12 : OMD  
p. 13 : Depositphotos Vik\_Y  
p. 14, 15 : OMD  
p. 22 : iStock ALLVISIONN  
p. 23 : Depositphotos SergeyNivens, avec l'aimable autorisation  
des Douanes norvégiennes, WCO, avec l'aimable  
autorisation des Douanes australiennes  
p. 24 : Depositphotos tashatuvango  
p. 27 : iStock Ca-ssis  
p. 28 : Depositphotos jamesteohart  
p. 29 : Depositphotos dspguy  
p. 31 : Depositphotos nmedia  
p. 33 : Depositphotos stori  
p. 34 : Avec l'aimable autorisation des Douanes thaïlandaises,  
marocaines, bangladaises, Depositphotos agsandrew  
p. 36 : Avec l'aimable autorisation des Douanes finlandaises  
p. 38 : Shutterstock Travel mania  
p. 39 : iStock pigphoto  
p. 47 : Avec l'aimable autorisation des Douanes angolaises  
p. 49 : Avec l'aimable autorisation des Douanes cubaines  
p. 51 : Avec l'aimable autorisation des Douanes camerounaises

p. 53 : Avec l'aimable autorisation des Douanes brésiliennes  
p. 55 : Avec l'aimable autorisation des Douanes singapouriennes  
p. 57 : Avec l'aimable autorisation des Douanes béninoises  
p. 59 : Avec l'aimable autorisation des Douanes danoises  
p. 61 : Avec l'aimable autorisation des Douanes saoudiennes  
p. 63 : Avec l'aimable autorisation des Douanes guyanaises  
p. 65 : Avec l'aimable autorisation des Douanes hongkongaises  
p. 67 : Avec l'aimable autorisation des Douanes iraniennes  
p. 69 : Avec l'aimable autorisation des Douanes sud-coréennes  
p. 71 : Avec l'aimable autorisation des Douanes lituaniennes  
p. 73 : Avec l'aimable autorisation des Douanes mauriciennes  
p. 75 : Avec l'aimable autorisation des Douanes nicaraguayennes  
p. 77 : Avec l'aimable autorisation des Douanes  
de Macédoine du Nord  
p. 79 : Avec l'aimable autorisation des Douanes du Qatar  
p. 81 : Avec l'aimable autorisation des Douanes  
de la Fédération de Russie  
p. 83 : Avec l'aimable autorisation des Douanes sud-africaines  
p. 85 : Avec l'aimable autorisation des Douanes péruviennes  
p. 87 : Avec l'aimable autorisation des Douanes turques  
p. 89 : Avec l'aimable autorisation des Douanes ougandaises  
p. 91 : Avec l'aimable autorisation des Douanes vietnamiennes





**Organisation mondiale  
des douanes**

Rue du Marché 30, B-1210  
Bruxelles, Belgique  
info@wcoomd.org

#WCOOMD  
www.wcoomd.org

